



Le large éventail des zones agro-climatiques de l'Afrique de l'Ouest crée de nombreuses possibilités d'expansion de la disponibilité de la nourriture pour les consommateurs et de l'accès aux marchés rentables pour les agriculteurs grâce au commerce régional.



La croissance rapide de la population et l'urbanisation exercent une énorme pression sur les infrastructures de marché et de transport dont dépend le système agroalimentaire en Afrique de l'Ouest.



Le commerce international et régional des denrées alimentaires de l'Afrique de l'Ouest est en pleine expansion pour aider à répondre à sa demande croissante de nourriture.



Partie I



Transformation des systèmes agroalimentaires en Afrique de l'Ouest : facteurs et tendances

Cette partie du rapport met en exergue les forces économiques, technologiques et sociales génératrices de croissance agricole et de changements structurels dans le système agroalimentaire en Afrique de l'Ouest. Il examine quel a été l'impact de ces forces motrices dans la production agricole et l'approvisionnement alimentaire de la région, et quel rôle le commerce agricole joue depuis 30 ans en termes de performance à l'export et de fiabilité croissante de la région sur les importations alimentaires.

Le Chapitre 2, dans la Partie I, décrit dans un premier temps les cinq forces motrices majeures génératrices de changements structurels dans l'Agriculture ouest-africaine : (1) les changements démographiques, (2) la transformation structurelle inégale mais continue de l'économie de la région, (3) les variations de la croissance du revenu et sa répartition (notamment les évolutions du taux de pauvreté, l'émergence de la classe moyenne et la nature évolutive de l'insécurité alimentaire dans la région), (4) la vulnérabilité économique et politique persistante due aux catastrophes d'origine naturelle et humaine, les pressions environnementales y compris le changement climatique, et la volatilité des prix, et (5) la mondialisation et les changements technologiques. Le chapitre souligne à la fois les tendances régionales de ces forces motrices et leur grande variation parmi les 15 pays de la CEDEAO. L'enjeu de la volatilité des prix, inhérente à l'Agriculture ouest-africaine et particulièrement prégnante depuis 2008, fait l'objet d'une discussion plus approfondie dans la partie Section thématique A qui suit immédiatement le Chapitre 2.

Le Chapitre 3 analyse ensuite les effets de ces forces motrices décrites dans le Chapitre 2 sur la croissance de la production et de la productivité de l'Agriculture ouest-africaine. Il décrit tout d'abord la base de production diversifiée de la région, puis examine les tendances régionales de la production

des denrées agricoles sur les trente dernières années, avant d'analyser si l'augmentation de la production a été déclenchée principalement par la croissance de la productivité des ressources ou simplement grâce au développement de la production utilisant les technologies existantes. Cette analyse révèle une réponse mitigée à la demande croissante de produits issus de l'Agriculture ouest-africaine décrite dans le Chapitre 2. Sont ensuite traités les principaux facteurs, allant de l'accès limité au marché pour de nombreux agriculteurs de la région à un cadre politique peu porteur, qui ont contribué à cette réponse mitigée.

Le Chapitre 4 analyse sur les trente dernières années, et en fonction des facteurs présentés dans le Chapitre 2, la performance des échanges agricoles en Afrique de l'Ouest, tant sur le plan international que dans la zone de la CEDEAO. Ce quatrième chapitre souligne le degré variable de dépendance aux produits d'importation et d'exportation auxquels font face les différents pays composant la CEDEAO. Si l'on prend la région dans son intégralité, les denrées agricoles constituent moins de 20 % du commerce total de marchandises. Cette faible proportion s'explique par l'importance d'exportations de minéraux et de pétrole de la part de pays comme le Nigeria et leur capacité à importer en conséquence un éventail élargi de produits agricoles et non-agricoles, même si pour certains pays,

les exportations et importations Agricoles constituent l'essentiel de leur balance commerciale. Ce chapitre souligne tout d'abord le contenu évolutif des importations alimentaires vers la région et la dépendance croissante de celle-ci aux importations de certaines denrées clés comme le riz, le blé, les produits laitiers et la volaille. Vient ensuite une analyse sur la performance des exportations agricoles sur les trente dernières années, notamment sur le contenu évolutif des exportations, examinant aussi bien denrées pour lesquelles l'avantage comparatif de l'Afrique de l'Ouest semble s'être améliorer que celles qui sont en déclin. Enfin, le chapitre conclut en présentant le rôle stratégique mais trop peu documenté du commerce Agricole

intra-régional, en valorisant mettant l'accent sur les produits clés échangés au sein de la région ainsi que le potentiel et les contraintes liés à son développement.

La Partie I présente donc un aperçu des différents facteurs contribuant à la performance Agricoles de la région et de la réponse de l'Agriculture ouest-africaine à ces forces. Elle ouvre la voie à des analyses plus détaillées de la Partie II sur l'évolution des demandes des produits agricoles dans la région, et Pour la Partie III, sur la réponse des détaillants, des entreprises agroalimentaires et des chaînes de valeur spécifiques face à l'évolution de ces demandes.



Chapitre 2

Les facteurs des changements structurels de l'Agriculture ouest-africaine

Ce chapitre plante le décor des chapitres suivants en décrivant les principaux facteurs et tendances qui constituent et constitueront l'évolution de la demande et de la consommation alimentaire ainsi que la structure et la prospérité de l'Agriculture ouest-africaine. De prime abord, certains de ces facteurs semblent être en mesure d'affecter principalement la demande de produits agricoles, alors que d'autres influencent l'offre. En y regardant de plus près, pourtant, la plupart des facteurs influent des deux côtés. C'est le cas de l'augmentation de la population et des revenus qui stimule manifestement la demande alimentaire dans la région, mais qui influence aussi considérablement la demande de main d'œuvre et de capital pour l'agriculture et l'industrie alimentaire.

Ce chapitre traite de cinq facteurs principaux :

- » les changements démographiques, notamment la croissance rapide de la population, l'urbanisation et la répartition géographique évolutive des individus dans la région ;
- » la transformation structurelle continue bien qu'inégale de l'économie régionale ;
- » l'augmentation des revenus et leur répartition évolutive, englobant une analyse des taux de pauvreté, de la sécurité alimentaire et de l'élargissement de la classe moyenne ;
- » la vulnérabilité persistante des progrès économiques et politiques dans leur ensemble due à la récurrence des catastrophes d'origine naturelle et humaine dans la région, la pression constante sur les ressources naturelles de la région, le changement climatique et la volatilité des prix (voir Section thématique A) ; et
- » la mondialisation et les changements technologiques, notamment l'implication de nouveaux acteurs mondiaux dans l'Agriculture ouest-africaine, la révolution de l'information et la révolution des biotechnologies.

Ce chapitre est consacré aux grandes tendances régionales de ces différents facteurs et met en exergue l'extrême disparité de la plupart des 15 pays de la CEDEAO.

2.1 Tendances démographiques

Les changements démographiques se caractérisent par une croissance de population rapide, des taux d'urbanisation élevés et une répartition démographique de plus en plus inégale.¹²

12 Bien que ce chapitre analyse les tendances de ces facteurs clés, il n'en fait pas usage dans la construction des possibles scénarios de trajectoires de croissance alternatives pour les économies ouest-africaines. Pour une telle analyse, voir AfDB, 2011.

Tableau 2.1 Estimations passées et projections pour les pays membres de la CEDEAO

Pays	1950	1990	2010	2020	2030	2050	Proportion	2005-2010
							CEDEAO Total en 2010	Taux de croissance
(millions d'habitants)							(%)	
Bénin	2.3	4.8	8.8	11.5	14.6	21.7	2.9	3.0
Burkina Faso	4.3	9.3	16.5	22.1	29.1	46.7	5.5	3.0
Cap-Vert	0.2	0.3	0.5	0.5	0.6	0.6	0.2	1.0
Côte d'Ivoire	2.6	12.5	19.7	24.5	29.8	40.7	6.6	1.8
Gambie	0.3	1.0	1.7	2.2	2.8	4.0	0.6	2.8
Ghana	5.0	14.8	24.4	30.3	36.5	49.1	8.1	2.4
Guinée	3.1	5.8	10.0	12.8	15.9	23.0	3.3	2.0
Guinée-Bissau	0.5	1.0	1.5	1.9	2.3	3.2	0.5	2.0
Liberia	0.9	2.1	4.0	5.2	6.5	9.7	1.3	4.5
Mali	4.6	8.7	15.4	20.5	26.8	42.1	5.1	3.1
Niger	2.5	7.8	15.5	22.1	30.8	55.4	5.2	3.5
Nigeria	37.9	97.6	158.4	203.9	257.8	389.6	52.7	2.5
Sénégal	2.4	7.2	12.4	16.0	20.0	28.6	4.1	2.7
Sierra Leone	1.9	4.0	5.9	7.2	8.5	11.1	2.0	2.6
Togo	1.4	3.7	6.0	7.3	8.7	11.1	2.0	2.2
Total CEDEAO	69.8	180.5	300.8	388.1	490.9	736.8	100.0	2.6

Source: UNDESA, 2011.

2.1.1 Une démographie galopante

La démographie ouest-africaine est en perpétuelle augmentation et cette tendance devrait durer jusqu'au milieu du siècle. Sur les trente dernières années, la population d'Afrique de l'Ouest a plus que doublé, avec un taux d'augmentation annuel de 2,7 %. Traduit en termes absolus, cela représente une progression de 139 millions d'habitants en 1980 à 301 millions en 2010. Cette croissance, bien qu'en recul, devrait se prolonger jusqu'au cours milieu du siècle. Quant à la population régionale, elle atteindra selon les prévisions 388 millions en 2020, 490 millions en 2030 et 736 millions en 2050 (UNDESA, 2011). Les taux d'augmentation sont très variables selon les pays, allant de 1 % par an pour le Cap-Vert, bien engagé dans sa transition démographique et sujet à une émigration massive, à 4,5 % au Liberia, en proie au retour de populations ayant fui la guerre civile. Le Tableau 2.1 expose les tendances par pays et la prééminence démographique du Nigeria en Afrique de l'Ouest.

La population ouest-africaine est majoritairement

jeune avec 44 % d'individus de moins de 15 ans. Cette situation impose un besoin considérable de création d'emplois pour les années à venir, étant donné que les 80 millions de jeunes gens entre 5 et 14 ans arriveront sur le marché du travail lors de la prochaine décennie.¹³ À l'ère de la mondialisation et d'une exposition accrue aux médias numériques, la jeunesse rurale nourrit d'autres ambitions et estime l'agriculture traditionnelle moins attrayante, car trop pénible, peu rentable et très risquée à leurs yeux. Ils affluent dans les villes à la recherche d'emplois dans le secteur informel des services. Parallèlement à cela, une population essentiellement jeune est en train d'accélérer le développement de nouveaux styles de vie et les modes de consommation, les propageant des zones métropolitaines dans l'arrière-pays.

2.1.2 Urbanisation

La population ouest-africaine est en pleine urbanisation. Entre 1980 et 2010, le nombre de citadins a augmenté de 4,5 % par an contre 1,8 % pour les

¹³ Les données démographiques proviennent de l'UNFPA (2013).

Tableau 2.2 Taux d'urbanisation estimés, 1990 - 2050

Pays	1990	2010	2020	2030	2050
Bénin	34.5	44.3	50.7	56.5	66.7
Burkina Faso	13.8	25.7	34.0	41.5	55.2
Cap-Vert	44.1	61.8	68.7	73.4	79.5
Côte d'Ivoire	39.3	50.6	57.5	63.1	72.1
Gambie	38.3	56.7	61.6	65.8	73.3
Ghana	36.4	51.2	57.5	62.8	72.3
Guinée	28.0	35.0	40.2	46.2	58.4
Guinée-Bissau	28.1	43.2	49.7	54.7	63.1
Liberia	40.9	47.8	51.8	56.4	66.1
Mali	23.3	34.3	40.8	47.1	59.2
Niger	15.4	17.6	20.6	25.3	37.1
Nigeria	35.3	49.0	55.0	60.8	71.3
Sénégal	38.9	42.3	45.7	50.8	61.4
Sierra Leone	33.0	38.9	43.0	48.2	59.5
Togo	28.6	37.5	42.5	47.9	59.3
CEDEAO^a	31.9	42.4	47.9	53.4	63.6
Afrique de l'Ouest^b	33.2	44.3	49.9	55.4	65.7

Source: UNDESA, 2011.

^a Moyenne simple, CEDEAO^b Moyenne pondérée, Afrique de l'Ouest (y compris Mauritanie et Sainte-Hélène)

ruraux. Cette tendance devrait se prolonger entre 2011 et 2050, avec des prévisions d'augmentation de 3,7 % par an contre 0,5 % seulement dans les zones rurales (UNDESA, 2011). Dès 2020, sur les 388 millions d'individus résidant en Afrique de l'Ouest, la moitié habitera en zone urbaine, et selon les prévisions, le taux d'urbanisation atteindra 65 % en 2050 (UNFPA, 2010).

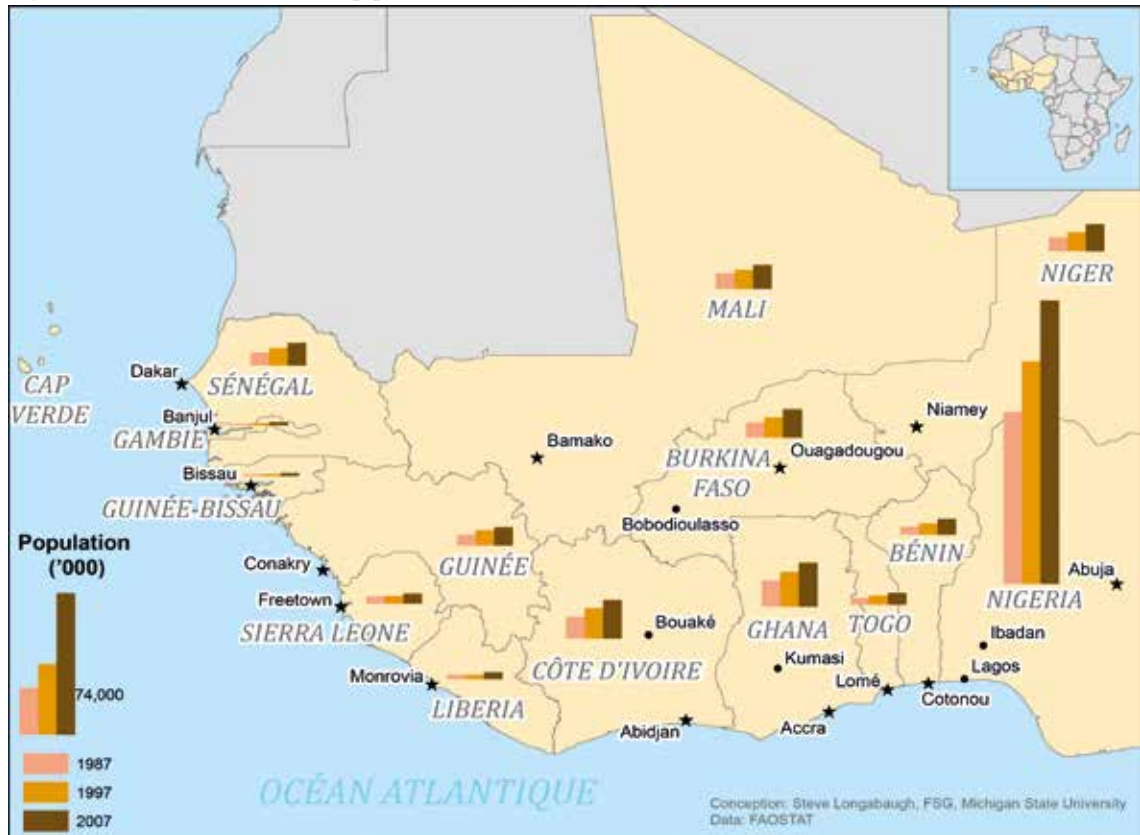
Alors que l'urbanisation s'étend à un rythme effréné dans la région, des disparités conséquentes en termes de degré d'urbanisation entre les pays surgissent, allant de 61 % au Cap-Vert à 17 % au Niger (Tableau 2.2).

Plusieurs auteurs ont remis en cause l'exactitude des statistiques officielles de la démographie et de l'urbanisation (Hitimana et al., 2009b; Hitimana et al., 2009c; Denis et Moriconi-Ebrard, 2008). En outre, l'absence d'une définition uniforme des populations urbaines rendent les comparaisons croisées et le cumul régional complexes (ibid.). Ces disparités sont mises en évidence dans l'étude Africapolis de l'OCDE, qui présente une approche

différente de celle des Nations-Unies sur l'estimation de la population urbaine en Afrique de l'Ouest en combinant les données du recensement de la population aux images satellites. En prenant comme base un seuil de 10 000 habitants comme limite inférieure des agglomérations urbaines, l'étude a estimé l'ensemble de la population urbaine d'Afrique de l'Ouest en 2000 à 74,5 millions, soit 18,4 millions de moins que les données des Nations-Unies basées sur les statistiques nationales.

Nonobstant les données incohérentes, deux schémas classiques d'urbanisation se détachent dans la région. Tout d'abord, la prépondérance des zones métropolitaines nationales sur les villes secondaires se dessine. Environ 40 % de la population urbaine réside dans les principales zones métropolitaines, qui mesurent en moyenne 6,3 fois la taille de la deuxième plus grande ville en 2000 (Denis et Moriconi-Ebrard, 2008, Hitimana, et al., 2009c). Vient ensuite la prolifération des petites villes en zone rurale, en périphérie de l'urbanisation, dont le statut urbain n'est pas toujours reconnu politiquement et statistiquement. Environ deux tiers de toutes

Figure 2.1 Schémas de croissance de la population ouest-africaine



Source: Longabaugh, 2012; Données : FAOSTAT.

les agglomérations se situent dans la fourchette de 10 000 à 50 000 habitants, totalisant un cinquième de la population urbaine. De nouveaux foyers de population urbaine émergent dans les zones rurales à proximité de grandes villes et le long des principaux axes routiers et de transport. Il en résulte que la distance moyenne entre les centres urbains de plus de 10 000 habitants est passée de 111 km en 1950 à 33 km en 2010. Si les petites villes constituent la principale interface avec l'économie rurale, les zones métropolitaines incarnent celle des marchés mondiaux. Ainsi que nous le verrons dans le Chapitre 6, les dernières années ont vu les habitudes alimentaires urbaines prospérer dans les zones rurales (augmentation de la consommation des produits à base de blé et de riz), et les villes secondaires représentent a priori une source importante de nouvelles denrées alimentaires pour les résidents des zones rurales.

Les disparités de répartition de la population urbaine s'observent aussi entre les grands et les petits pays. Les petits pays semblent afficher la dichotomie plus accentuée entre les zones métropolitaines et les petites agglomérations. Les grands pays comme la Côte d'Ivoire, le Ghana et surtout le Nigeria possèdent plusieurs grandes agglomérations secondaires et des villes de taille intermédiaire.

Les taux d'urbanisation tendent à s'élever dans les pays qui ont connu une croissance économique plus forte, corrélation qui se retrouve dans le Rapport sur le développement dans le monde de 2009 (World Bank, 2009b). Le lien de causalité n'est toutefois pas évident. L'urbanisation peut être vue autant comme une conséquence que comme un moteur de la croissance économique (Allen et al., 2009).¹⁴

14 Seuls trois pays affichent des taux d'urbanisation à croissance rapide en dépit d'une croissance molle ou négative entre 1970 et 2000 : le Liberia, la Sierra Leone et le Niger. Pour les deux premiers pays, l'explication en est le conflit armé, et pour le Niger, une urbanisation bien moindre à la fin de la période coloniale que pour les autres pays de la région (Allen, et al., 2009).

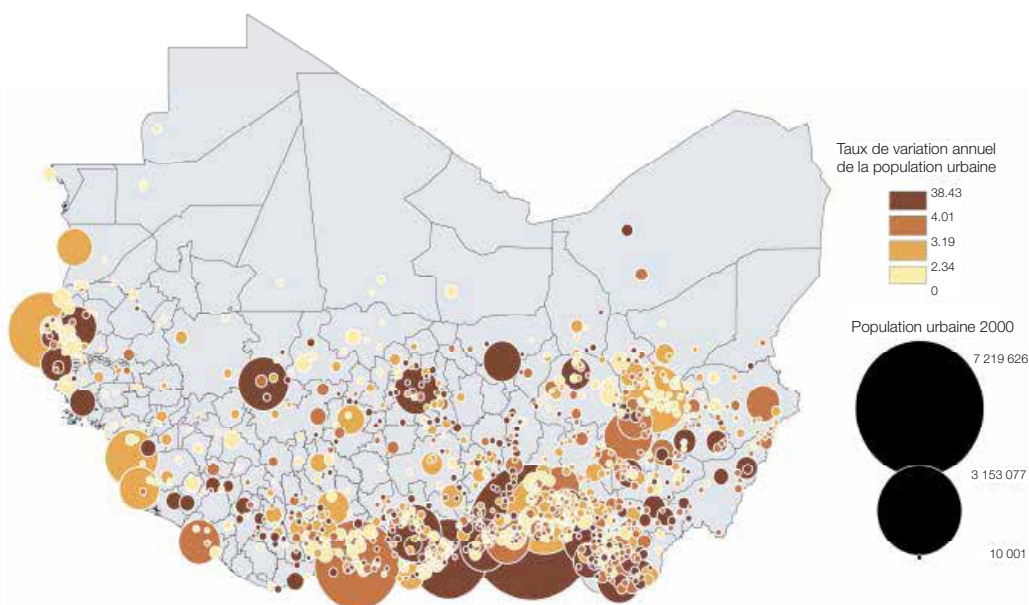
De plus, le type d'urbanisation peut affecter les résultats en termes de croissance globale et de réduction de la pauvreté. Les éléments récents basés sur l'analyse de l'ensemble des données croisées et les données recueillies depuis longtemps sur la Tanzanie induisent que la migration vers les villes secondaires a un impact bien plus grand sur la réduction de la pauvreté que la migration vers les zones métropolitaines, quoique moindre sur la croissance économique globale (Christiaensen et al., 2013). Plusieurs facteurs expliquent le degré d'incidence plus élevé de l'urbanisation dans les villes secondaires et rurales sur la réduction de la pauvreté, comme la plus grande probabilité de trouver un emploi (en fonction de la demande en hausse de main d'œuvre qualifiée et semi-qualifiée), des coûts de migration plus bas et la capacité de maintenir et d'exploiter des liens sociaux plus forts avec les régions d'origine. Cette situation reflète bien le rôle positif des activités rurales non agricoles sur la réduction de la pauvreté tel que présenté dans la documentation spécialisée. Les villes rurales, qui pondèrent le flux d'intrants, de biens et de services entre l'arrière-pays rural et les grands centres urbains, sont perçues comme les

moteurs les plus efficaces en termes d'emploi non agricole pour les pauvres (Haggblade et al., 2007; Lanjouw et Murgai, 2009).

2.1.3 Répartition régionale et densités de population

D'un point de vue démographique, l'Afrique de l'Ouest se compose d'un pays immense, de six pays de taille modérée et de huit petits pays. Avec 158 millions d'habitants, le Nigeria constitue à lui tout seul 53 % du total, et deux autres pays, le Ghana et la Côte d'Ivoire, 15 % de plus. Ces trois pays non-PMA représentent donc les deux tiers de la population de la région, essentiellement concentrée le long de la côte humide, avec une croissance, en termes absolus, centralisée dans les Etats côtiers. La répartition démographique et les flux migratoires sont fortement influencés par les conditions agro-climatiques, l'accès à la terre et les opportunités économiques des pays de la région. Les trois quarts de la population ouest-africaine vivent en zones humides et subhumides, 20 % en zone semi-aride (Sahel) et 5 % en zone aride (ECOWAS et al., 2007). Les densités de popu-

Figure 2.2 Taux de croissance urbaine prévus en Afrique de l'Ouest, 2010-2020



Source: Hitimana, et al., 2009b

lation dans les pays côtiers sont 6 à 15 fois plus élevées que dans les pays du Sahel, ce qui réduit considérablement les coûts par utilisateur de développement d'infrastructures liées aux transports, à la communication et à la commercialisation par rapport aux régions plus au nord.

La migration intra-régionale se caractérise par des taux élevés de migration des zones rurales vers les villes, par des mouvements de population du Sahel vers les régions soudano-sahéliennes puis de ces régions vers les zones rurales et urbaines de pays côtiers plus riches (c'est le cas des migrations maliennes et burkinabé vers la Côte d'Ivoire). Au vu des schémas de migration actuels, 2020 verra se dessiner une bande urbaine à densité élevée sur toute la largeur de la zone côtière du golfe de Guinée (Figure 2.2). En 2005, les villes côtières rassemblaient déjà presque 38 % de la population totale de la région, contre 28 % en 1950 (Denis et Moriconi-Ebrard, 2008).

2.2 Une transformation structurelle en retard

Les changements démographiques décrits plus haut font partie d'une transformation structurelle élargie des économies ouest-africaines progressant à un rythme irrégulier. La transformation structurelle est une caractéristique distinctive du processus de développement. Généralement, elle se compose de quatre processus interdépendants : (1) la part déclinante de l'agriculture dans le PIB (bien que la taille absolue du secteur agricole continue de croître), (2) l'émergence d'une économie moderne basée sur l'industrie et les services, (3) une urbanisation rapide due à la migration des zones rurales vers les zones urbaines (4) la transition démographique caractérisée par le passage de taux élevés à des taux faibles de natalité et de mortalité (Timmer, 2012).

2.2.1 Une transformation sectorielle lente

En Afrique de l'Ouest, la transformation structurelle demeure incomplète, au vu des quatre processus

Tableau 2.3 Parts moyennes des secteurs de l'agriculture, de l'industrie et des services dans le PIB global

1980-1989 et 2000-2009 (%)

Pays	Agriculture		Industrie		Services	
	1980-89	2000-09	1980-89	2000-09	1980-89	2000-09
Bénin	33.8	33.7	14.0	13.7	52.2	52.6
Burkina Faso	29.8	33.8	21.0	22.1	49.2	44.1
Cap-Vert	16.6	9.0	19.0	17.5	64.4	73.6
Côte d'Ivoire	27.1	24.2	20.8	24.5	52.0	51.3
Gambie	34.0	31.1	13.7	14.1	52.3	54.8
Ghana	52.5	36.3	13.8	24.8	33.6	38.9
Guinée	24.0	22.8	33.6	39.1	42.3	38.1
Guinée-Bissau	48.6	55.0	15.7	13.0	35.7	32.0
Liberia	35.8	66.6	27.8	13.5	36.4	19.8
Mali	44.4	37.4	14.8	24.3	40.8	38.1
Niger	38.6	39.3	19.8	17.2	41.6	43.5
Nigeria	–	37.2	–	39.2	–	23.6
Sénégal	22.0	16.4	20.7	33.6	57.3	60.0
Sierra Leone	40.0	49.9	15.9	24.4	44.2	25.7
Togo	31.8	39.3	22.0	20.4	46.2	40.3
CEDEAO^a	–	35.5	–	22.8	–	42.4

Source: World Bank (2011a) Africa Development Indicators

^a Moyenne simple ; les données de la première période pour le Nigéria n'étant pas disponibles, pas de moyenne CEDEAO pour cette période.

interdépendants qui évoluent à différents rythmes : si l'urbanisation progresse à grands pas, en revanche peu de changement se sont produits dans la répartition sectorielle de l'économie, et seuls trois pays (Cap-Vert, Côte d'Ivoire et Ghana) sont bien engagés dans leurs transitions démographiques visant à réduire la natalité. Malgré une croissance économique forte sur les vingt dernières années, les statistiques officielles de la répartition sectorielle du PIB révèlent une très faible variation depuis les années 1980 (Tableau 2.3). La part de l'agriculture dans le PIB a chuté dans les pays avec un PIB par habitant et des taux de croissance élevés (Cap-Vert, Ghana et Nigeria). Or, dans un grand nombre de pays, la part de l'agriculture dans le PIB a même augmenté depuis les années 1980. Toutefois, hormis le cas du Burkina Faso, ces pays étaient peu peuplés, ont eu une croissance lente et ont été touchés par des conflits (Guinée-Bissau, Liberia, Sierra Leone et Niger). Plus important, la part du secteur industriel dans le PIB n'a augmenté que pour 7 des 15 pays entre les années 1980 et les années 2000 et se maintient, en moyenne, à 23 %. Au sein du secteur, les facteurs principaux de la croissance sont les industries extractives (mines, pétrole), à forte intensité de capital mais peu génératrices d'emploi. Le secteur manufacturier, qui représente le facteur principal de la croissance et de la transformation structurelle en Asie, n'a pas eu la même efficacité en Afrique de l'Ouest. Selon l'ONUDI et la CNUCED (UNIDO and UNCTAD, 2011), la part du secteur manufacturier dans le PIB de la région a chuté de 13 % en 1972 à 5 % en 2008.

Selon les statistiques officielles, le secteur tertiaire continue de dominer l'économie, avec 42 % du PIB en moyenne sur la période 2000-2009 pour les pays de la CEDEAO, suivi par l'agriculture (36 %) et l'industrie (23 %). La part du secteur des services est plus importante que dans d'autres régions en développement, si l'on prend en compte les différences de revenu par tête, tandis que la part de l'agriculture y est moindre. Ainsi, la part moyenne du tertiaire en Afrique de l'Ouest est à peine moins élevée qu'en Amérique latine, qui affiche une moyenne de revenu par habitant presque huit fois plus élevée. La part de l'agriculture dans

le PIB est à peine supérieure à celle de l'Asie de l'Est, du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, même si ces dernières régions ont des revenus par habitant trois fois plus élevés que celle des pays d'Afrique subsaharienne (Badiane, 2012).

2.2.2 Croissance de l'économie informelle

Si la croissance du secteur des services a été dopée dans une certaine mesure par un dynamisme récent dans la finance, la télécommunication et le tourisme, la tendance dominante demeure la croissance de l'économie informelle. Une part importante de la transformation structurelle ouest-africaine est le passage du travail agricole à l'économie de services informels en milieu rural et urbain. En outre, le resserrement des institutions gouvernementales et la privatisation des institutions paraétatiques lors de l'ajustement structurel dans les années 1980 et 1990 a contribué à réduire le secteur des services formels. De la même façon, la libéralisation du marché a entraîné la faillite de quelques entreprises manufacturières ayant bénéficié des stratégies d'industrialisation des années 1960 et 1970. La plupart des employés licenciés ont retrouvé un moyen de subsistance grâce à l'économie informelle, y incluant dans l'agriculture.

Les chiffres indiqués dans le Tableau 2.3 doivent être interprétés avec précaution du fait que la croissance de l'économie informelle et les transformations sectorielles associées ne sont pas totalement comptabilisées dans les statistiques officielles. Si la production agricole qui comprend la production de subsistance apparaît en général sur les comptes nationaux, ce n'est pas le cas des activités informelles d'autres secteurs. En conséquence, la part de l'agriculture dans le PIB global tend à être surestimée, alors que des parts importantes de l'économie rurale et urbaine non agricole ne sont pas suffisamment prises en compte. Celles-ci comprennent le commerce agricole informel, la transformation des produits locaux et les services alimentaires qui sont le plus souvent essentiellement tenus par les femmes (voir Chapitre 9). Si le secteur informel se caractérise par les activités économiques ne se conformant pas aux obligations de s'enregistrer auprès des autorités publiques, tenir des comptes et payer des impôts (Hitimana et al., 2009a), le

gros de l'Agriculture ouest-africaine fait partie de l'économie informelle. La contribution estimée de l'économie informelle (Agriculture comprise) au PIB va de 43 % en Côte d'Ivoire à 77 % au Niger (Hitimana et al., 2011).

Les statistiques officielles de l'emploi ne prennent pas non plus en compte l'économie informelle et prêtent donc à confusion. La part du secteur agricole dans l'emploi total apparaît ainsi surestimée, et s'explique en partie par la saisonnalité de la plupart des activités agricoles, a fortiori sous régime pluvial, qui oblige les ménages agricoles à s'engager dans des activités multiples, et quelquefois aussi sur une base saisonnière. L'incapacité à comptabiliser proprement cet emploi saisonnier surévalue l'emploi généré par l'agriculture tout en sous-estimant la productivité du travail agricole dans ce secteur.¹⁵ En outre, la plupart des activités non agricoles en zone rurale, notamment la transformation des aliments, le négoce et la restauration, sont gérées par des femmes. Pourtant, les membres des ménages ruraux se classent eux-mêmes dans la catégorie des agriculteurs et apparaissent en tant que tels dans les enquêtes et les recensements (Allen, et al., 2009; Broutin et Bricas, 2006).

De même, tous les producteurs agricoles ne sont pas ruraux, puisque de nombreux ménages urbains sont impliqués dans l'agriculture, notamment les jardins potagers et l'élevage en périphérie des villes et des agglomérations. Pour un certain nombre de pays d'Afrique de l'Ouest, les statistiques officielles révèlent une population agricole bien supérieure à la population rurale.

2.2.3 Une part croissante d'acheteurs nets du secteur alimentaire

L'évolution des relations entre acheteurs nets et vendeurs nets de produits alimentaires constitue l'une des répercussions majeures de cette transformation économique et démographique. Peu ou prou, la population urbaine se compose d'acheteurs nets de produits alimentaires alors que les

zones rurales sont le théâtre d'une diversification en plein essor. Si les données ne sont pas disponibles pour tous les pays de la CEDEAO, un modèle générique semble émerger dans de nombreux pays africains selon lequel à peine moins de la moitié des petits exploitants sont des vendeurs nets de féculents (céréales, racines et tubercules). Ainsi, des études menées en Ethiopie, au Kenya, au Mali, au Mozambique, au Rwanda, au Sénégal, en Somalie, en Tanzanie, en Zambie et au Zimbabwe entre le milieu des années 1980 et 2002 ont révélé que, quel que soit le pays, les vendeurs nets de féculents ne dépassent jamais la moitié des petits exploitants. La proportion habituelle est d'environ un tiers. Selon le pays, 5 à 40 % des petits exploitants n'achètent ni ne vendent des féculents (Christiaensen et Demery, 2006 ; Jayne et al., 2006 ; UNDESA, 2011 ; Weber et al., 1988).¹⁶ Les données tirées des enquêtes sur les ménages au Ghana, au Nigeria, au Mali et à Madagascar ont révélé des schémas semblables, la superficie de terres détenue étant le lien le plus fort pour une fonction de vendeur net (Zezza et al., 2006).

Il en résulte deux conséquences : (1) l'amélioration des systèmes de commercialisation des denrées alimentaires passe non seulement par le renforcement des liens entre les zones rurales et urbaines mais également par la commercialisation intra-rurale, car de nombreux acheteurs nets de féculents vivent en zone rurale ; (2) des prix de produits alimentaires plus élevés ne profitent pas systématiquement aux individus vivant en milieu rural, en tout cas sur le court terme, car nombre d'entre eux sont des acheteurs nets de denrées alimentaires.

2.3 Tendances de la croissance et de la répartition des revenus

La croissance économique, les niveaux de revenus et la répartition du pouvoir d'achat sont de puissants facteurs qui influent sur la demande des pro-

¹⁵ Ainsi, dans son rapport de 2009 sur les tendances agricoles et les conditions de vie des ménages, le ministre sénégalais de l'Agriculture a estimé l'équivalent en plein emploi dans le secteur agricole à 1,6 million d'emplois à plein temps, soit moins de la moitié des estimations officielles précédentes de la population agricole comptant 3,4 millions d'individus (Hitimana, et al., 2009b).

¹⁶ Les chiffres affichant les plus forts pourcentages de vendeurs nets proviennent d'enquêtes menées dans les années 1980 en zones où les céréales sont en surplus, alors que les chiffres affichant des pourcentages plus faibles proviennent d'enquêtes nationales plus récentes. Il est donc plus probable que dans la plupart de ces pays, seul un tiers environ des petits exploitants sont des vendeurs nets d'aliments de base. Voir détails dans Staatz et Dembélé, 2007.

Tableau 2.4 Taux de croissance du PIB et part du PIB sur la région, Pays de la CEDEAO

1980-2009 (%)

Pays	PIB 2010/ha- bitant ^a	PIB réel			PIB réel/habitant			Part du PIB sous-régional total en 2009
		Taux de croissance annuel moyen			Taux de croissance annuel moyen			
		1980-89	1990-99	2000-09	1980-89	1990-99	2000-09	
Bénin	1 576	2.7	4.7	4.0	-0.4	1.3	0.6	2.2%
Burkina Faso	1 247	4.0	5.5	5.4	1.4	2.8	1.9	2.9%
Cap-Vert	3 954	6.3	5.9	6.4	-	3.4	4.8	0.5%
Côte d'Ivoire	1 885	0.7	3.5	0.8	-3.2	-0.3	-1.3	7.5%
Gambie	1 400	3.5	2.7	5.2	-0.2	-0.8	2.1	0.3%
Ghana	1 625	2.6	4.3	5.8	-1.1	1.6	3.5	10.3%
Guinée	1 083	-	4.4	3.0	-	1.0	1.0	1.5%
Guinée-Bissau	1 177	3.8	1.4	1.0	2.8	-1.6	-1.4	0.3%
Liberia	416	-3.3	0.2	0.0	-6.7	-1.9	-3.5	0.3%
Mali	1 057	0.5	3.9	5.3	-1.0	2.1	2.8	3.0%
Niger	723	-0.4	2.4	4.3	-2.8	-1.2	0.5	1.8%
Nigeria	2 363	0.8	2.4	6.6	-2.4	0.0	4.0	63.5%
Sénégal	1 917	2.7	2.8	4.3	0.0	0.3	1.6	4.2%
Sierra Leone	821	0.5	-5.3	9.5	-1.7	-5.7	5.8	0.6%
Togo	991	1.5	3.6	2.5	-2.3	-0.4	-0.1	1.0%

Source: World Bank (2011a) - Africa Development Indicators.

^a PIB par habitant en 2013 \$EU (PPP)

duits et sur l'évolution du système agroalimentaire. Malgré une croissance et des progrès économiques avérés dans la réduction de la pauvreté et de la sécurité alimentaire sur les vingt dernières années, d'importantes disparités entre et au sein des pays demeurent.

2.3.1 Augmentation globale de la croissance économique et des revenus

Globalement, la croissance économique a augmenté de façon notable sur les vingt dernières années. Comme l'indique le Tableau 2.4, dix pays sur quatorze pour qui les données sont disponibles ont enregistré des taux de croissance améliorés du PIB au cours des années 1990, comparé à la décennie précédente. Durant les années 2000, tous les pays à l'exception du Liberia ont connu une croissance économique, et sept d'entre eux un taux moyen de croissance du PIB d'environ 5 %. Même rapportée par tête, la croissance a manifestement progressé, à en juger par une majorité de pays affichant un taux de croissance positif

par habitant. Tandis que 2 des 13 pays de la CEDEAO dont nous possédons les données pour la période 1980-1989 ont connu une croissance du PIB par tête, en 2000-2009, 11 sur 15 ont affiché une tendance positive, et 14 sur 15 de meilleurs résultats que dans les années 1980. Les champions de la dernière décennie sont le Cap-Vert, le Burkina Faso, le Ghana, le Mali, le Nigeria et la Sierra Leone (qui s'est vite remise de la guerre des années 1990). L'impact des conflits civils est clairement identifiable sur de nombreuses années dans les chiffres pour le Liberia, la Sierra Leone, la Côte d'Ivoire et la Guinée-Bissau.

La forte croissance économique récente tire son dynamisme du secteur primaire (industries extractives et agriculture) et de l'amélioration des prix des denrées de base. Cela étant, les réformes économiques et politiques mises en œuvre sur les 25 dernières années sont également en train de porter leurs fruits dans les secteurs des services. Grâce aux progrès dans la gestion économique, la gouvernance et les politiques macro-économiques et

sectorielles (examinées au Chapitre 11), d'autres sous-secteurs tels que les services financiers, les télécommunications et le tourisme commencent à apporter une contribution importante à la croissance. Ce dynamisme retrouvé est aussi à mettre à l'actif des rentrées de capital en hausse, notamment l'investissement direct étranger, l'assistance et l'allègement de la dette (UNECA, 2012). Les économies ouest-africaines révèlent aussi une résilience notable face à la récession mondiale qui a suivi la crise financière de 2008. La croissance annuelle réelle du PIB a atteint un creux de 2,8 % en 2009 mais est remonté à 6,1 % en 2011 et 6 % en 2012 et 2013 (West African Sub-regional Office UNECA, 2013).

À l'image de la population, le rendement économique de la région se concentre fortement dans quelques pays (Tableau 2.4). Malgré les chiffres globalement positifs de l'économie, les niveaux de revenus, calculés en PIB par habitant, fluctuent considérablement sur la région, avec les plus hauts niveaux de pouvoir d'achat par habitant pour le Cap-Vert, le Nigeria, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Ghana. Le Nigeria à lui seul représentait les deux tiers du PIB régional en 2009. Les trois économies les plus importantes (Nigeria, Ghana, Côte d'Ivoire) représentent plus de 81 % du PIB total de la CEDEAO. Leur santé économique est donc cruciale pour la région. Leur poids économique excède même leur équivalent en population dans la région, qui représentait 67 % en 2010 (voir Tableau 2.1). Le Sénégal, le Mali, le Burkina Faso, le Bénin, le Niger, la Guinée et le Togo constituent un autre groupe de pays contribuant chacun au PIB régional à hauteur de 1 à 5 %. La contribution des pays restants (Sierra Leone, Gambie, Cap-Vert, Liberia et Guinée-Bissau) au PIB régional est insignifiante, inférieure à 1 % par pays.

Cette extrême diversité d'un point de vue économique et démographique implique des enjeux importants dans le cadre du processus d'intégration régionale. Si l'intégration économique est cruciale pour les pays enclavés qui bénéficieraient d'une économie d'échelle, elle constitue une urgence moindre pour les grosses économies comme le Nigeria.

2.3.2 Chute de la pauvreté à différents niveaux

Dans l'ensemble, la croissance économique continue de ces dernières années a entraîné dans la plupart des pays ouest-africains une réduction des niveaux de pauvreté. Il existe généralement un lien élargi entre la croissance économique et la réduction de la pauvreté, et les pays affichant une croissance faible ou négative du PIB par habitant sont aussi sujets à une pauvreté aggravée. Des pays comme le Ghana, le Burkina Faso et le Cap-Vert affichant une croissance continue sur une plus longue période sont ceux qui ont connu les réductions les plus significatives en matière de pauvreté.

Or, la qualité de la croissance a son importance. L'impact de la croissance économique dans son ensemble pour un pays donné sur la réduction de la pauvreté peut être entravé par les disparités de revenus, attribuables en partie aux potentiels économiques variables des différentes zones du pays. Les estimations basées sur le coefficient Gini disponibles pour les pays de la CEDEAO entre 2003 et 2008 (Tableau 2.5) vont de 0,36 (répartition relativement équilibrée des revenus) pour la Guinée-Bissau jusqu'à 0,53 (répartition relativement concentrée) pour le Liberia.¹⁷ Ces chiffres sont comparables aux scores internationaux allant de 0,23 pour la Suède à 0,70 pour la Namibie, avec une moyenne de 0,31 pour l'Union européenne, environ 0,45 pour les États-Unis et un score entre 0,30 et 0,40 pour deux tiers des pays d'Asie du Sud-Est (ASEAN).

Les tendances de la répartition des revenus varient d'un pays à l'autre. Présentée en détail dans le Chapitre 7, la pauvreté au Nigeria a considérablement fluctué au cours des 30 dernières années, et l'indice Gini est passé de 0,43 à 0,45 en 2010 (NBS, 2012b). Les changements d'indices Gini ont été calculés par ReSAKSS (Taondyandé et Yade, 2012b) pour quatre pays (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana et Mali) pour lesquels les études budget-consommation sont disponibles sur différentes périodes entre 1989 et 2009. La répartition des revenus (basée sur

17 Un coefficient Gini de 0 signifie que 20 % de ménages les plus pauvres gagnent 20 % du revenu national, les 50 % les plus pauvres gagnant 50 %, et ainsi de suite. Un Gini de 1,00 signifie qu'un ménage gagne 100 % du revenu national. La précision des calculs Gini dépend de la fiabilité des données fiscales, et l'interprétation des chiffres d'autant plus soignée.

Tableau 2.5 Taux individuels de pauvreté et coefficients Gini pour les pays d'Afrique de l'Ouest

Pays	Taux individuel de pauvreté ^a			Pourcentage de population sous le seuil national de pauvreté ^b			Coefficient Gini	
	Année ^c	2,00 \$EU		Année ^c	% rural	% urbain		% national
		1,25 \$EU jour	jour					
Bénin	2003	47.3	75.3	2002	46.0	29.0	39.0	38.6
Burkina Faso	2003	56.5	81.2	2002	52.4	19.2	46.4	39.6
Cap-Vert	2001	20.6	57.7	2006	44.3	13.2	26.6	50.4
Côte d'Ivoire	2008	23.8	46.3	2007	54.2	29.4	42.7	41.5
Gambie	2003	34.3	56.7	2002	67.8	39.6	58.0	47.3
Ghana	2006	30.0	53.6	2005	39.2	10.8	28.5	42.8
Guinée	2007	43.3	69.6	2006	63.0	30.5	53.0	39.4
Guinée-Bissau	2002	48.8	77.9	2001	69.1	51.6	64.7	35.5
Liberia	2007	83.7	94.8	2006	67.7	55.1	63.8	52.6
Mali	2006	51.4	77.1	2005	57.6	25.5	47.4	39.0
Niger	2007	43.1	75.9	2006	63.9	36.7	59.5	34.0
Nigeria	2004	64.4	83.9	2003	63.8	43.1	54.7	42.9
Sénégal	2005	33.5	60.3	2004	61.9	35.1	50.8	39.2
Sierra Leone	2003	53.4	76.1	2002	78.5	47.0	66.4	42.5
Togo	2006	38.7	69.3	2005	74.3	36.8	61.7	34.4
Total		53.8	75.4					42.7

Source : World Bank (2011a) - Africa Development Indicators.

^a Parité du pouvoir d'achat (PPA), pourcentage de population.

^b Seuils de pauvreté nationaux pour les populations rurales, urbaines, et dans leur ensemble tel que défini dans les Documents nationaux de Stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP).

^c Années sélectionnées entre 2003 et 2008.

les dépenses de consommation par personne) s'est équilibrée au Burkina Faso (entre 1994 et 2009), est restée la même en Côte d'Ivoire (entre 1993 et 2008) et s'est déséquilibrée au Ghana (entre 1992 et 2006) et au Mali (entre 1989 et 2006). Au Burkina Faso, la réduction des inégalités en matière de revenus s'est surtout révélée par la réduction du fossé entre les revenus urbains et ruraux, du fait que l'inégalité urbaine a vraiment augmenté à cette période. Au Ghana et au Mali, cette augmentation à l'échelle nationale a été stimulée par l'inégalité croissante des revenus dans les zones urbaines et entre les zones urbaines et rurales pour les deux pays et par l'augmentation de cette inégalité en zone rurale pour le Ghana. Ces schémas divergents de la répartition des revenus mettent en évidence la différence de perception des gains de la croissance économique selon les segments de population par pays ; celui qui y gagne est, semble-t-il, lié en partie aux choix de la politique nationale. Ces disparités dans la répartition des revenus auront, comme nous le verrons, d'importantes conséquences

sur les types de demande auxquels est confronté le système agroalimentaire dans chaque pays.

Les données disponibles présentent une grande variation des niveaux de pauvreté parmi les pays (Tableau 2.5), avec des taux de pauvreté bien plus bas au Cap-Vert, en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Sénégal que dans les autres pays de la région. Le Tableau 2.5 révèle les mesures de pauvreté par habitant calculées selon deux critères distincts : (1) le pourcentage de population ayant une parité de pouvoir d'achat inférieure à 1,25 et 2 \$EU, ce qui permet de comparer les pays ; (2) le pourcentage de population dans les zones rurales et urbaines dans chaque pays tombant en dessous du seuil national de pauvreté tel que défini dans le plan stratégique de réduction de la pauvreté du pays en question. Selon les estimations des taux de pauvreté individuels exprimés en termes de parité du pouvoir d'achat, plus de la moitié de la population régionale vit avec moins de 1,25 \$EU par habitant par jour, et

trois quarts avec moins de 2 \$EU par habitant par jour. Les taux de pauvreté extrême (tels qu'évalués par le seuil de pauvreté par habitant de 1,25 \$EU) sont en diminution dans presque tous les pays de la CEDEAO. Sur les 11 pays dont les données sont disponibles sur de longues périodes entre 1985 et 2008, le taux individuel de pauvreté de 1,25 \$EU a baissé dans huit pays (Burkina Faso, Gambie, Ghana, Guinée, Mali, Niger, Sénégal et Sierra Leone), est resté le même dans un pays (Guinée-Bissau) et a augmenté dans deux (Nigeria, Côte d'Ivoire).¹⁸ Pour la Côte d'Ivoire, l'augmentation du taux de pauvreté a eu lieu lorsque les revenus par habitant chutaient dans tout le pays, alors que le taux de pauvreté au Nigeria a augmenté pendant les années 1990 (période de stagnation économique en termes de croissance moyenne du PIB par tête), et a depuis légèrement reculé.

18 Calculs effectués à partir des données de la World Bank, 2011a, Africa Development Indicators.

Les chiffres illustrant les seuils de pauvreté nationaux indiquent que la pauvreté demeure essentiellement concentrée dans les zones rurales, avec des taux de pauvreté deux à trois fois plus élevés par rapport aux zones urbaines. Les études budget-consommation menées pour sept pays (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Niger, Sénégal et Togo) entre 2006 et 2009 ont révélé que les dépenses totales moyennes par habitant (une approximation du revenu par tête) dans les zones urbaines sont supérieures de 78 % à celles des zones rurales – au Burkina Faso – jusqu'à 148 % au Mali (Taondyandé et Yade, 2012b). Certains pays dont la croissance économique a été la plus rapide ces dernières années (Cap-Vert, Ghana et Burkina Faso) affichent des taux de pauvreté bien plus faibles en milieu urbain qu'en milieu rural, laissant supposer qu'un pourcentage plus élevé des pauvres en ville qu'en milieu rural a été sorti de la pauvreté grâce à cette croissance. En revanche, les pays

Tableau 2.6 La classe moyenne ouest-africaine en 2008

Pays	Classe flottante ^a		Classe moyenne inférieure ^b		Classe moyenne supérieure ^c		Total Population	
	(%)	(millions)	(%)	(millions)	(%)	(millions)	(%)	(millions)
Bénin	6.9	0.6	5.9	0.5	4.8	0.4	17.7	1.5
Burkina Faso	10.2	1.6	2.3	0.3	0.9	0.1	13.3	2
Cap-Vert	29.7	0.1	11.7	0.1	5	0	46.4	0.2
Côte d'Ivoire	18.2	3.8	11.8	2.4	7.1	1.5	37.1	7.7
Gambie	22	0.4	12.3	0.2	3.7	0.1	37.9	0.6
Ghana	26.8	6.3	13.5	3.2	6.2	1.5	46.6	10.9
Guinée	6.3	0.6	2.8	0.3	1.5	0.1	10.6	1.0
Guinée-Bissau	10.2	0.2	6.4	0.1	1.2	0	17.8	0.3
Liberia	2.9	0.1	1.2	0	0.7	0	4.8	0.2
Mali	17	2.2	4.9	0.6	3.2	0.4	25.1	3.2
Niger	8.7	1.3	3.3	0.5	2	0.3	14	2.1
Nigeria	12.9	19.5	6.2	9.3	3.8	5.7	22.8	34.5
Sénégal	23.9	2.9	7.3	0.9	4.5	0.6	35.7	4.4
Sierra Leone	11.4	0.6	4.6	0.3	2.6	0.1	18.6	1.0
Togo	11.6	0.7	7.3	0.5	1.6	0.1	20.4	1.3
CEDEAO	14.3	40.9	6.7	19.2	3.8	10.9	24.7	70.9

Source : Adapté de l'AfDB, 2011a

^a Classe flottante définie selon une dépense quotidienne par tête, en parité de pouvoir d'achat (PPA) évaluée sur la base des prix de 2005 (année de référence), située entre 2 et 4 \$EU.

^b Classe moyenne inférieure définie selon une dépense quotidienne par tête, en parité de pouvoir d'achat (PPA) évaluée la base des prix de 2005 (année de référence), située entre 4 et 10 \$EU.

^c Classe moyenne supérieure définie selon une dépense quotidienne par tête, en parité de pouvoir d'achat (PPA) évaluée la base des prix de 2005 (année de référence), située entre 10 et 20 \$EU.

Tableau 2.7 La sous-nutrition dans la zone CEDEAO, 1992-2008

Pays	Population 2006-08	Nombre de personnes souffrant de sous-nutrition					Progrès vers Objectif ^b ODM ^c	Proportion souffrant de sous-nutrition					Progrès vers Objectif ^b ODM ^c
		1990- 92	1995- 97	2000- 02	2006- 08	Change- ment		1990- 92	1995- 97	2000- 02	2006-08	Change- ment	
		(millions)	(millions)					(%)	(%)				
Bénin	8.1	1.0	1.0	1.0	1.0	-0.3	■ (rd)	20	18	15	12	-41	■ (gr)
Burkina Faso	15.1	1.2	1.2	1.4	1.2	-3.0	■ (yl)	14	12	12	8	-40	■ (gr)
Côte d'Ivoire	18.7	1.9	2.6	2.9	2.9	50.9	■ (rd)	15	17	17	14	-2	■ (rd)
Gambie	1.6	0.1	0.3	0.3	0.3	143.9	■ (rd)	14	23	21	19	41	■ (rd)
Ghana	22.7	4.3	2.3	1.9	1.1	-74.0	■ (yl)	28	13	9	5	-83	■ (gr)
Guinée	9.4	1.3	1.5	1.7	1.6	23.5	■ (rd)	20	19	20	16	-18	■ (rd)
Liberia	3.5	0.6	0.7	1.1	1.1	85.0	■ (rd)	30	32	36	32	7	■ (rd)
Mali	14.0	2.4	2.5	1.9	1.5	-38.1	■ (gr)	27	25	18	12	-56	■ (gr)
Niger	14.0	3.0	3.5	3.1	2.3	-22.2	■ (yl)	37	37	27	16	-55	■ (gr)
Nigeria	147.0	16.3	10.9	11.9	9.4	-42.3	■ (gr)	16	10	9	6	-61	■ (gr)
Sénégal	11.5	1.7	2.3	2.6	2.3	32.4	■ (rd)	22	26	26	19	-14	■ (yl)
Sierra Leone	5.5	1.8	1.6	1.9	1.9	3.6	■ (rd)	45	39	43	35	-22	■ (yl)
Togo	5.7	1.7	1.7	1.9	1.9	7.6	■ (rd)	43	36	36	30	-31	■ (rd)
CEDEAO^d	276.6	37.3	32.1	33.6	28.5	-23.6		20.3	15.3	14.2	10.3	-49.2	

Sources: FAO, State of Food Insecurity 2011, <http://www.fao.org/publications/sofi/en/>. Données de population UN World Population Prospects 2010, <http://esa.un.org/unpd/wpp/Excel-Data/population.html>.

^a objectif Sommet mondial de l'alimentation (SMA) : entre 1990 et 2015 diviser par deux le nombre de personnes malnutries dans la population

^b objectif du millénaire pour le développement (ODM) : entre 1990 et 2015 diviser par deux la part des personnes souffrant de malnutrition

^c Clé du progrès vers SAM et ODM :

- (gr) Objectif déjà atteint ou prévu pour 2015
- (yl) Progrès insuffisant pour atteindre l'objectif si les tendances dominantes persistent
- (rd) Aucun progrès, ou aggravation

^d Totaux CEDEAO moins Cap-Vert et Guinée-Bissau

confrontés à une croissance molle et aux conflits civils (Sierra Leone, Liberia et Guinée-Bissau) affichent des taux de pauvreté élevés en ville comme en campagne.

2.3.3 Une classe moyenne émergente

Dans un contexte économique africain en regain, l'augmentation de la classe moyenne a déclenché l'intérêt des décideurs politiques et du secteur privé, y compris les investisseurs étrangers. Entre les élites traditionnelles et la grande majorité des pauvres, arrive une classe moyenne émergente, notamment dans les zones urbaines. Cette classe moyenne est de plus en plus perçue par les entreprises internationales et nationales comme un marché en expansion pour les produits alimen-

taires et non alimentaires. Comprendre les spécificités des classes moyennes ouest-africaines et leur comportement d'acheteurs de produits alimentaires devient donc essentiel pour les perspectives de développement du marché visant à permettre aux producteurs nationaux et régionaux de s'emparer d'une part importante de ce marché et de devenir plus concurrentiels à l'import.

Donner une représentation précise des caractéristiques essentielles et de la taille de la classe moyenne s'avère ambitieux. À l'instar de la pauvreté, la « classe moyenne » est un terme multidimensionnel qui peut se définir en fonction de différentes variables comme le revenu, les dépenses, la propriété des biens, le niveau d'éducation et l'affiliation professionnelle et de caractéristiques moins

tangibles comme l'attitude, les aspirations et les modes de vie. Les ménages des classes moyennes sont en général constitués de salariés et de petits entrepreneurs et ils possèdent réfrigérateurs et téléphones mobiles. Ils valorisent l'éducation, ont moins d'enfants et accordent plus de temps à la nutrition et à la scolarité des enfants. Les valeurs de la classe moyenne correspondent généralement à un souhait de rendre le marché plus concurrentiel, une meilleure gouvernance, l'égalité des sexes et un investissement accru dans l'éducation, les sciences et les technologies dans leurs pays respectifs (AfDB, 2011b).

Définir la classe moyenne et évaluer sa taille en fonction de différents critères est remis en cause par l'absence de données démographiques et socio-économiques approfondies.¹⁹ Cette section apporte des révélations sur la taille des classes moyennes en Afrique de l'Ouest selon une étude menée par la Banque de développement en Afrique s'appuyant sur des chiffres de la base de données de la Banque mondiale (povcal.net). Cette section synthétise aussi les informations sur la taille et l'évolution des classes moyennes dans cinq pays ouest-africains pour lesquels les données d'enquêtes ont été analysées par le ReSAKSS (Taondyandé et Yade, 2012a).. Le Chapitre 7 présente des informations complémentaires concernant des classes moyennes urbaines au Ghana et au Nigeria afin de jeter les bases d'une discussion de l'évolution de la demande alimentaire et de la consommation à Accra et à Lagos.

La BAD détermine trois sous-groupes au sein de la classe moyenne africaine : (1) la « classe flottante », désignant les individus dépensant au quotidien, en parité de pouvoir d'achat (PPA) évaluée sur la base des prix de 2005 (année de référence), un montant de 2 à 4 \$EU, (2) la classe moyenne inférieure, dont la dépense per capita au quotidien est comprise entre 4 et 10 \$EU et (3) la classe moyenne supérieure, dont la dépense quotidienne se situe entre 10 et 20 \$EU (AfDB, 2011b). La classe flottante est un groupe fragile positionné juste au-dessus du seuil de pauvreté et qui peut facilement retomber

dans la pauvreté suite à un choc économique. Pourtant, en tant que classe émergente, ce groupe est à même de commencer à améliorer et diversifier son régime alimentaire, en imposant au système agro-alimentaire de nouvelles et diverses demandes. En se basant sur un ménage moyen composé de cinq personnes, les dépenses mensuelles de la classe flottante seraient comprises entre 300 et 600 \$EU ; celles de la tranche haute des ménages de la classe moyenne inférieure et supérieure seraient respectivement dans les 1500 \$EU à 3000 \$EU mensuels.

Le Tableau 2.6 indique qu'en 2008, un peu plus que 70 millions d'Ouest-Africains, presque un quart de la population totale, appartenait à la classe moyenne. Toutefois, la plus grande partie, soit 40 millions (58 % du total), constitue la classe flottante, des individus dont les revenus sont à peine supérieurs au seuil de pauvreté, avec 30 millions restant dans les classes moyennes et moyenne-supérieure. Ces dernières catégories, dont la dépense quotidienne dépasse les 4 \$EU par jour, si rassemblées dans un seul pays, représenteraient en termes de population le second plus grand pays de la CEDEAO.

La classe moyenne ouest-africaine est essentiellement concentrée dans les trois pays les plus grands : la moitié vit au Nigeria, et 27 % au Ghana et en Côte d'Ivoire. Toutefois, si on la classifie par la part de la classe moyenne dans la population nationale, la répartition diffère. Le Ghana détient la plus grande part des individus de la classe moyenne en pourcentage de population (47 %), suivie par le Cap-Vert (46 %), la Côte d'Ivoire (37 %), le Sénégal (36 %) et le Nigeria (22 %). La part combinée des classes moyennes inférieure et supérieure représente 20 % de la population au Ghana et 19 % en Côte d'Ivoire, puis viennent le Cap-Vert (17 %), la Gambie (16 %), le Sénégal (12 %) et le Nigeria (10 %). En fait, si le Nigeria détient de loin la classe moyenne la plus importante dans la région, celle-ci ne représente qu'une petite part de sa population, reflétant ainsi la répartition très inégale des revenus dans le pays.

L'analyse des études budget-consommation par ReSAKSS (Taondyandé and Yade, 2012b) a aussi pris en compte les changements de la répartition

¹⁹ Les études sur les foyers tendent à sous-estimer les niveaux de dépenses et d'actifs en raison de données insuffisantes. Cette tendance biaisée s'accroît quand les revenus augmentent.

Encadré 2.1 Le double fardeau de la malnutrition en Afrique de l'Ouest

Malgré les chiffres préoccupants de la sous-nutrition du Tableau 2.7, les problèmes de surnutrition (obésité et surpoids) s'étendent en Afrique de l'Ouest et sont progressivement reconnus comme menaces à la santé publique.¹ La nécessité de traiter simultanément les questions de sous-nutrition et de surnutrition, liées toutes deux à l'évolution des modes alimentaires de la région, est généralement désignée comme le « double fardeau de la malnutrition » en Afrique de l'Ouest.

La prévalence de l'obésité dans la région est aujourd'hui estimée entre 6,6 % et 10 % de la population totale, avec des taux plus que doubles dans les zones urbaines par rapport aux zones rurales et bien plus élevés chez les femmes que chez les hommes. Entre 2000 et 2004, presque 50 % de la population urbaine d'Afrique de l'Ouest était obèse ou en surpoids (Abubakari, et al., 2008 ; FAO, 2013b). Les données de l'OMS indiquent le nombre stupéfiant de 44 % de femmes sierra-léonaises (en milieu rural comme urbain) en situation de surpoids ou d'obésité (WHO, 2008-2013).

Cette tendance s'explique notamment par des modes de vie plus sédentaires en milieu urbain et des régimes alimentaires malsains composés essentiellement de formes variées de restauration rapide basées sur les produits indigènes aussi bien qu'occidentalisés du fait que les citoyens manquent de plus en plus de temps et recherchent des solutions rapides de repas (voir Chapitre 7). Ces aliments à la densité énergétique élevée et moins diversifiés que les produits traditionnels ouest-africains sont pour la plupart des produits transformés à haute teneur en sucre, en sel et en graisse. Si l'un des objectifs de la transformation des produits alimentaires est d'étendre leur durée de conservation, cela implique souvent de supprimer des nutriments tels que les acides gras essentiels qui limitent la

durée de vie des aliments. Il en résulte un régime alimentaire de plus en plus calorique mais de moins en moins nutritif (« calories vides »).

Conséquence de ces changements, l'Afrique de l'Ouest fait face à une épidémie croissante de maladies non transmissibles liées au régime alimentaire, telles que diabète, hypertension et maladies cardio-vasculaires. La prévalence globale du diabète dans les pays ouest-africains a enregistré sur les dernières décennies une hausse estimée à 30 %. Les chiffres sont encore plus frappants dans les agglomérations du Nigeria et du Cameroun, où la prévalence du diabète a grimpé de plus de 300 % entre 1985 et 2000 (Abubakari et al., 2008).

Les coûts potentiels de ces différentes formes de malnutrition pour l'Afrique de l'Ouest, en termes de morts précoces, handicaps et perte de productivité, sont immenses. L'un des modes de calcul des coûts économiques et sociaux de ces fléaux s'établit grâce à une mesure appelée DALY (Disability Adjusted Life Years, année de vie corrigée du facteur invalidité). Un DALY représente l'équivalent de la perte d'une année entière de vie saine en comparaison d'une situation idéale où chacun vieillit, sans maladie ni incapacité. Les coûts de la sous-nutrition demeurent de loin le premier des problèmes de nutrition qui touche l'Afrique de l'Ouest, avec une perte de 383 DALY pour 1000 personnes en 2010, comparé à 14 pour 1000 en termes d'obésité et de surpoids. Pourtant, la tendance des coûts sociaux dus à la sous-nutrition est manifestement en baisse, avec une chute de 60 % depuis 1990 (947 DALY pour 1000 personnes pour cette année-là). En revanche, le coût de l'obésité et du surpoids est en augmentation, ayant plus que doublé (de 6 DALY pour 1000 en 1990) (FAO, 2013b). En outre, les maladies liées à la surnutrition sont chroniques et longues à s'installer, et alors que la population continue de s'urbaniser et vieillit, les coûts augmentent a priori rapidement. Les gouvernements ouest-africains devraient

¹ L'obésité et le surpoids sont mesurés par l'indice de masse corporelle (IMC), défini comme le poids d'une personne en kilogrammes divisé par le carré de sa taille (en mètres). L'obésité est définie par un IMC > 30, alors qu'une personne est en surpoids si l'IMC est supérieur à 25.

bientôt avoir à rediriger leurs ressources humaines et financières dédiées à la lutte contre la sous-nutrition et le retard de croissance moins visible en apparence car confinée aux zones rurales essentiellement, pour combattre les conséquences de la surnutrition, notamment dans les zones urbaines.

Les consommateurs urbains d'Afrique de l'Ouest sont de plus en plus conscients de ces problèmes de sous-nutrition. Le Chapitre 7 examine ces questions et les options politiques prises pour répondre à cet enjeu.

de population dans la classe moyenne au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Mali. Dans deux pays, le Burkina Faso et le Ghana, la part de la population dans la classe moyenne a explosé sur les 15 dernières années, avec une taille, en termes absolus, croissant à un taux annuel moyen de 10 % (bien qu'à partir d'une petite base) au Burkina Faso entre 1994 et 2009 et de presque 7 % par année au Ghana entre 1992 et 2006. En revanche, pour le Mali entre 1989 et 2006, la proportion de la classe moyenne est demeurée quasi-inchangée (en croissance de 2,5 % par année dans les zones urbaines mais en baisse de 2,4 % par année dans les zones rurales). En Côte d'Ivoire, la classe moyenne a chuté de 0,4 % par année entre 1992 et 2006. À l'instar du Mali, il s'est produit une augmentation de la classe moyenne dans les zones urbaines (0,8 % par année), compensée par une réduction plus grande en taille de la classe moyenne dans les zones rurales (2,0 % par année).

Les différences de trajectoires selon les pays et la grande proportion de la classe flottante à peine supérieure au seuil de pauvreté montrent que la taille de la classe moyenne et son augmentation demeurent fragiles. Elles dépendent essentiellement du niveau et de la qualité de la croissance économique et de l'absence de conflits civils. Le Nigeria est un exemple de la fragilité de la croissance de la classe moyenne. Bien que les données chronologiques n'aient pas été disponibles pour cette étude, les données en l'état révèlent qu'une population de classe moyenne plus nombreuse a existé pendant les années 1970 à la suite du premier choc pétrolier. Si la récente période de croissance économique soutenue a développé a priori la classe moyenne en termes absolus, sa taille relative a diminué, comme l'atteste les dernières études sur la pauvreté nationale (voir Chapitre 7).

2.3.4 Augmentation progressive de la sécurité alimentaire

Les statistiques sur la sécurité alimentaire montrent une chute des niveaux d'insécurité alimentaire dans la région, tant en nombre absolu qu'en pourcentage de population souffrant de sous-nutrition (Tableau 2.7). Selon le rapport sur l'état de l'insécurité alimentaire dans le monde (SOFI) de 2012 publié par la FAO (FAO, 2012b), la part des individus sous-nourris dans la population totale a été réduite de moitié, passant de 20 à 10 % entre 1990 et 2006-2008, avec un nombre de personnes souffrant de sous-nutrition chutant de 37,3 millions à 28,5 millions sur la même période.²⁰ Les taux de sous-nutrition en Afrique de l'Ouest sont généralement plus bas qu'en Afrique de l'Est, du Sud et du Centre. Toutefois, le Tableau 2.7 dévoile également des progrès très inégaux dans les pays ouest-africains dans la réduction de la sous-nutrition, avec de fortes progressions pour le Ghana, le Nigeria, le Mali et le Niger tandis que le Liberia, la Gambie, le Sénégal et la Sierra Leone affichent des chiffres bien plus mauvais. Par ailleurs, bien que le taux de sous-nutrition ait chuté dans 11 des 13 pays pour lesquels la SOFI a collecté des données (seuls la Gambie et le Liberia sont en hausse), en raison de l'augmentation de la population, le nombre absolu d'individus sous-nourris a augmenté dans sept pays (Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Liberia, Sénégal, Sierra Leone et Togo). Bien que la disponibilité moyenne par personne des aliments ait augmenté durant cette période, les dimensions d'accès et de qualité demeurent des enjeux majeurs.

²⁰ Il est important de noter que ces chiffres de la sous-nutrition s'appuient essentiellement sur la disponibilité de la nourriture dans la région et ne prennent donc pas en compte les questions liées à l'accès aux denrées alimentaires, tant à l'intérieur du pays qu'au sein des ménages. L'insécurité alimentaire pourrait ainsi être dans les faits bien supérieure. Ces chiffres, en outre, ne reflètent pas le statut nutritionnel des individus, notamment la prévalence élevée des enfants en retard de croissance dans toute la région.

Au-delà d'un manque de calories de base, des millions souffrent également de carences en micronutriments (appelée « faim insoupçonnée ») en fer, vitamine A, en iode et en zinc. Ces carences, en particulier chez les femmes et les enfants, sont particulièrement présentes en milieu rural et sont en partie liées aux habitudes alimentaires qui orientent la plupart des aliments riches en nutriments vers les hommes. En milieu urbain, toutefois, elles sont aussi en partie dynamisées par un changement de régime alimentaire si l'on en juge par la transition des citadins vers un régime plus riche en sucre, en graisse et en glucides (voir Partie II). Alors que les taux de sous-nutrition ont chuté sur les trente dernières années, des problèmes d'obésité et de surpoids commencent à émerger au cœur de la santé publique, particulièrement dans les zones urbaines (Encadré 2.1).

2.4 Des progrès économiques et politiques encore fragiles dans l'ensemble

2.4.1 Crises récurrentes

Malgré la tendance positive en termes de revenu par habitant et d'accessibilité alimentaire en Afrique de l'Ouest ainsi qu'une perspective d'une démocratisation et d'une ouverture des systèmes politiques depuis les années 1990, la région est confrontée à de nombreuses catastrophes naturelles et d'origine humaine depuis un demi-siècle. Cette situation a généré de graves pénuries alimentaires et mis à mal la capacité productive de plusieurs pays.²¹ L'instabilité traverse souvent les frontières, perturbe le commerce régional et élève les risques d'investissement dans les pays limitrophes (les coûts imposés au Mali et au Burkina Faso du fait de la perte d'accès au port d'Abidjan pendant le conflit ivoirien en sont la preuve). La vulnérabilité persistante face aux catastrophes naturelles et d'origine humaine est mise en évidence par les crises alimentaires récurrentes survenant au Sahel, par les guerres civiles en Sierra Leone, en Côte d'Ivoire et au Liberia, et par les attaques terroristes de la part de groupes indépen-

dants au Nigeria et au Mali. La combinaison de la pression démographique, de la détérioration de l'environnement et d'un aménagement territorial déséquilibré risque fort d'entretenir la vulnérabilité de la région aux conflits et aux catastrophes.

La Figure 2.3 indique le nombre d'individus touchés par les catastrophes naturelles en Afrique de l'Ouest entre 1965 et 2010. Ces catastrophes étaient à l'origine des sécheresses (essentiellement dans les pays du Sahel) et des inondations (dans les pays du littoral pour la plupart), sachant que les premières s'avèrent plus dévastatrices. Comme le montre la Figure 2.3, les catastrophes naturelles surviennent irrégulièrement et à des magnitudes extrêmement variables. Les pays d'Afrique de l'Ouest, notamment les Etats membres du CILSS, ont appris à gérer et atténuer les catastrophes naturelles localisées grâce aux systèmes d'information du marché et d'alerte précoce ainsi qu'au développement de différents types de filets de protection sociale. Ces outils se sont toutefois révélés moins adaptés aux périodes de pénurie alimentaire mondiale et aux pics de prix comme ce fut le cas en 2007-2008, 2010 et 2012 (voir Section thématique A).

Depuis les années 1980, la fréquence des catastrophes naturelles a chuté par rapport aux crises d'origine humaine liées principalement aux conflits civils (Liberia, Sierra Leone, Côte d'Ivoire et Mali plus récemment). Certaines de ces crises se sont prolongées. Ainsi, sur les 30 années allant de 1981 à 2010, FAO/GIEWS a enregistré 23 années d'urgence pour la Sierra Leone et 22 ans pour le Liberia (Josserand, 2011). En prenant en compte le nombre d'individus touchés et la gravité des pénuries, les pays les plus durement affectés par ce type de crise générée par des conflits ont été par ordre de taille, le Nigeria (en raison de la guerre civile des années 1960), le Liberia, la Sierra Leone, la Côte d'Ivoire et la Guinée-Bissau (ibid.).

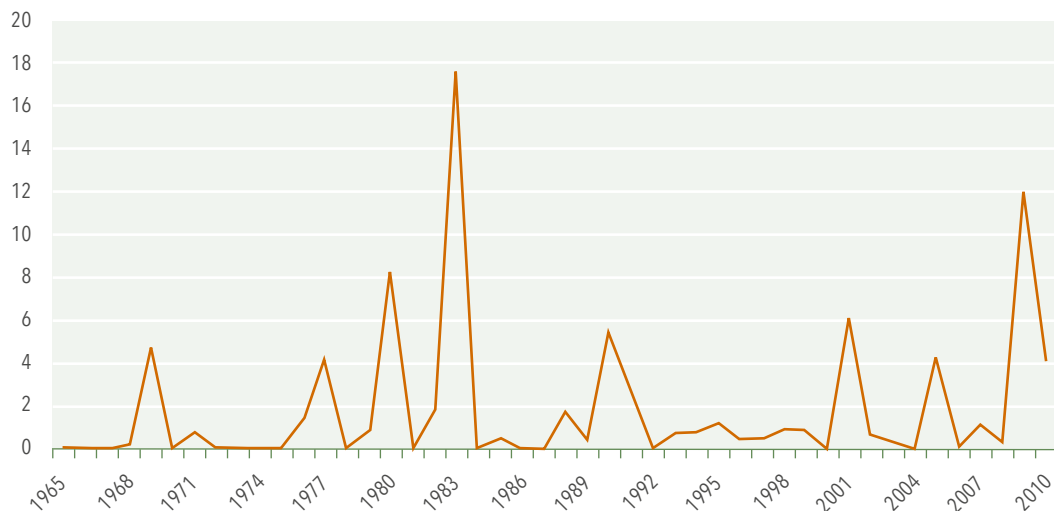
Les catastrophes naturelles et d'origine humaine récurrentes ont sérieusement affecté le développement des systèmes agroalimentaires en Afrique de l'Ouest :

» En l'absence d'outils de gestion des risques comme l'assurance-récolte, les sécheresses et

21. Comme le note Josserand (2011), la distinction claire entre les catastrophes naturelles et d'origine humaine est souvent complexe, car les facteurs naturels et humains interviennent souvent indifféremment dans la création ou l'aggravation d'une crise alimentaire.

Figure 2.3 Nombre d'individus affectés par les catastrophes naturelles en Afrique de l'Ouest ^a

En millions, 1965 - 2010



Source : base de données OFDA/CRED sur les catastrophes naturelles, université de Louvain, tel que présenté dans Josserand, 2011

^a Les figures intégrant les pays de la CEDEAO ainsi que le Tchad et la Mauritanie.

les récoltes perdues obligent fréquemment les agriculteurs à vendre leurs biens pour survivre. Résultat, même quand les conditions de production reprennent leur état « normal », la production ne repart en général que très lentement.

- » Face au risque de catastrophe naturelle, les agriculteurs privilégient la résilience et la gestion des risques au niveau de l'exploitation, souvent en diversifiant leurs activités agricoles et non-agricoles. La stabilité obtenue grâce à la diversification s'acquiert aux dépens de l'efficacité, tant au niveau de l'exploitation que du système de commercialisation, qui aurait pu être atteinte avec une spécialisation plus accrue au sein de l'exploitation.
- » L'instabilité de la production alimentaire locale due au climat augmente l'intérêt des transformateurs de produits alimentaires et des détaillants à se tourner vers les produits importés plutôt que vers la production locale pour s'assurer un approvisionnement régulier.
- » Les guerres et les troubles civils entraînent la disparition de biens et d'infrastructures productifs, l'absence de cadre légal, la destruction

du capital humain et la fuite des ressources financières et humaines au-delà des frontières. En raison de l'interdépendance des états ouest-africains, une même crise touche fréquemment les pays limitrophes.

- » Les catastrophes, qu'elles soient naturelles ou d'origine humaine impliquent des interventions d'urgence nécessitant des efforts tels que la distribution la plus large possible d'aide alimentaire. En cas d'inorganisation, ces efforts sécurisés peuvent mettre à mal les initiatives locales de production alimentaire et de commerce.

Etant donné le caractère inévitable des catastrophes naturelles à venir et le nombre croissant de conflits qu'elles peuvent générer autour d'accès aux ressources agricoles de plus en plus rares (notamment dans un contexte de changement climatique), le renforcement des modalités de résolution de ces conflits devront être un élément essentiel des stratégies de développement Agricole. Il s'avère également impératif de concevoir dispositifs de protection sociale qui renforcent les initiatives d'investissement dans l'ensemble du système agroalimentaire plutôt que les contrer. Ces deux impératifs sont examinés en Partie IV.

Encadré 2.2 De la dégradation des ressources à une intensification de l'agriculture durable

S'attaquer aux problèmes de la dégradation des ressources agricoles et du recul de productivité des terres en Afrique de l'Ouest demande une approche plus sophistiquée que celle qui consisterait simplement à s'efforcer de reproduire le modèle de la Révolution verte en Asie, fondée sur les semences améliorées, l'expansion de l'irrigation et l'utilisation fortement accrue des engrais minéraux. Au vu de la diversité agro-écologique ouest-africaine, les faibles infrastructures de base (y compris pour l'irrigation) et les enjeux du changement climatique, de nombreux appels ont été lancés en faveur d'approches plus adaptées localement pour une intensification de l'agriculture durable. Bien qu'il n'existe pas une définition unanime de l'« intensification durable », plusieurs éléments communs ressortent de la plupart des débats sur ce thème:¹

1. *Passer d'une généralisation de l'utilisation en hausse des engrais minéraux à un recentrage sur l'amélioration de la santé des sols.* Les éléments essentiels à une approche favorisant la bonne santé des sols sont constitués par une combinaison d'engrais minéraux, de matière organique et des techniques culturales telles que le labourage minimum et les cultures intercalaires qui améliorent la rétention d'eau et les biotes des sols. Cette approche vise également à augmenter l'efficacité de l'engrais utilisé via une combinaison plus harmonieuse de la composition des engrais adaptée aux besoins nutritifs spécifiques des sols et des cultures de chaque agriculteur et en améliorant la planification et la mise en place des applications via des techniques comme le microdosage.
2. *Passer d'une approche basée sur des recommandations de vulgarisation unique à des approches différenciées adaptées aux divers systèmes agricoles en Afrique de l'Ouest.*
3. *Se recentrer sur une approche de production des cultures non limitée aux pesticides et herbicides mais orientée vers la lutte intégrée.* Cette approche privilégie un agroécosystème sain (dont le maintien des populations d'insectes utiles et de prédateurs naturels des parasites agricoles) constituant le front de défense des agriculteurs face aux récoltes endommagées.
4. *Augmenter la productivité et la solidité des récoltes face aux chocs environnementaux en adaptant le germoplasme à l'environnement et aux conditions spécifiques des sols* grâce à un programme de sélection visant à exploiter et entretenir la diversité génétique des cultures africaines. Ce programme prévoit de s'appuyer sur un éventail de techniques de sélection, y compris la sélection agricole traditionnelle, la culture de cellules et de tissus, la sélection assistée par marqueur et l'ingénierie génétique (bien que celle-ci ne fasse pas l'unanimité parmi les adeptes de l'intensification durable).
5. *Passer d'une approche favorisant uniquement l'expansion de l'irrigation à une meilleure gestion des sols et de l'eau,* notamment dans les zones pluviales grâce à des techniques de culture destinées à conserver, à stocker et à retenir l'eau. Dans les systèmes

¹ Voir FAO (2011b) ; The Montpellier Panel (2013) ; Garnett and Godfray (2012) ; et Fairhurst (2012).

irrigués, l'accent est de plus en plus mis sur l'amélioration de l'efficacité d'utilisation de l'eau, comme c'est le cas de la réduction de déperdition d'eau.

6. *Développer un cadre politique solidaire* incitant les acteurs à adopter des pratiques durables d'intensification. Parmi celles-ci, établir une cotation plus réaliste de l'eau d'irrigation afin de décourager sa dilapidation, améliorer l'accès au crédit aux agriculteurs afin d'acquérir du matériel agricole pouvant être utilisé pour construire des billons cloisonnés pour conserver l'eau et de petites barrières de rétention, et s'affranchir des subventions pour les engrais non ciblés pour aller vers des approches de « subvention intelligente » plus ciblées, basées sur des avoirs (voir Section thématique C en Partie IV).

L'Afrique de l'Ouest peut se vanter de quelques modèles de succès locaux grâce à une approche d'intensification durable, notamment dans le Sahel où des terres très dégradées ont été restaurées, en privilégiant le reboisement et en remontant le niveau des nappes phréatiques épuisées (Botoni and Reij, 2009 ; Kabore and Reij, 2004). D'autres approches, telles que les cultures intercalaires de maïs et de légumineuses (ces dernières fixant l'azote et contribuant à la suppression des mauvaises herbes au début de la croissance du maïs), s'avèrent très prometteuses, tout autant que les avancées dans les variétés de maïs résistant à la sécheresse grâce à la génétique.

Favoriser l'adoption approfondie de l'intensification durable en Afrique de l'Ouest nécessitera de relever deux défis :

7. Le développement, la diffusion et l'utilisation de ces techniques exigent une connaissance et une gestion bien supérieures aux approches universelles. Le développement et la diffusion d'une intensification agricole

durable adaptée localement nécessitera un investissement conséquent dans le renforcement des connaissances et des capacités dans tout le système agroalimentaire. Les systèmes de recherche agricole doivent collaborer avec les agriculteurs et les autres acteurs comme les distributeurs d'intrants pour développer les solutions durables, les organisations des producteurs et les agents de vulgarisation doivent promouvoir ces approches et intégrer les connaissances empiriques des agriculteurs qui peuvent contribuer à l'amélioration des solutions proposées, et les agriculteurs doivent apprendre le mode d'utilisation des nouvelles technologies et des outils de gestion.

8. Les possibilités d'apprentissage dans la région, de partage des succès et d'enseignements tirés des échecs se font légion au fur et à mesure des approches d'intensification adaptées aux différentes agro-écologies régionales. En même temps, le besoin d'une meilleure coordination parmi les nombreuses organisations encourageant les différentes versions de l'intensification durable existe dans toute la région. Actuellement, 40 organisations locales œuvrent dans le domaine de la gestion des ressources naturelles et du développement rural. Les initiatives sont généralement peu reliées les unes aux autres, chaque organisation visant à garantir sa propre survie et sa légitimité à développer ses propres programmes plutôt que d'inventer des modes complémentaires vers les autres (ECOWAS et al., 2012). La CEDEAO, grâce à son programme régional PDDAA et à sa collaboration avec le CILSS et le CORAF, qui sont les premiers à encourager la collaboration régionale sur les questions de gestion des ressources naturelles et de la recherche agricole, ont un rôle évident à jouer dans la promotion d'une cohérence et d'une collaboration accrues dans ce domaine.

2.4.2 Une pression croissante sur les ressources naturelles

La croissance démographique peut provoquer une intensification agricole en consolidant les liens entre les milieux rural et urbain, en générant une demande alimentaire supplémentaire et en diminuant les coûts de transaction de l'approvisionnement des intrants et des services de soutien. Or, dans la pratique, l'augmentation des ratios travail-terre et animaux-terre en Afrique de l'Ouest accroissent souvent la pression sur le fonds de ressources naturelles. Pour l'ensemble de la région, la superficie moyenne de terre arable par résident rural est d'à peine 0,5 hectare. Environ 20 % de la population rurale habite dans un lieu où la densité est encore plus élevée (Johnson et al., 2008). Ces densités de population plus élevées, surtout en zones non irriguées, contribuent à réduire les jachères et à fragmenter la taille des exploitations agricoles au point où elles ne permettent pas de subvenir à l'existence, à moins de produire un excédent commercialisable. La pression démographique est particulièrement élevée dans les zones à fort potentiel de production et le long des principaux cours d'eau et des voies de communication. Il peut en résulter des morcèlements de terrain dans les zones les plus peuplées ayant facilement accès au marché et une expansion des frontières agricoles ainsi qu'une surutilisation des ressources naturelles dans les zones moins peuplées. Dans des systèmes agro-écologiques plus fragiles comme les zones soudano-sahéliennes, la pression démographique, en réduisant les périodes de jachère, contribue à la surutilisation des ressources naturelles, à la dévalorisation des zones de production agricole extensive et à l'accroissement de l'élevage. Cette expansion, touchant essentiellement l'agriculture et de fait l'élevage, tend à perturber de plus en plus les systèmes traditionnels de gestion des terres, et crée des conflits entre agriculteurs et éleveurs. Erosion du sol, disparition de la couverture végétale protégeant des dégâts causés par le vent et de l'envasement des lacs et des cours d'eau, déforestation et perte de biodiversité sont quelques-unes des conséquences de cette expansion.²² En Afrique de l'Ouest, les sols

sont généralement plus anciens que dans d'autres parties du monde (les régions à l'activité volcanique plus récente par exemple) et sont bien plus épuisés en nutriments. Dans 14 pays de la CEDEAO sur 15 dont les données sont disponibles, les pertes nettes en nutriments allaient de 41 kg/ha/an pour le Sénégal à 73 kg/ha/an pour la Guinée-Bissau en 2002-2004 (Morris et al., 2007b). À l'instar du reste du continent, l'Afrique de l'Ouest perd de sa couverture forestière à cause de l'expansion agricole, de l'abattage du bois de chauffage et du développement de l'industrie forestière. Le taux de déforestation de l'Afrique est deux fois plus élevé que dans le reste du monde (ibid.).

La pression sur les systèmes de gestion des terres est accentuée par l'insécurité du régime foncier dans la quasi-totalité de l'Afrique de l'Ouest, ce qui limite les tentatives d'investissements visant à améliorer la terre et entrave le remembrement des toutes petites parcelles. La hausse globale des prix du secteur agricole depuis 2008 ne cesse d'aviver l'intérêt des investisseurs étrangers dans les terres ouest-africaines, et l'ambiguïté dans le choix et l'application des droits fonciers font que les agriculteurs peuvent être privés de leurs terres sans aucune compensation en retour (voir Section thématique D sur le régime foncier et les droits à l'eau en Partie IV). Les conflits sur l'utilisation des terres sont en augmentation (entre agriculteurs et éleveurs entre autres), et à moins que la situation ne s'améliore, ne sont pas près de cesser du fait que la dégradation des ressources provoque un exode massif (y compris au-delà des frontières) car les réfugiés environnementaux sont à la recherche de zones plus productives pour assurer leur subsistance. L'enjeu majeur auquel fait donc face la région est d'assurer la transition entre la dégradation de ressources et une intensification de l'agriculture durable (Encadré 2.2).

2.4.3 Changement climatique

La vulnérabilité des systèmes agricoles et de l'élevage ouest-africains aux conditions météorologiques est accentuée par le changement climatique, susceptible d'affecter de la pire des façons les régions arides et semi-arides du Sahel.

22. En Afrique de l'Ouest, ces différents phénomènes se traitent souvent comme différentes composantes de la « désertification », terme désignant dans la région la dégradation des ressources naturelles et les effets du changement climatique dans leur ensemble, et pas uniquement le déplacement du désert du Sahara vers le sud.

Pour toute information, voir ECOWAS, et al. (2012).

La période allant des années 1930 aux années 1950 s'est caractérisée par des précipitations exceptionnellement intenses suivies d'une sécheresse qui s'est prolongée quasiment sans discontinuer entre les années 1960 et 1990. Au cours de cette période, les températures sont montées d'environ 1 degré Celsius (Jalloh et al., 2013). Les taux moyens annuels de précipitations et de ruissellement ont chuté de près de 30 %, avec comme conséquences des effets dévastateurs sur les populations locales et leurs moyens de subsistance. Depuis le milieu des années 1990, les conditions pluviométriques se sont améliorées, notamment dans le Sahel continental (Niger, nord du Nigeria et Tchad), bien qu'elles aient été accompagnées d'une plus grande variabilité interannuelle des précipitations.

Les projections climatiques liées aux précipitations en Afrique de l'Ouest entretiennent une grande incertitude. Les analyses pour cette région, sans doute plus qu'ailleurs, restent aléatoires et les conclusions tirées de ces projections climatiques et de leurs conséquences demeurent trop incertaines pour anticiper comme il se doit les risques et les opportunités relatives au changement climatique (SWAC, 2009). L'évaluation complexe et approximative des futurs impacts du climat sur la région exige une analyse prudente (CILSS et al., 2008). Le GIEC prévoit qu'au cours du XXI^e siècle, le réchauffement planétaire devrait s'intensifier plus en Afrique que dans le reste du monde. La hausse moyenne de température entre 1980/99 et 2080/99 est évaluée à 3 à 4° C pour l'ensemble du continent, soit une fois et demie supérieure au niveau mondial. Cette augmentation serait moins marquée dans les zones littorales et équatoriales (+3° C) et la plus haute augmentation concernerait la région du Sahara occidental (+4° C) (Pachauri et Reisinger, 2007). Un consensus global semble se dégager sur les augmentations des températures moyennes annuelles, même si les changements peuvent être inégalement répartis sur la région. Les hausses de températures n'ont pas été observées sur toute l'Afrique de l'Ouest au cours des dernières décennies. Malgré l'incertitude pesant sur les modèles climatiques ouest-africains et l'absence de consensus sur les différents scénarios climatiques sur la variabilité

des précipitations, le GIEC prévoit une réduction de la pluviométrie annuelle moyenne de l'ordre de 10 à 20 %. Bien que les modèles climatiques régionaux ne soient pas parvenus à un consensus quant aux évolutions des précipitations moyennes dans la région, il est admis que la variabilité du climat (en température et en précipitations) devrait s'accroître.

Au-delà des baisses de précipitations, le rapport du GIEC (Pachauri et Reisinger, 2007) prévoit une baisse du niveau des eaux souterraines du fait de leur faible recharge et de la diminution du nombre et de la taille de points d'eau et d'étangs, ainsi qu'au rendement décroissant des principales récoltes (maïs, sorgho, riz et niébé) et de la production de céréales notamment. Brown et Crawford (2008) estiment que les températures devraient augmenter de 2,5 à 3° C d'ici à 2100 et les rendements de maïs baisser de 6,9 % d'ici à 2020, même si le rendement du mil, culture résistant mieux à la sécheresse, ne devrait pas en pâtir.

Une autre conséquence attendue du changement climatique consiste à l'augmentation des flux migratoires de la région, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières nationales, du fait que les populations dans les zones particulièrement affectées cherchent d'autres sites pour assurer leur subsistance. Dans un contexte d'insécurité des droits fonciers et des ressources en eau (comme la pêche), cette migration éventuelle de réfugiés environnementaux ne peut que contribuer aux crises récurrentes précédemment examinées dans ce chapitre.

2.5 Mondialisation et changements technologiques

Les différentes forces motrices liées à la mondialisation de l'économie et la rapidité des changements technologiques façonnent l'évolution structurelle de l'Agriculture ouest-africaine. Même si la liste n'est pas exhaustive, trois des forces les plus puissantes sont l'engagement des nouveaux acteurs mondiaux dans l'Agriculture ouest-africaine, la révolution de l'information et la révolution biotechnologique.

2.5.1 Mondialisation et engagement de nouveaux acteurs internationaux

Les réformes économiques entreprises depuis le milieu des années 1980, associées à d'autres réformes sectorielles (traitées dans le Chapitre 11), ont conduit à une plus grande ouverture de l'Afrique de l'Ouest aux marchés internationaux, à une époque où le processus de mondialisation s'est accéléré dans le monde entier. Le développement de chaînes de valeur plus sophistiquées impliquées dans l'approvisionnement mondial de produits pour des marchés haut de gamme offre de nouvelles opportunités aux agriculteurs et aux transformateurs ouest-africains, mais ce uniquement s'ils sont capables de respecter les quantités minimales de commandes et les normes de qualité strictes des entreprises.²³ Les préoccupations des consommateurs des pays importateurs du Nord au sujet de la sécurité des produits, de la qualité écologique et des conditions de travail ont généré de fortes exigences de traçabilité et de respect des normes de production (comme garantir que le cacao n'a pas été produit en ayant recours au travail des enfants). Parallèlement, la classe moyenne ouest-africaine en augmentation commence aussi à faire part d'exigences semblables (voir Chapitre 7).

L'ouverture accrue des marchés de la région aux importations d'aliments transformés en provenance de l'étranger (morceaux de poulets surgelés, lait en poudre), souvent à très bas prix, menace aussi la compétitivité de certaines industries nationales, comme le présente la Partie III. Cette concurrence engendre des pressions de la part de groupements d'agriculteurs et de certains transformateurs exigeant plus de protectionnisme, au nom de la souveraineté alimentaire.

Depuis le début des années 2000, un nombre croissant d'acteurs, en particulier la Chine et l'Inde

(Broadman et al., 2007), mais aussi le Brésil et la diaspora africaine, constitue une source majeure pour la demande d'exportations africaines et pour l'investissement et l'assistance technique dans les domaines de l'agriculture et de l'agroalimentaire (parfois liés à l'exportation). L'expansion des relations entre l'Afrique de l'Ouest et ces nouveaux acteurs offre de nouvelles opportunités d'augmentation et de diversification de la production et des marchés agricoles d'Afrique de l'Ouest, mais soulève aussi des inquiétudes dans la région quant à la concurrence (c'est le cas entre les entreprises asiatiques et ouest-africaines) et au contrôle des ressources au sein même du secteur.

Les nouveaux acteurs sont aussi devenus d'importants fournisseurs d'importations de machines agricoles et de produits manufacturés. Si la plus grande disponibilité de produits manufacturés légers bon marché (textiles synthétiques, sandales en plastique bas de gamme) peut être une aubaine pour les consommateurs ouest-africains, elle étouffe la production locale de biens concurrents et remet en cause la stratégie d'expansion axée sur l'Agriculture en Afrique de l'Ouest et sa croissance (résultant d'une demande pour des produits manufacturés locaux), à l'instar de la Révolution verte en Asie.

2.5.2 La révolution des technologies de l'information

La diffusion rapide des technologies modernes de l'information et de la communication, et des téléphones portables en particulier, a eu un effet considérable sur le développement agricole dans la région. L'utilisation de téléphones portables par les négociants a amélioré l'intégration du marché (Aker, 2010 ; Aker et Mbiti, 2010), et leur accessibilité accrue dans les zones rurales leur offre de nouvelles opportunités en tant qu'outil intégré aux programmes de vulgarisation agricole. Grâce à l'expansion de services de transfert de fonds s'appuyant sur les télécommunications modernes, le potentiel de diffusion des services bancaires mobiles par le biais de téléphones portables ainsi que la plus grande simplicité des versements d'argent par les immigrés à leurs familles habitant dans des zones rurales pourraient développer les services financiers et la capacité des ménages en milieu rural à faire face à des

23 « Qualité@quantité » (Quality@quantity en anglais) est une expression utilisée dans l'agro-industrie désignant le besoin des grands acheteurs de produits agricoles d'obtenir une qualité de produit constante et en volume suffisant pour permettre à l'acheteur de réaliser des économies d'échelle (Perakis, 2009). Comme exposé dans la Partie III, assurer la qualité@quantité est un défi permanent pour les producteurs et grossistes d'Afrique de l'Ouest qui vendent à la fois à l'export et aux transformateurs nationaux. L'incapacité de garantir la qualité@quantité sur les marchés de l'exportation fait se détourner les acheteurs extérieurs des produits d'Afrique de l'Ouest ou les conduit à proposer de fortes remises. L'incapacité de garantir la qualité@quantité aux transformateurs de la région (par exemple les industriels de l'alimentation du bétail) les conduit souvent à se tourner vers des matières premières importées, faisant augmenter par là même la dépendance de l'Afrique de l'Ouest aux importations.

situations de crise alimentaire. Cependant, comme l'illustre l'expérience des Printemps arabes, la diffusion de ces technologies facilite aussi la mobilisation collective contestant les décisions gouvernementales du moment, notamment les politiques alimentaires.

2.5.3 La révolution des biotechnologies

La révolution des biotechnologies, y compris le développement des variétés transgéniques, laisse entrevoir de meilleurs rendements (en élaborant du maïs résistant à la sécheresse par exemple), une teneur en nutriments accrue et une réduction de l'utilisation de pesticides. Un vif débat agite toutefois de nombreux pays ouest-africains quant à la tentation d'adopter les OGM (relayé par des groupes extérieurs à la région, opposants comme partisans). Les préoccupations soulevées concernent entre autres la sécurité des hommes et de l'environnement, le risque de voir les droits locaux de la propriété intellectuelle s'appliquant aux variétés indigènes transférés au profit d'entreprises internationales, et la crainte de voir les marchés d'intrants passer aux mains des multinationales. Les Etats-membres de la CEDEAO et les partenaires au développement de la région ont des politiques différentes en ce qui concerne les organismes génétiquement modifiés (OGM). Les gouvernements de Burkina Faso et le Nigeria, par exemple, ont sollicité que les OGM fassent partie d'une stratégie diversifiée pour accroître la production agricole, tout comme la Banque africaine de développement. D'autres pays de la région, cependant, se sont soit opposés à l'introduction des OGM ou n'ont pas pris de position officielle sur la question.

2.6 Synthèse des principales conclusions

L'Afrique de l'Ouest est au cœur d'une transformation structurelle de sa société, de son économie et de son environnement. Dynamisée par une croissance démographique de 2,6 %, par une urbanisation rapide (plus de la moitié des habitants d'Afrique de l'Ouest vivront dans des villes en 2050), par une augmentation et une répartition évolutive des revenus, par l'expansion des secteurs non agricoles de l'économie, par la mondialisation, par la pression accrue sur les fonds de ressources

naturelles et le changement climatique, cette transformation entraîne d'énormes répercussions sur l'Agriculture ouest-africaine. Les moyennes régionales concernant ces changements masquent cependant les différences importantes qui existent entre les 15 pays de la zone CEDEAO. Les taux de croissance agricole et économique dans la région varient considérablement. L'impact des troubles civils dans des pays comme le Liberia, la Sierra Leone et la Côte d'Ivoire transparait dans leurs performances moindres, comparés à celles des « stars » économiques que sont le Ghana et le Cap-Vert. Trois pays, le Nigeria, la Côte d'Ivoire et le Ghana, représentent, à eux seuls, les trois quarts de la population d'Afrique de l'Ouest et 80 % de son PIB. La santé de ces économies influe donc considérablement sur le reste de la région. L'intégration régionale accrue permet aux économies moins importantes des autres pays de la CEDEAO de profiter de la croissance des « trois grands », mais elle les rend aussi vulnérables aux perturbations que peuvent connaître ces économies, comme l'a montré l'impact de la crise ivoirienne sur les voisins de la Côte d'Ivoire.

De par leurs effets sur les demandes auxquelles doivent faire face les producteurs de la région et la capacité du système agroalimentaire à répondre à ces demandes, divers facteurs influencent la transformation de l'Agriculture ouest-africaine. En voici les principaux :

- » Croissance rapide de la population, prévue selon les projections, de plus que doubler entre 2010 et 2050, passant de 301 à 734 millions.
- » Urbanisation rapide, tant dans les grandes villes (en particulier le long de la côte) que dans les villes secondaires émergentes de toute la région, associée à des changements de style de vie y compris dans les habitudes de consommation alimentaire analysées dans la Partie II de ce rapport.
- » Transformation structurelle très irrégulière des économies ouest-africaines en cours, avec une part importante de la population occupant des emplois peu productifs dans le secteur des services informels.

- » Croissance du revenu par habitant et les changements dans sa répartition, notamment le développement de la classe moyenne ouest-africaine évalué aujourd'hui à un quart de la population totale. Cette proportion diffère selon les pays car le rythme de croissance économique et sa répartition entre les différents segments de la population varient considérablement d'un pays à l'autre.
- » En sus de l'émergence de la classe moyenne, un marché de masse important et croissant d'individus vivant toujours sous le seuil de pauvreté et pour qui le prix des denrées alimentaires est un facteur déterminant de leurs revenus réels.
- » Catastrophes naturelles et d'origine humaine entraînant des perturbations sérieuses dans plusieurs pays, malgré une tendance à l'augmentation globale des revenus dans la région. Ces catastrophes vont des sécheresses et inondations aux guerres civiles et attaques terroristes, et leurs effets dépassent souvent les frontières. De telles catastrophes exigent souvent des opérations d'interventions d'urgence et sont à même de détourner les ressources d'un développement agricole sur le plus long terme. Si elles ne sont pas soigneusement coordonnées avec les politiques agricoles, ces opérations (comme la distribution non ciblée d'aide alimentaire) peuvent aussi saper les mesures favorisant une croissance agricole à plus long terme.
- » Pression grandissante sur le fonds de ressources naturelles due au changement climatique et à la pression démographique.
- » Nouvelles opportunités et menaces résultant de la mondialisation, dont de nouvelles possibilités d'exportation mais aussi une concurrence fortement accrue de fournisseurs étrangers dans certains marchés ouest-africains. La mondialisation a aussi mené à l'émergence de nouveaux acteurs internationaux (originaires d'Asie, d'Amérique Latine et des diasporas africaines), comme investisseurs potentiels et sources de demande de produits d'Afrique de l'Ouest, et à la nécessité de faire face à une volatilité des prix internationaux des matières premières de plus en plus accrue ces dernières années.
- » Nouvelles opportunités, issues des révolutions des biotechnologies et de l'information, visant à établir des liens entre les producteurs ouest-africains et de nouvelles sources de demande (et de possibilités de financement via les services bancaires mobiles) et à répondre à l'évolution de la demande avec de nouveaux produits plus adaptés.

Les chapitres suivants de ce rapport analysent l'impact de ces facteurs sur l'Agriculture ouest-africaine et leurs répercussions sur les politiques agricoles de la région.



Chapitre 3

Réponse de la production

Ce chapitre présente brièvement la façon dont l'Agriculture ouest-africaine a répondu aux facteurs présentés dans le Chapitre 2 en termes d'accroissement de production et de croissance de productivité. Il décrit dans un premier temps la base de production agricole diversifiée de la région, moteur de la capacité locale à répondre aux demandes croissantes de ses produits Agricoles. Le chapitre passe ensuite en revue les tendances de la région sur la production des denrées agricoles des trente dernières années, tel que présentées par FAOSTAT. Afin de vérifier si les augmentations de production sont le résultat d'une simple affectation accrue des ressources à la production agricole en utilisant les technologies existantes ou d'une plus forte productivité, le chapitre analyse ensuite les tendances de la productivité de la terre, du travail et de la totalité des facteurs de production engagés dans l'Agriculture ouest-africaine sur les 30 à 40 dernières années.

Cette analyse dans les trois premières sections du chapitre montre que la réponse de la production en Afrique de l'Ouest, quoique dynamique pour certains produits et pays, demeure faible et irrégulière pour d'autres. Le chapitre traite ensuite des principales causes de cette réponse mitigée de l'offre, allant de l'accès limité au marché dans de nombreux domaines à une recherche agricole et à des systèmes de vulgarisation timides dans plusieurs pays. La réponse limitée de l'offre de l'Agriculture ouest-africaine contribue à l'accroissement des importations alimentaires dans la région, tels que décrits dans le Chapitre 4. Le chapitre actuel pose ainsi les bases d'une analyse détaillée s'appuyant sur les données commerciales du Chapitre 4 et sur l'analyse donnée par les chaînes de valeur spécifiques et les industries agroalimentaires de la Partie III.

3.1 Une base de production agricole très diversifiée

La réponse aux forces présentées dans le Chapitre 2 en termes de production de la région est fortement tributaire des conditions agro-écologiques très diversifiées propres à l'Afrique de l'Ouest et à sa vulnérabilité aux chocs climatiques.

3.1.1 Diversité des conditions agro-écologiques

L'Afrique de l'Ouest est une région diversifiée, caractérisée par une large palette d'écosystèmes et de systèmes de production. La région s'étend du désert du Sahara au nord, affichant une pluviométrie de moins de 100 mm par an, via les zones de transition sahéliennes (200 à 600 mm par an) et les savanes soudanaises aux forêts tropicales du littoral du golfe de Guinée et du Nigeria méridional, et comptabilisant plus de 2000 mm par an. Les activités agricoles

vont du pastoralisme nomade dans l'extrême nord via les systèmes agropastoraux du Sahel, à un système de cultures mixtes de céréales et de tubercules dans les savanes soudanaises (surnommé « Middle Belt », centre du Nigeria), les cultures de tubercules et l'arboriculture dans les zones plus pluvieuses plus au sud, au système de pêche subhumide et artisanal côtier le long de l'Atlantique. L'augmentation de la production des cultures est quintuplée à l'hectare en passant des systèmes agro-pastoraux du Sahel (soit 240 \$EU/ha) aux systèmes de culture de plantes pérennes du sud (1 125 \$EU/ha) (Bénin et al., 2011). En fait, un tiers environ des terres d'Afrique de l'Ouest est consacré à l'agriculture, dont un tiers seulement est utilisé pour la production de cultures et le reste comme pâturages.

La production agricole est concentrée dans des zones où s'opère une combinaison avantageuse des conditions agro-écologiques, des densités de

population, des infrastructures et de l'accès au marché. La disponibilité de l'eau joue un rôle prééminent dans l'évaluation du potentiel de production. La production provient essentiellement des zones humides et semi-humides. Les zones humides du littoral sont adaptées à la production de racines, de tubercules, de plantes pérennes, de café, de cacao et de palmiers à huile, mais également de légumineuses, de maïs et d'ananas. Les maladies transmises par les tiques et la trypanosomiase limitent toutefois sérieusement la production de bétail le long du littoral humide. La Middle Belt génère un potentiel plus diversifié en raison des conditions climatiques et du sol. Les cultures se composent de mil, de sorgho, de maïs, d'oléagineux (sésame, karité et arachides), de noix de cajou, de coton, de manioc, d'agrumes et de haricots. Ses ressources abondantes en pâturages permettent une production élargie d'élevage incluant bovins, caprins et ovins.

Dans les zones arides et semi-arides du Sahel, la production de bétail est plus importante que la production agricole, limitée par la disponibilité de l'eau et concentrée le long des cours d'eau, des zones irriguées et des plaines. La zone sahélienne entretient une longue tradition d'élevage basée sur les systèmes extensifs de transhumance adaptés aux saisons des pluies. Les cultures se composent de millet, de sorgho, de riz irrigué et pluvial, de légumineuses (notamment le niébé), d'oignons et d'arachides (Blein et al., 2008). La production ne cesse d'augmenter dans la zone soudanaise avec les racines, tubercules et le maïs gagnant du terrain au nord de leurs zones traditionnelles de production, et les produits sahéliens comme les légumineuses, le sorgho, le millet et le bétail se retrouvent de plus en plus au sud de leur zones traditionnelles de production.

3.1.2 Une vulnérabilité élevée aux conditions climatiques

L'Afrique de l'Ouest en général, et la région du Sahel en particulier, se caractérise par quelques-uns des climats les plus variables de la planète, et cette variabilité augmente au fur et à mesure que l'on avance vers le nord à travers les zones subhumides et semi-arides. Les régions semi-arides sont particulièrement vulnérables à la variabilité climatique

que représentent notamment la sécheresse et les inondations. La production agricole en Afrique de l'Ouest est essentiellement pluviale, ce qui explique que les niveaux de production et les conditions de pâturage sont sensibles aux fluctuations des précipitations, en particulier au Sahel. Seules 10 % des terres cultivées de la CEDEAO et 2 % des terres cultivées au Sahel sont irriguées. De plus, la moitié ou presque de la population vit dans des zones où la période de croissance est inférieure à six mois. Ces zones constituent à peine plus de la moitié des terres cultivées (Johnson, et al., 2008). L'Agriculture ouest-africaine continue donc de se caractériser par une variabilité de production interannuelle élevée et un niveau faible d'intensification. Entre 1965 et 2012, on a constaté neuf cas de figures où la production annuelle de céréales sèches a chuté puis immédiatement augmenté d'une croissance à deux chiffres l'année suivante ; trois de ces cas se sont produits entre 2007 et 2012 (FAOSTAT, 2013).

Le potentiel en irrigation de la région varie énormément entre zones agro-écologiques en raison du taux de précipitation très inégal. La zone sèche d'Everett (Burkina Faso, Cap-Vert, Mali, Niger et Sénégal) reçoit moins d'un quart des précipitations totales d'Afrique de l'Ouest pour une superficie équivalant à environ 60 % de l'ensemble de la région. Le potentiel en irrigation de cette zone représente quelque 16 % du potentiel régional. Plus des trois quarts des précipitations totales (77 %) vont aux zones humides et semi-humides, et le Nigeria et le Ghana détiennent le potentiel d'irrigation le plus élevé, avec respectivement 26 et 21 % (Blein, et al., 2008).

Seuls 10 % des terres potentiellement irrigables sont équipés pour l'irrigation, avec une surface agricole pour l'évacuation de l'eau allant de 29 % des terres cultivées en Sierra Leone à moins de 1 % au Bénin, au Ghana et au Togo (Sirte, 2008). Par ailleurs, 86 % des prélèvements d'eau²⁴ inventoriés sont utilisés pour l'agriculture, un chiffre plus élevé que le prélèvement d'eau agricole dans le monde (70 %). L'utilisation de l'eau agricole va de 71 % dans le golfe de Guinée à 95 % en zone soudano-sahélienne. L'urbanisation croissante et

²⁴ Le prélèvement d'eau désigne la quantité brute d'eau prélevée annuellement pour un usage donné

la diversification économique vont entraîner une concurrence accrue quant à l'utilisation des ressources disponibles en eau pour l'agriculture et les autres secteurs.

3.2 Tendances de la production agricole régionale

Les performances du secteur agricole en Afrique de l'Ouest sur les trente dernières années se caractérisent par une forte croissance de la production. Les rendements de la plupart des cultures, tant sur les marchés nationaux qu'internationaux, ont considérablement progressé depuis 1980, dépassant souvent la croissance démographique. En termes de valeurs (basés sur la production de 2012), la production agricole cumulée est dominée par les

ignames et le manioc, suivie par le riz paddy, les arachides, la viande bovine et les fèves de cacao (Tableau 3.1). Ces produits sont suivis par quatre denrées de base (mil, maïs, niébé et sorgho). Ainsi, à l'exception du cacao, les meilleurs articles en termes de valeur de production sont tous des denrées alimentaires, destinés quasi-exclusivement à la consommation locale et régionale.

Le Tableau 3.2 à la page 82 montre les taux de croissance des cultures principales entre 1980 et la première décennie du XXI^e siècle et les volumes de production sur une moyenne de trois ans depuis 1987-1989 jusqu'à 2007-2009. Les noix de cajou affichent a priori le taux de croissance annuel moyen le plus élevé sur toute la période (16 %) — bien qu'à des niveaux initiaux bas — suivies par les racines et les tubercules (6,4 %), le niébé (6,3 %)

Tableau 3.1 Production agricole CEDEAO par valeur

En millions de \$EU 2004-2006, 2007-2011

Denrée	2007	2009	2011
Ignames	11 147	11 081	13 332
Manioc	6 529	6 104	7 952
Riz, paddy	2 202	2 910	3 282
Arachides, avec coque	2 202	2 802	2 551
Viande bovine autochtone	2 413	2 439	2 503
Fèves de cacao	2 400	2 525	2 901
Mil	2 544	2 096	2 383 ^a
Maïs	1 681	2 085	2 337
Niébé sec	1 468	1 287	1 336
Sorgho	2 028	1 555	1 741
Agrume, nda	1 661	1 887	1 891
Bananes plantain	1 713	1 729	1 750
Légumes frais nda	1 196	1 127	1 443
Noix de cajou avec coque	1 015	1 238	1 359
Viande caprine autochtone	1 087	1 185	1 260
Fibre de coton	897	827	924
Viande ovine autochtone	794	869	962
Taro (cocoyam)	1 450	994	1 000
Viande de poulet autochtone	690	754	845
Viande porcine autochtone	836	835	716
Viande ovine autochtone	497	526	562
Café, vert	253	226	196

Source: FAOSTAT.

^a Les chiffres se réfèrent à 2010

Tableau 3.2 Volume et taux de croissance des principales cultures

En moyennes triennales, 1987-2009

Cultures	Volume			Taux de croissance annuel moyen (TCAM)				TCAM par personne
	1987-89	1997-99	2007-09	1980-89	1990-99	2000-09	1980-09	1980-09
	(1 000 tonnes)			(%)				(%)
Total céréales	29 137	37 642	54 875	8.2	2.7	5.6	3.9	1.2
Mil	8 212	10 549	15 897	6.0	2.8	5.7	3.5	0.8
Riz, paddy	5 310	6 959	10 091	6.5	2.1	5.7	3.7	1.0
Sorgho	7 919	10 517	14 363	5.6	4.5	4.3	3.4	0.7
Maïs	7 417	9 259	13 986	18.4	1.1	7.0	5.7	2.9
Racines et tubercules	38 349	88 140	124 495	4.8	6.0	3.9	6.4	3.6
Ignames	13 470	34 287	47 862	4.7	5.6	3.8	6.9	4.1
Manioc	22 521	46 207	64 387	4.7	5.1	4.1	5.7	2.9
Fruit palmier à huile	9 358	11 758	13 449	1.0	2.2	1.3	1.9	-0.8
Arachides en coque	2 628	4 588	6 633	4.3	7.8	4.0	5.0	2.3
Fruit (sauf Melons)	10 536	15 500	18 803	2.1	4.2	2.1	2.9	0.2
Canne à sucre	4 347	4 449	5 816	0.5	-0.2	2.2	1.0	-1.6
Café (vert)	291	371	192	-1.4	2.1	-7.3	-1.1	-3.6
Niébé, sec	1 480	2 964	4 728	6.2	5.9	6.5	6.3	3.6
Fèves de cacao	1 262	1 883	2 604	5.8	5.0	3.3	4.6	1.9
Noix de cajou en coque	59	394	1 137	9.0	22.9	7.0	16.0	13.0
Légumes et melons	7 208	11 804	15 779	4.2	5.2	3.3	4.2	1.5
Fibre de coton	415	872	650	12.5	7.0	-3.6	5.7	2.9

Source: FAOSTAT.

Tableau 3.3 Volume et taux de croissance des principaux produits de l'élevage, en moyenne triennale

Produit d'élevage	Volume			Taux de croissance annuel moyen (TCAM)				TCAM par personne
	1987-89	1997-99	2007-09	1980-89	1990-99	2000-09	1980-09	1980-09
	(tonnes)			(%)				(%)
Total viande	1 740	2 254	3 166	1.3	3.0	3.4	2.6	-0.1
Viande bovine	540	727	989	-2.3	3.9	3.8	1.7	-0.9
Viande caprine	207	321	462	3.5	5.0	3.0	4.3	1.6
Viande ovine	133	215	322	1.6	5.7	3.2	4.3	1.6
Viande de gibier	303	325	392	1.5	0.4	1.3	1.3	-1.3
Viande de poulet	295	338	513	4.1	1.3	4.9	2.8	0.1
Viande porcine	165	222	338	9.0	3.1	3.9	4.8	2.0
Œufs (primaire)	366	542	776	3.4	1.6	3.4	3.7	1.0
Total lait	1 575	2 070	2 971	-0.4	2.5	3.8	2.5	-0.2

Source: FAOSTAT.

et le coton (5,7 %). La production de céréales a augmenté de 3,9 % par an, dépassant la croissance démographique de la région pendant la période 1980-2009. Cette augmentation de production

de céréales est principalement due au maïs qui a connu une augmentation annuelle de 5,8 %, soit un accroissement cumulé quintuplé. De plus, la part moyenne annuelle du maïs dans la production

totale de céréales a grimpé d'environ 14 % dans les années 1980 à 26 % en 2000-2009. Les niveaux de production du riz, du sorgho et du mil ont connu une croissance plus lente et sont environ deux fois et demie supérieurs à ceux du début des années 1980. La production de légumes a augmenté de 4,2 % par an. La croissance de la production de légumes a été particulièrement forte en périphérie des petites villes et dans les périmètres irrigués du Sahel (Blein, et al., 2008).

La production de bétail a connu une croissance plus lente. La production de viande et de lait n'a pas augmenté parallèlement à la demande, avec des taux de croissance annuelle avoisinant 2,6 et 2,5 % pendant la période 1980-2009, bien qu'avec des fluctuations interannuelles marquées (Tableau 3.3). Même si les troupeaux dans les pays du Sahel ont été reconstitués après les sécheresses des années 1970 et 1980, l'augmentation globale des têtes de bovins demeure modeste. En revanche, le nombre de petits ruminants, aux cycles de production plus courts, a connu une augmentation plus rapide. La production de viande porcine a augmenté de 4,8 % annuellement, suivi par les viandes ovine et caprine. La production de volaille a augmenté de seulement 2,8 %, alors que la production d'œufs a avoisiné une augmentation de 3,7 % par an.

Sur une base par habitant, le maïs, les racines de féculents et le niébé ont affiché une forte croissance (3 % par an voire plus) alors que les cultures des oléagineux et des légumes ont montré un taux de croissance annuel plus modéré allant de 1 à 2 %. La production par tête de mil, de sorgho, de riz et de fruits a augmenté annuellement de moins d'1 % tandis que la viande, le lait et la canne à sucre ont subi une chute par tête tous les ans depuis trente ans. En ce qui concerne les produits de l'élevage, sur une base par habitant, la viande porcine, ovine et caprine ont connu des taux de croissance annuels moyens de 2 et 1,6 %, alors que la viande bovine et la production de lait ont chuté. En conséquence, si la production par tête de denrées alimentaires de base affiche la plus forte hausse, les produits agricoles et l'élevage dont les marchés sont les plus dynamiques, tels que la viande, les produits laitiers, le riz et les huiles végétales, indiquent quant à eux une moindre performance et une incapacité

à répondre à la demande croissante. Comme nous le verrons dans le Chapitre 4, l'écart a été comblé par les importations croissantes de ces denrées.

Malgré la croissance indiquée par le Tableau 3.2, celle-ci n'est pourtant pas assez rapide pour permettre à l'ensemble des pays d'Afrique de l'Ouest d'atteindre leurs objectifs de réduction de la pauvreté. Une analyse basée sur le modèle multi-marchés de l'IFPRI a révélé que l'Agriculture ouest-africaine devrait générer et maintenir un taux de croissance annuel du PIB de 6,8 % entre 2004 et 2015 afin d'atteindre l'Objectif du millénaire pour le développement (OMD) 1 visant à réduire l'extrême pauvreté de 50 % entre 2000 et 2015 (Johnson, et al., 2008).

3.3 Tendances de la productivité agricole

La productivité agricole désigne la production agricole générée par un niveau d'intrants donné. Si les niveaux de production peuvent être généralement relevés en augmentant les quantités d'intrants utilisés, la baisse des coûts unitaires de production, entraînant une compétitivité économique accrue, nécessite d'améliorer la productivité. Deux types d'indicateurs de productivité existent : les indicateurs de la productivité partielle des facteurs, qui mesurent la production unitaire d'un intrant donné (terre, travail), et les indicateurs de la productivité totale des facteurs, qui visent à mesurer la valeur de la production divisée par la valeur de tous les intrants utilisés dans la production. En raison de données limitées, la plupart des études en Afrique de l'Ouest sont axées sur des mesures de productivité partielle des facteurs, en particulier le rendement à l'hectare. Toutefois, comme précisé ci-dessous, des études plus récentes (ReSAKSS notamment) s'efforcent de mesurer la productivité totale des facteurs.

3.3.1 Rendements à l'hectare

Alors que l'accroissement de la productivité des terres reste faible, la croissance agricole de la région provient essentiellement de l'expansion des terres cultivables avec des rendements demeurant bien inférieurs aux références mondiales (Tableau 3.4). Cela étant, quelques faibles augmentations

Tableau 3.4 Rendements moyens pour les denrées sélectionnées

Afrique de l'Ouest et autres régions, 1990-2012

Denrée	Afrique de l'Ouest			Afrique subsaharienne			Asie du Sud-Est		
	1990-99	2000-09	2008-12	1990-99	2000-09	2008-12	1990-99	2000-09	2008-12
	Rendement (kg/ha)			Rendement (kg/ha)			Rendement (kg/ha)		
Blé	1 902	1 359	1 699	1 781	2 176	20.405	940	1 411	1 776
Riz, paddy	1 640	1 672	2 009	2 153	2 372	2 523	3 242	3 836	4 136
Maïs	1 258	1 556	1 175	1 543	1 744	1 983	2 119	3 086	3 813
Mil	700	845	736	651	763	690	668	812	913
Sorgho	838	938	980	808	910	952	1 266	976	1 065
Total Céréales	954	1 102	1 186	1 199	1 372	1 517	3 013	3 677	4 045
Viande de bœuf et de buffle ^{a, c}	128	123	123	143	151	158	185	197	196
Viande de volaille ^{a, c}	0,9	0,9	0,9	1,1	1,2	1,2	1,1	1,1	1,1
Lait de vache ^{b, c}	217	220	231	455	497	503	667	896	892
Légumineuses	336	434	500	504	568	633	804	950	1 179
Ignames	10 593	10 453	11 277	10 219	10 295	10 824	4 693	4 844	5 172
Manioc	10 023	10 653	12 338	8 244	9 255	10 324	12 318	16 365	18 805
Oléagineux	316	352	362	262	284	303	1 246	1 904	2 195
Fruit palmier à huile	3 282	3 230	3 261	3 694	3 712	3 863	17 814	18 914	18 868
Fèves de cacao ^c	478	475	469	454	461	458	765	688	509
Café, vert	296	308	258	434	425	431	734	850	958
Canne à sucre	45 125	40 062	37 080	62 215	65 506	64 232	59 489	63 763	68 247
Coton-graine	958	1 016	1 083	978	955	978	738	705	1 112

Source: FAOSTAT.

^a Rendement = poids de la carcasse (kg/animal) ;^b Kg/animal/année^c Moyenne 2008-2011 pour les fèves de cacao, la viande de bœuf et de buffle, la viande de poulet et le lait de vache.

de rendements régionaux apparaissent au cours de la période la plus récente indiquée dans le Tableau 3.4 (2008-2012), en particulier pour les cultures de féculents. Ces augmentations seraient le reflet d'un accès facilité aux engrais et aux semences améliorées pour les agriculteurs dans le cadre d'initiatives majeures d'intensification de l'agriculture mis en place pour répondre au pic des prix alimentaires mondiaux de 2008 et aux prix incitatifs plus favorables offerts durant cette période. Il convient également de se rappeler que les figures du Tableau 3.4 sont des moyennes approximatives sur de multiples systèmes de production en Afrique de l'Ouest et, comme indiqué ci-dessus, les rendements sont sensiblement supérieurs à la moyenne régionale dans certains systèmes de la région où les conditions de production sont plus favorables.

Malgré cette réserve, comme le montre la Figure 3.1 à la page 85, la croissance agricole en Afrique de l'Ouest (à l'image de l'Afrique subsaharienne dans sa quasi-totalité) sur les trente dernières années a été dynamisée par l'expansion des terres cultivées, contrairement à d'autres régions du monde où l'augmentation des rendements représente le principal facteur d'expansion de la production. Ainsi, les zones plantées de céréales ont augmenté de 3,9 % par an contre moins d'1 % entre 1980 et 2009 pour les rendements (voir Figure 3.1 à la page 85). Dans ce modèle général d'extensification, la part des racines, des tubercules et des légumineuses dans la surface totale de production de cultures vivrières a augmenté (53 %) alors que les céréales ont connu une chute de 7 % sur les trente dernières années.

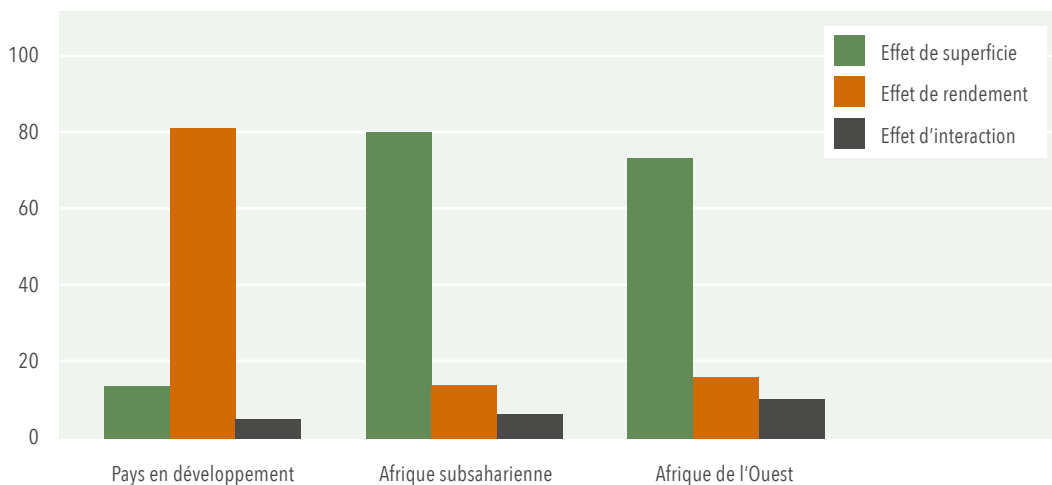
Les défis de productivité des terres auxquels est confrontée l'Afrique de l'Ouest sont marqués. À l'ex-

ception du maïs, pour lequel les rendements moyens ont augmenté de 2,2 % à l'année entre 1980 et 2009, les rendements des autres cultures vivrières ont à peine évolué voire stagné (taux de croissance annuels entre 0 et 1,3 %). La performance des sous-secteurs des bovins et de la volaille, mesurés en production par animal, était même pire pendant ces trente dernières années, avec des rendements moyens en chute pour les bovins (-0,9 %) et stagnant pour la volaille et les produits laitiers (Tableau 3.4).

Les rendements des céréales ont été évalués à 1 152 kg/ha en Afrique de l'Ouest en 2008-12 contre 1 435 kg/ha en Afrique de l'Est et 3 044 en Afrique du Sud. Les rendements moyens du riz paddy (prenant en compte les systèmes irrigués et pluviaux) sont aussi nettement moindres en Afrique de l'Ouest (2 009 kg/ha) comparés à l'Afrique de l'Est (2 436 kg/ha), l'Afrique du Nord (9507 kg/ha) et l'Afrique du Sud (2 616 kg/ha). Les rendements moyens du riz en Asie du

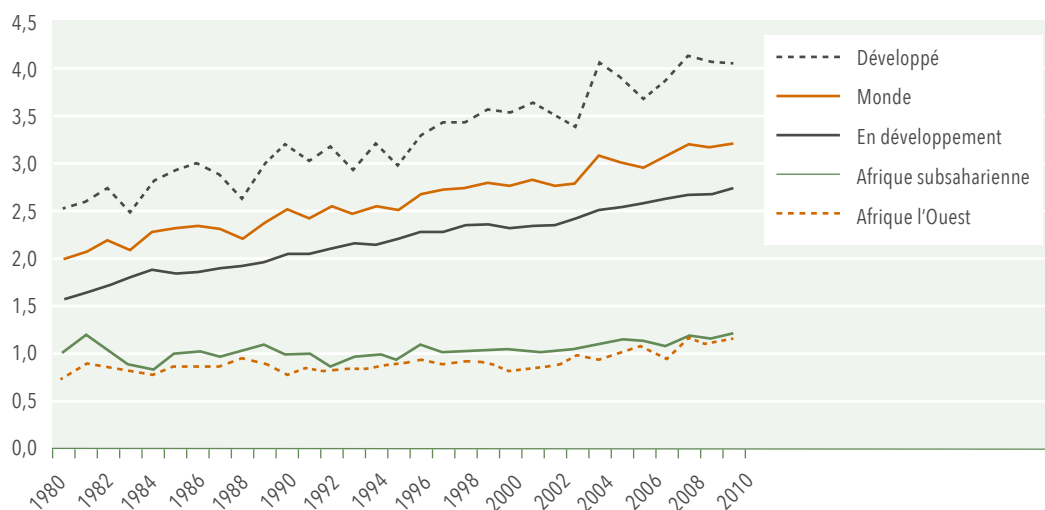
Figure 3.1 Contribution de la superficie et du rendement à la croissance de production

1980-1989 à 2000-2009 (%)



Source: Konandreas, 2012a.

Figure 3.2 Tendances des rendements de céréales (t/ha)



Source: Konandreas, 2012a.

Sud-Est (4 136 kg/ha) et en Asie du Sud (3 512 kg/ha) sont aussi bien supérieurs à la moyenne ouest-africaine, reflétant en cela la proportion produite sous irrigation dans ces régions par rapport à l'Afrique de l'Ouest. Contrairement aux céréales, les rendements moyens de manioc en Afrique de l'Ouest sont supérieurs (12 338 kg/ha) en comparaison des autres régions d'Afrique, bien que sensiblement inférieures aux niveaux Sud-Est asiatiques (où les rendements sont 52 % plus élevés qu'en Afrique de l'Ouest) et en Asie du Sud (167 % plus élevés).²⁵

Ces moyennes régionales masquent aussi les grandes variations des rendements intra-régionaux. À titre d'exemple, tandis que les rendements du riz ont baissé au Nigeria et en Guinée entre 1980 et 2009, les rendements moyens du riz paddy dans les autres grands pays producteurs de riz (Côte d'Ivoire, Mali et Sierra Leone) ont tous fortement augmenté. Ces chiffres sont peu révélateurs des réussites encore plus prononcées dans certaines zones irriguées de ces pays (cf. Office du Niger au Mali). À l'identique, les ren-

dements de manioc ont augmenté très largement au Nigeria et au Ghana sur les vingt dernières années (répondant à l'implantation extensive de variétés améliorées élaborées par l'IITA), bien plus que dans plusieurs autres pays du littoral (Sierra Leone, Liberia). Et jusqu'aux années 2000, le rendement du coton en Afrique occidentale francophone est resté bien plus élevé que dans les pays anglophones (voir Chapitre 10 pour les détails).

Le Tableau 3.5 présente des différences frappantes dans les rendements moyens au niveau national en 2008-2010 pour les cultures sélectionnées. Pour certaines cultures, les rendements peuvent varier jusqu'à un facteur de cinq, qui reflète de grandes différences en termes de zones agro-écologiques, de systèmes de production, d'accès aux intrants et de variétés. Ces disparités entre pays suggèrent également une grande marge de progression possible des rendements dans les zones de faible production en reprenant les approches des pays limitrophes ayant fait leurs preuves à ce niveau.

²⁵ Tous les chiffres sont calculés à partir des données FAOSTAT.

Tableau 3.5 Rendements moyens par pays pour les cultures sélectionnées en Afrique de l'Ouest, 2008-2010

Pays	Manioc	Niébé	Arachides	Maïs	Sorgho	Riz, paddy	Canne à sucre	Fruit du palmier à huile
(t/ha)								
Bénin	13.9	-	0.9	1.3	1.1	3.7	100.0	10.3
Burkina Faso	1.5	0.5	0.8	1.5	1.0	2.3	19.0	7.1
Cap-Vert	12.9	-	-	0.3	-	-	74.5	10.0
Côte d'Ivoire	7.0	-	1.1	2.0	0.7	1.8	-	5.7
Ghana	14.3	-	1.4	1.8	1.3	2.5	25.4	8.4
Guinée	7.9	-	1.4	1.2	1.2	1.8	53.4	10.2
Guinée-Bissau	11.6	0.2	1.5	0.9	1.0	1.9	27.3	-
Liberia	7.8	-	0.9	-	-	1.3	10.2	-
Mali	16.4	0.4	0.8	2.7	1.1	3.7	73.9	-
Niger	16.1	0.3	0.5	0.8	0.4	1.6	49.4	-
Nigeria	11.9	0.8	1.1	2.1	1.1	1.8	19.4	2.7
Sénégal	7.8	0.4	1.0	1.6	1.0	3.7	115.7	10.8
Sierra Leone	5.2	-	0.8	0.9	1.0	1.7	69.7	8.0
Gambie	3.3	-	0.9	1.2	1.1	1.1	-	2.7
Togo	6.2	-	0.7	1.2	1.1	2.4	-	8.5

Source: FAOSTAT.

Tableau 3.6 Taux de croissance annuel moyen de la productivité de la terre et du travail pour l'Afrique

Région	1980-1990		1990-2000		2000-2010		1980-2010	
	terre	travail	terre	travail	terre	travail	terre	travail
Afrique centrale	1.7	0	3.5	2.6	4	2.8	2.6	1.6
Afrique de l'Est	2.1	1.2	0.7	2.4	2.4	0.3	1.5	1.3
Afrique du Nord	1.1	3.3	1.4	1.6	1.7	3.3	1.4	2.7
Afrique australe	2.5	3.3	3	0.8	0.1	2.3	1.7	1.8
Afrique de l'Ouest	1.3	-1.6	3.1	1.9	2.1	1.2	2.3	0.9
Afrique	2.0	3.1	1.0	1.2	2.2	3.0	1.6	2.3

Source: Benin, *et al.*, 2011

Une mesure cumulée de la productivité de la terre est donnée par la valeur de la production agricole par hectare plutôt que par le rendement physique par denrée. Le Tableau 3.6 affiche les données du taux moyen de croissance annuelle de la productivité de la terre et du travail de 1980 à 2010 pour différentes régions d'Afrique, mesurées en termes de valeur. Les chiffres de l'Afrique de l'Ouest sont fortement influencés par le rendement du Nigeria sur cette période.

Trois tendances se dégagent du Tableau 3.6 : premièrement, la productivité de la terre en Afrique de l'Ouest semble avoir évolué plus rapidement que la productivité du travail. Selon l'analyse ci-dessous, toutefois, ce peut être le simple reflet d'une surestimation de l'effectif de la main-d'œuvre agricole. Deuxièmement, sur toute la période 1980-2010, la productivité de la terre (en termes de valeurs) s'est accélérée plus que la moyenne africaine et a dépassé le taux de croissance de toutes les autres sous-régions d'Afrique à l'exception de l'Afrique centrale. Troisièmement, l'augmentation la plus rapide en termes de productivité de la terre (et du travail) a eu lieu lors de la décennie 1990, qui fut une époque d'ajustement structurel, quand les dévaluations des devises locales et les fluctuations des prix relatifs ont conduit les agriculteurs à étendre la production de cultures destinées à l'export et à passer à des produits de plus haute valeur (voir Chapitre 11).

3.3.2 Productivité du travail

Face aux tendances de la productivité de la terre, le Tableau 3.6 indique que la productivité du travail

sur les trois décennies de 1980 à 2010 a progressé plus lentement en Afrique de l'Ouest que dans n'importe quelle autre région d'Afrique. Ce taux de croissance lent sur l'ensemble de la période est dû en partie à la baisse de la productivité du travail dans les années 1980. Les mêmes facteurs de changement des prix relatifs et des changements dans la composition de la production agricole sur site, qui justifient apparemment le saut de productivité de la terre des années 1990, expliquent aussi certainement l'augmentation de la productivité du travail à cette période. Lors de la dernière décennie, le taux de croissance de la productivité du travail pour la région a quelque peu ralenti depuis les années 1990 mais a dépassé celle de l'Afrique de l'Est (Benin, *et al.*, 2011).

Pourtant, la productivité du travail semble avoir progressé plus qu'il n'est généralement convenu en raison d'une transition conséquente mais difficilement mesurable des populations rurales vers les activités non-agricoles. Josserand indique qu'en se basant sur les études d'échantillons dans plusieurs pays ouest-africains, le ratio entre la population totale dont l'agriculture n'est pas la principale activité et la population agricole est passé de 0,42 en 1970 à 1,17 en 2010. Cette transition signifie que chaque travailleur agricole nourrit plus du double des individus non agricoles qu'il y a quarante ans, même en prenant en compte les importations alimentaires en augmentation comme le montre le Chapitre 4. Une partie de cette augmentation de la production alimentaire par travailleur provient de la substitution des cultures destinées à l'exportation aux cultures vivrières en termes de surfaces cultivées (notamment les racines et

Tableau 3.7 Evolution du pourcentage de productivité totale des facteurs, de l'efficacité et du changement technique

Productivité totale des facteurs = PTF ; efficacité = Eff et changement technique = Tech ; moyenne annuelle en %, 1961-2005

Région	1961-1970			1970-1980			1980-1990			1990-2000			2000-2005			1961-2005		
	PTF	Eff	Tech	PTF	Eff	Tech	PTF	Eff	Tech	PTF	Eff	Tech	PTF	Eff	Tech	PTF	Eff	Tech
Afrique centrale	-1.67	-1.75	0.08	-1.28	-1.28	0.00	0.29	0.29	0.00	2.34	1.65	0.69	3.02	2.91	0.10	0.20	0.02	0.18
Afrique de l'Est	-3.49	-3.88	0.42	1.41	1.41	0.00	0.42	0.42	0.00	1.28	1.27	0.01	2.45	2.38	0.07	0.40	0.34	0.06
Afrique australe	-0.28	-1.48	1.23	0.54	0.13	0.42	1.94	1.02	0.94	3.71	2.24	1.54	1.79	-1.53	3.46	1.39	0.27	1.15
Afrique de l'Ouest	0.62	-0.51	1.13	-6.61	-6.62	0.00	0.51	0.51	0.00	2.94	2.89	0.05	2.06	1.98	0.08	-0.70	-0.93	0.23
Nigeria	0.97	-0.22	1.20	-7.47	-7.47	0.00	0.26	0.26	0.00	3.09	3.09	0.00	1.88	1.88	0.00	-0.92	-1.15	0.23
Afrique subsaharienne ^a	-0.01	-1.02	1.02	-4.36	-4.40	0.04	0.58	0.48	0.11	2.59	2.37	0.25	2.20	1.70	0.52	-0.28	-0.59	0.32

Source: Benin, *et al.*, 2011^a29 pays pour qui les données sont disponibles

tubercules) mais aussi clairement de l'accroissement e la productivité du travail au niveau de l'exploitation (Josserand, 2011).

3.3.3 Productivité totale des facteurs

La productivité totale des facteurs (PTF) en agriculture, mesurant la valeur de tous les produits agricoles divisée par la valeur de tous les intrants utilisés dans la production, peut varier pour deux raisons : premièrement, l'efficacité avec laquelle les intrants existants sont utilisés peut fluctuer selon leur réaffectation parmi différents produits (produits de faible valeur à produits de forte valeur). Même si la composition et le volume physique de la production ne changent pas, si les prix des produits montent plus vite que les prix des intrants, le résultat en sera une efficacité accrue, car les produits de faible valeur auront désormais une valeur supérieure. Deuxièmement, les changements techniques (introduction de nouvelles variétés de cultures) peuvent accroître le volume des produits générés par un ensemble donné d'intrants.

Le Tableau 3.7 présente les taux moyens annuels estimés de changement de PTF pour différentes régions subsahariennes sur la période 1961-2005, décliné en deux parties : les gains acquis grâce à l'efficacité et les gains acquis grâce aux évolutions techniques. Plusieurs informations peuvent se lire dans ce tableau. Premièrement, contrairement aux autres régions subsahariennes, sur la période s'étendant de 1961 à 2005 (dernière année de disponibilité des données), la PTF a chuté en Afrique

de l'Ouest, entraînée par un déclin de l'efficacité avec laquelle les ressources étaient utilisées. Les résultats pour l'Afrique de l'Ouest doivent l'essentiel de leur dynamisme aux performances du Nigeria où l'efficacité a décliné en moyenne de plus d'1 % par an. Pour la période dans son ensemble, le gain annuel a été minime (0,23 %) en termes d'efficacité technique mais insuffisant pour compenser le manque d'efficacité des ressources utilisées. Deuxièmement, la moyenne sur le long terme masque des modèles très différents dans chacune des sous-périodes indiquées dans le tableau. Après de timides augmentations de PTF dans les années 1960, générées par le changement technique, l'efficacité des ressources utilisées a chuté vertigineusement, dans la sous-région dans son ensemble et encore plus au Nigeria pendant les années 1970 (période précédant l'ajustement structurel). Il s'en est suivi une croissance de PTF minime à partir des années 1980 et jusqu'en 2000, d'environ 2 % annuelle de 2000 à 2005. Troisièmement, depuis 1980, la source essentielle de croissance de la PTF dans la sous-région provenait des augmentations de l'efficacité des ressources utilisées. Le changement technique, tel qu'issu des systèmes nationaux et régionaux de la recherche agricole, a très peu contribué à la croissance de productivité totale des facteurs de la région depuis les années 1970.

Concernant la répartition géographique de PTF, une étude ReSAKSS de 2008 a montré que les pays côtiers avaient atteint un gain de productivité de 2,1 % par an entre 1985 et 2002, alors que les pays du Sahel avaient connu une chute de 0,29

% dans le même temps. Les grands gagnants de cette période ont été le Nigeria, le Ghana et le Bénin (Johnson, et al., 2008).

Une analyse plus récente des 11 pays de la CE-DEAO pour qui les données sont disponibles depuis 2005 démontre que huit pays (Bénin, Burkina Faso, Ghana, Guinée, Mali, Nigeria, Sierra Leone et Togo) ont connu une croissance positive de la PTF sur la période plus récente allant de 2000 à 2005, avec six d'entre eux réalisant des taux annuels de croissance de 2 %, voire plus (Bénin, et al., 2011). Les grands gagnants ont été la Sierra Leone, à peine remise de la guerre civile (dont le taux de croissance annuel moyen atteignait presque les 10 %), le Burkina Faso et le Mali. Pour tous les pays à l'exception du Bénin, l'augmentation provenait essentiellement d'une efficacité améliorée et d'un changement technique minime. Trois pays, la Gambie, le Sénégal et la Côte d'Ivoire, affichaient des taux de croissance négatifs en PTF dans cette période, exclusivement en raison d'une efficacité déclinante des ressources utilisées.²⁶

Alors que le changement technique semble avoir très peu contribué aux gains de productivité totale des facteurs sur les vingt dernières années en Afrique de l'Ouest, rien n'indique que les systèmes de recherche agricole n'ont pas bénéficié à la région. Dans la mesure où la recherche a donné naissance à de nouvelles variétés et/ou à des pratiques agronomiques qui ont stabilisé les rendements voués au déclin face aux précipitations intenses, la contribution est conséquente, même si elle n'est pas reflétée dans les calculs de la PTF.

3.4 Pourquoi la réponse de l'offre est-elle en retard sur la croissance de la demande

La performance mitigée de l'Agriculture ouest-africaine dans son ensemble en termes de production et de productivité agricoles accrues s'explique par une multitude de problèmes structurels qui, pour la plupart, se sont encore aggravés du fait de politiques inadaptées. Ces problèmes comprennent :

(1) un accès limité au marché pour de nombreux producteurs de la région, conséquence de la faiblesse des infrastructures, (2) un manque de disponibilité et de fiabilité de l'énergie électrique, tant dans les zones urbaines que rurales, ce qui entrave les activités à valeur ajoutée et limite la fabrication de matériel agricole, (3) les risques et incertitudes importants auxquels sont confrontés les acteurs du secteur Agricole et le peu de moyens à leur disposition pour réduire et gérer ces risques, (4) un manque d'accès aux technologies et intrants améliorés, (5) de médiocres systèmes de recherche Agricole, de développement et de services de conseil, (6) des systèmes de formation Agricole tout aussi insatisfaisants pourtant nécessaires au développement du capital humain pour l'Agriculture ouest-africaine du XXI^e siècle, (7) des systèmes de financement inadaptés aux difficultés auxquelles sont confrontés les acteurs du système agroalimentaire, et (8) l'environnement général précaire dans lequel évoluent les entreprises dans de nombreux pays.

Ces problèmes structurels affectent la rentabilité et les risques inhérents aux investissements dans l'agriculture et les activités qui y sont associées en aval comme en amont, et décourageant donc les agriculteurs individuels et les autres acteurs de la chaîne de valeur de réaliser de tels investissements. Alors que de nombreuses contraintes et solutions potentielles sont attachées à une chaîne de valeur spécifique (voir Partie III), cette section traite des contraintes générales touchant la plupart des sous-secteurs et des étapes des chaînes de valeur agricoles.

3.4.1 Contraintes d'accès au marché

L'accès limité au marché est un des éléments-clés dissuadant les producteurs d'augmenter la production et d'adopter des technologies améliorant la productivité, car il affecte directement les prix que les agriculteurs reçoivent pour leur production et paient pour leurs intrants. L'accès au marché est conditionné par la distance géographique séparant les producteurs des consommateurs et par la disponibilité et la qualité des infrastructures de desserte. Alors que la population s'urbanise et que les habitudes de consommation s'orientent de plus en plus vers des produits de plus haute valeur et plus périssables (voir Partie II), l'état des réseaux

²⁶ Le Sénégal a enregistré un taux positif de croissance de PTF en changement technique à cette période, bien qu'il ait été plus que compensé par une efficacité décroissante, résultant d'une baisse annuelle moyenne nette de PTF à peine en dessous de 2 %.

(routes, infrastructures de marché et de communication, transports) devient crucial, d'autant plus qu'une part grandissante de la population réside près des zones côtières souvent mieux reliées aux ports qu'à l'arrière-pays. Les contraintes d'accès physique au marché auxquelles doivent faire face les producteurs ruraux nationaux incluent les longues distances et les temps de trajet, les routes en mauvais état voire inexistantes, les faibles volumes de transport, en particulier dans les zones rurales, et les coûts élevés du transport. Ces coûts importants inhérents au transport, ainsi que son accès limité, affectent non seulement les agriculteurs et les négociants, mais aussi les prestataires de services financiers, de vulgarisation et de médecine vétérinaire. En conséquence, le secteur routier et celui des transports jouent un rôle clé dans la croissance de l'agriculture.

Accès physique au marché limité et coûts élevés des transports. La qualité des services de transport en Afrique de l'Ouest, telle qu'elle est mesurée par l'Indice de performance logistique, est inférieure à d'autres régions africaines et au reste du monde (AfDB, 2011c). Le transport des produits agricoles jusque dans les villes et ports de la région, ou des matières premières jusqu'aux entreprises agroalimentaires, se fait essentiellement par la route. Les voies navigables, même si elles sont très répandues, sont encore inadaptées au transport. Le transport ferroviaire, quant à lui, est tombé en désuétude dans la plupart des pays, à l'exception des axes Dakar-Mali et Abidjan-Ouagadougou (ce dernier ayant subi la crise ivoirienne).

Bien que des investissements majeurs aient été faits ces dernières années, notamment dans les grands couloirs routiers internationaux et les principaux axes routiers, la densité des routes en Afrique de l'Ouest reste basse comparée à celle d'autres régions en développement. Une étude de la Banque mondiale estime que 75 % des agriculteurs d'Afrique subsaharienne se trouvent à plus de quatre heures de route du marché le plus proche par transport motorisé, comparé à 45 % en Asie (Sebastian, 2007). De plus, les communautés rurales en Afrique de l'Ouest continuent d'avoir un accès des plus limités aux routes praticables en toute saison que dans tous les autres pays en

voie de développement. Les contraintes d'accès au marché liées aux infrastructures sont amplifiées par la maigre disponibilité des véhicules de transport et les faibles volumes de trafic, en particulier dans les zones isolées.

Il faut tenir compte de l'immensité du territoire et des faibles densités de population pour bien percevoir la faible densité du réseau routier. Comparés aux revenus, et donc à la capacité de payer pour l'entretien des routes, même les niveaux actuels de densité du réseau routier semblent plutôt élevés (World Bank, 2008). Dans certains pays, la valeur intrinsèque du réseau routier dépasse les 30 % du PIB (Foster, 2008). La densité du réseau routier diffère selon les pays. Elle est cependant beaucoup plus élevée dans les zones densément peuplées et les pays les plus développés tels que le Ghana et le Nigeria, par rapport aux grands pays sahéliens et aux petits pays du littoral, déchirés par les conflits.

Les prix des transports en Afrique de l'Ouest sont beaucoup plus élevés que dans d'autres régions en voie de développement et constituent les principaux obstacles à la compétitivité agricole en général et à l'accès au marché des petits propriétaires en particulier. Les coûts des transports sont fonction de l'état des infrastructures de transport (routes, ports), des prix des véhicules et du carburant, des salaires des opérateurs de transport et des politiques et institutions régissant le secteur routier et celui des transports. Alors que les investissements dans les infrastructures de transport (routes, ports, ponts, etc.) constituent des conditions préalables importantes pour la réduction des temps de trajet et des coûts d'exploitation des véhicules, cela ne se traduit pas forcément par une baisse des prix du transport. Des études récentes ont constaté que les infrastructures routières le long des principaux axes commerciaux internationaux sont plutôt en bon état dans l'ensemble et ne justifient plus des coûts des transports élevés (World Bank, 2012a). Si les coûts pour les opérateurs de transport sont similaires à ceux des autres régions en voie de développement, les tarifs du transport par camion y restent bien plus élevés (Teravaninthorn et Raballand, 2009). De plus, les temps de transport par camion sont allongés du fait des nombreux postes de contrôle et des attentes prolongées aux frontières et aux ports.

Le contexte et la structure commerciale des transports routiers, notamment par camion, en Afrique de l'Ouest se caractérisent par une forte réglementation du marché de la part des bureaux de fret et des conseils de chargeurs, ce qui limite la concurrence. En conséquence, il existe peu de grandes entreprises modernes de camionnage et encore moins de nouveaux camions. Ainsi, la gouvernance routière et les problèmes structurels dans le secteur des transports expliquent la hausse continue des prix des transports (voir Chapitre 12 pour plus d'informations). Cependant, les interventions du secteur routier ont jusqu'à maintenant privilégié la construction et l'amélioration des infrastructures (« hardware »), et quelque peu négligé les structures institutionnelles et de gouvernance. Même si se consacrer à ces dernières devrait s'avérer payant pour les usagers des transports et pour l'économie en général, les réformes devront s'atteler aux intérêts particuliers et seront plus difficiles d'un point de vue politique (World Bank, 2009b ; World Bank, 2010). Or, il existe toujours un risque que des investissements supplémentaires dans les infrastructures routières ne conduisent pas à de meilleurs services et à des prix plus bas pour les usagers des transports et ne réussissent donc pas à apporter l'ensemble de leurs avantages économiques aux sociétés ouest-africaines, sauf si les réformes du secteur des transports sont traitées plus énergiquement.

Les coûts des transports restent particulièrement élevés pour les producteurs des zones rurales. Les prix des transports à la tonne-kilomètre depuis la ferme jusqu'aux marchés de première collecte sont souvent trois à cinq fois supérieurs à ceux appliqués au départ des marchés secondaires (vente en gros rurale pour la plupart) jusqu'aux marchés de vente en gros situés dans les capitales des pays. Il en résulte d'une part que 45 % des frais de transport moyens s'accumulent pendant les premiers 28 % de la distance de transport (World Bank, 2009a), et d'autre part, que le « premier kilomètre » a tendance à être le principal obstacle entre les petits producteurs ruraux et les marchés. Les infrastructures routières en mauvais état ou inexistantes demeurent ici le cœur du problème.

Cependant, l'expansion et l'entretien des routes rurales représentent un défi énorme et nécessitent

de faire des choix stratégiques. L'une des stratégies envisagées pour y parvenir est d'aligner les investissements dans les routes rurales avec les programmes de développement agricole au niveau national afin de privilégier les routes a priori les plus influentes sur la productivité agricole et sur l'accès au marché. Cette stratégie impliquerait de se concentrer sur les zones à proximité des principaux marchés urbains ou des routes nationales, et où les routes praticables en toute saison répondant ainsi aux contraintes d'accès au marché. De plus, le type de routes doit être adapté aux volumes de production à transporter prévus. Dans de nombreuses communautés rurales, les volumes de production sont très en dessous du minimum requis pour justifier l'utilisation de camions et des routes plus modestes destinées aux deux-roues et aux charrettes à traction animale pourraient être plus appropriées. De surcroît, les capacités techniques et de financement pour l'entretien des routes au niveau local représentent toujours des enjeux importants. Étant donné la capacité limitée des gouvernements locaux à générer des revenus, des transferts budgétaires suffisants depuis le niveau central doivent être garantis. Des fonds dédiés et clairement encadrés pour cofinancer l'entretien des routes rurales pourraient entre autres assurer un financement approprié et continu. Si des pays comme le Mali se sont également dotés de péages sur certaines des principales autoroutes, ces systèmes sont difficilement adaptables aux routes rurales.

Infrastructures du marché insuffisantes. Les infrastructures du marché physique s'avèrent essentielles en termes d'efficacité d'agrégation des produits et de manutention post-récolte, notamment pour le stockage, le tri, le calibrage et le conditionnement des produits agricoles. En Afrique de l'Ouest, les infrastructures de commercialisation sont en général insuffisantes pour répondre à l'explosion de la demande et de l'offre de produits agricoles car les consommateurs, de plus en plus nombreux, sont tributaires du marché pour leur nourriture. Les marchés de gros et de détail, l'entreposage frigorifique et les abattoirs sont les premiers concernés. Cette insuffisance d'infrastructures affecte surtout les zones rurales. Par conséquent, les acheteurs doivent faire face à des coûts de transaction élevés pour l'agrégation des produits, le contrôle de la qualité et le tri par lots

de même qualité. La détérioration et l'altération de la qualité constituent, en l'absence de chaînes de froid, un autre problème sérieux, en particulier pour les produits périssables comme les fruits, les légumes et les produits d'origine animale. De plus, les mauvaises conditions d'hygiène dans les marchés et les systèmes d'assainissement inadaptés peuvent mettre en danger la santé humaine et causer des risques environnementaux. Les marchés de gros et de détail des villes ne peuvent faire face à l'essor démographique urbain et les infrastructures mises en place se trouvent le plus souvent en inadéquation manifeste (voir Chapitre 8).

Comme dans le cas des routes, les investissements dans les infrastructures du marché doivent être complétés par des investissements tels que les politiques et institutions régissant les infrastructures du marché (« software »), ainsi que par des fonctions de commercialisation élargie, ce qui implique d'améliorer : (1) la planification, la gouvernance et la gestion des marchés, (2) les systèmes d'information des marchés et des prix, et (3) les standards et normes conformes aux exigences des consommateurs et aux réglementations relatives à la sécurité alimentaire.

Dans de nombreux sous-secteurs, les chaînes de valeur se caractérisent par une mauvaise transmission des demandes relatives aux qualités de produits spécifiques entre les consommateurs, les entreprises agroalimentaires et les agriculteurs, en particulier en ce qui concerne l'hygiène, la sécurité et la régularité de l'approvisionnement. Afin d'accroître la valeur ajoutée, les agriculteurs et les autres acteurs en amont ont besoin de meilleures informations sur la segmentation du marché au niveau du consommateur en termes de qualité et de prix. De plus, la différenciation des prix au niveau du consommateur doit être répercutée sur les agriculteurs. Sans augmentation de prix liée à l'amélioration de la qualité, les exploitants agricoles ne voient pas l'intérêt de réaliser les investissements nécessaires ou de changer leurs pratiques agricoles.

La mauvaise transmission de l'information concernant la volonté des consommateurs et des industriels de payer pour différents niveaux de qualité de produit est due aux facteurs suivants :

- » un manque de standard et de norme reflétant la nature de la demande sur le marché ;
- » un faible volume d'excédents commercialisés par exploitation, ce qui rend le tri des produits par qualité coûteux pour les négociants ; en conséquence, les produits de qualités diverses sont souvent regroupés dans le système de commercialisation, ce qui réduit toute incitation à récompenser les producteurs de produits de qualité supérieure ;
- » les négociants et les entreprises agroalimentaires des villes les plus importantes manquent souvent d'informations sur la disponibilité des produits dans l'arrière-pays. Ils trouvent donc plus simple d'importer ;
- » satisfaire les attentes du marché en termes de qualité, de quantité et de constance de l'offre exige souvent des investissements spécialisés et des compétences qui ne sont pas à la portée des petits agriculteurs et négociants.

Certaines chaînes de valeur comme celles du coton et du cacao, nécessitent de réaliser d'importantes économies d'échelle (dans la commercialisation internationale, par exemple, pour atteindre les minimums de commande des acheteurs étrangers et l'acquisition d'intrants à des prix plus bas pour les agriculteurs) et d'assurer une coordination verticale étroite pour être compétitifs sur les marchés internationaux. Depuis un demi-siècle, les pays ouest-africains peinent à mettre en place des dispositifs institutionnels qui coordonnent ces chaînes de valeur et qui sont à la fois transparentes et responsables auprès des parties prenantes (voir Chapitre 10).

Les systèmes d'information sur le marché en Afrique de l'Ouest. Les acteurs de tout le système agroalimentaire obtiennent des informations sur le marché de multiples façons, du bouche-à-oreille aux téléphones portables en passant par les systèmes officiels d'information des marchés. Suite aux libéralisations du marché qui ont balayé la région dans le cadre des ajustements structurels des années 1980 et du début des années 1990, de nombreux gouvernements en Afrique de l'Ouest ont établi des systèmes officiels d'information des marchés (SIM).

Il existait au départ trois objectifs : (1) permettre aux gouvernements et donateurs de surveiller l'incidence des réformes du marché amorcées dans le cadre d'ajustements structurels et les effets sur les prix de la distribution de l'aide alimentaire, (2) mettre sur un pied d'égalité les différents acteurs du marché, en particulier les agriculteurs et les négociants, en termes de leur capacité à négocier les prix, et (3) promouvoir une meilleure intégration territoriale des marchés. Les SIM publics recueillent des informations grâce à un réseau d'enquêteurs et diffusent leurs rapports par le biais de la radio, de la télévision, de la presse écrite et, dans de rares cas, de SMS, souvent de façon hebdomadaire. Au niveau régional, les SIM financés par les Etats dans dix pays ouest-africains se sont organisés sous la forme d'un réseau régional (RESIMAO—Réseau des systèmes d'information des marchés en Afrique de l'ouest) qui facilite le partage d'informations sur le marché entre les pays, le développement de meilleures surveillances du marché et techniques de diffusion et le perfectionnement du personnel.²⁷ La CEDEAO soutient le réseau dans le cadre du programme ECOWAP/PDDAA décrit dans le Chapitre 11.

Les SIM financés par les Etats, parfois appelés « SIM de première génération » (David Benz et al., 2012), se concentrent principalement sur les cultures vivrières, les intrants agricoles et, dans certains cas, le bétail. S'y est ajouté, au cours des dix dernières années, un nombre croissant d'autres SIM mis en place par des organisations d'agriculteurs (sur la chaîne de valeur du cacao en Côte d'Ivoire par exemple), par des ONG, par des projets financés par des donateurs, et par des entreprises privées. Parmi ces derniers, Esoko-Ghana est remarquable et fournit aux clients des informations sur le marché via SMS et Internet. Ces SIM de « deuxième génération » tentent de remédier aux lacunes des SIM financés par les Etats en termes de rapidité de collecte et de diffusion d'informations, de couverture des gammes de produits et de descriptions de qualités de produits détaillées auxquelles correspondent les prix.

Si l'expansion des SIM dans toute la région a facilité l'accès à l'information aux acteurs du système, il n'en demeure pas moins que des problèmes subsistent. En l'absence de qualités et de normes bien définies, l'interprétation du prix indiqué n'est pas évidente. De nombreux SIM annoncent des prix pouvant dater d'une semaine et qui sont donc d'un intérêt limité pour les acheteurs et vendeurs de produits périssables. Bon nombre d'entre eux, ainsi que des vendeurs de produits de base en grande quantité, ont de plus en plus recours à leurs téléphones portables afin d'obtenir en temps utile des informations sur le marché de la part de collègues dans d'autres marchés. Les SIM ne fournissent bien souvent que des informations concernant les prix et les conditions de l'offre sur le marché. Les acteurs du marché ont cependant souvent besoin d'un éventail plus vaste d'informations, telles que la disponibilité et les coûts des services de transport, l'emplacement et la disponibilité des services de crédit, l'accès à l'information et aux conseils, etc. Certains des systèmes de deuxième génération reposant sur l'utilisation des téléphones portables visent à offrir cet éventail d'informations élargi. Alors qu'une partie des SIM examine via des études les perspectives du marché sur le moyen terme, leur capacité à réaliser des prévisions des prix sur le court terme, très importantes pour les vendeurs de produits périssables, reste très limitée. Cependant, les SIM publics continuent à jouer un rôle important en contribuant à informer les gouvernements sur les conditions du marché, ce qui s'avère en général un facteur déterminant dans les décisions concernant les réglementations sur les exportations et les importations, et les possibles besoins en aide alimentaire (Kizito, 2011). Ils fournissent aussi d'importantes informations aux plus petits exploitants vivant dans des zones isolées, alors même que des agriculteurs de plus grande taille et plus axés sur le commerce se tournent vers d'autres sources d'information des marchés.

3.4.2 Energie électrique

À l'instar d'autres régions d'Afrique subsaharienne, le plus gros déficit d'infrastructure d'Afrique de l'Ouest concerne le secteur de l'énergie électrique. Ce déficit est un véritable handicap pour le développement de l'agro-industrie. Une étude de la Banque mondiale sur les infrastructures en Afrique

²⁷ www.resimao.net

(World Bank, 2010) stipule que les 48 pays (totalisant une population de 800 millions) génèrent à peu près le même volume d'énergie électrique que l'Espagne (avec une population de 45 millions). Comparée aux autres régions en développement, l'Afrique est en retrait. Bien que l'Afrique subsaharienne possède une capacité de production électrique par million d'habitants trois fois supérieure à l'Asie du Sud en 1970, la situation s'est inversée en 2000.

Les coûts d'énergie électrique en Afrique sont plus élevés que dans les autres régions en développement. De nombreux pays s'appuient sur de petits générateurs diesel, avec comme conséquences des coûts plusieurs fois supérieurs à ceux auxquels font face les pays avec des systèmes d'énergie à grande échelle, se basant habituellement sur l'hydro-électrique (World Bank, 2008). Les coûts élevés, combinés à un service peu fiable caractérisé par de fréquentes coupures électriques, obligent les entreprises agroalimentaires à gérer des pertes récurrentes de produits en cas de coupure électrique alors que les biens sont en fabrication, ou à investir dans leurs propres générateurs. Cette dernière option augmente cependant leurs coûts de production et mettent régulièrement à mal leur compétitivité vis-à-vis des produits importés.

Le potentiel de production d'énergie en Afrique de l'Ouest se concentre essentiellement au Nigeria (pétrole et gaz), en Guinée (hydro-électricité), en Côte d'Ivoire (pétrole et gaz), au Ghana (pétrole et gaz), au Niger (uranium), au Bénin et au Togo (hydro-électricité) et dans les bassins hydrologiques partagés entre la Gambie, et les fleuves Sénégal et Volta. La CEDEAO est responsable depuis peu de la promotion d'un réseau électrique sur la région pour faciliter la vente d'électricité au-delà des frontières et permettre l'exploitation d'économies d'échelle régionales grâce à la production d'électricité.

3.4.3 Risques élevés

L'ensemble des acteurs du système agroalimentaire ouest-africain font face à des risques élevés de production (dus au climat et aux parasites) et de prix (dus à la volatilité des marchés) et manquent souvent des outils adéquats pour gérer ces risques.

Leur meilleure arme est la diversification de leurs activités, qui limite les gains de productivité de la spécialisation. À ces risques s'ajoute l'insécurité du régime foncier, qui dissuade les investissements sur le long terme, susceptibles d'accroître la productivité. Les principaux facteurs générant ces risques sont :

Faible recours à l'irrigation pour atténuer les risques climatiques. Comme le présente la section 3.1, la région est extrêmement vulnérable aux conditions climatiques aléatoires, particulièrement la sécheresse dans les régions du Sahel, mais l'irrigation ne s'applique qu'à 10 % des surfaces cultivées. Le développement des zones irriguées est plus lent en Afrique subsaharienne que dans les autres régions en développement. Les investissements des donateurs dans agriculture ou dans les infrastructures d'adduction d'eau ont fortement diminué entre les années 1970 et le milieu des années 1990 car l'attention des donateurs s'est détournée de l'agriculture (World Bank, 2010). De gros efforts ont été fournis depuis le milieu des années 2000 pour développer les zones irriguées dans certains des pays du Sahel, et les programmes nationaux d'investissement sous l'égide du PDDAA de nombreux pays de la CEDEAO consacrent des ressources conséquentes aux infrastructures de développement de l'irrigation (voir Chapitre 11). Un tel développement régional est toutefois subordonné à la capacité de limiter les coûts. Une compatibilité physique à l'irrigation n'offre pas systématiquement une viabilité économique, facteur éminemment sensible en termes d'investissement initial, de productivité des terres et de l'eau des cultures produites, et d'accès aux marchés et services de soutien. L'Afrique porte les séquelles des programmes d'irrigation mal gérés et mal entretenus, où les coûts d'investissement étaient souvent bien plus élevés que dans d'autres régions en développement. Les meilleures expériences pratiques en Afrique indiquent que les projets d'irrigation bien conçus et mis en place ne doivent pas coûter plus de 3 000 \$EU par hectare pour les chantiers d'irrigation à grande échelle (pour la composante de la distribution d'eau) et 2 000 \$EU pour des programmes à petite échelle. Les programmes d'irrigation à grande échelle ne sont toutefois viables que si les coûts de construction d'un barrage peuvent être

compensés par l'hydro-électricité et que l'irrigation ne supporte que les coûts des infrastructures de distribution d'eau (World Bank, 2010). Au regard des coûts élevés du développement de l'irrigation, des partenariats public-privé sont envisageables, comme le prévoient certains des programmes de développement pour l'Office du Niger du Mali. Les expériences demeurent toutefois limitées et trop récentes pour tirer des enseignements quant à la compatibilité des différents accords de gestion et de financement.

Volatilité des prix. Si la volatilité inhérente aux marchés internationaux demeure une véritable préoccupation suite aux pics de prix de 2008, les principales causes de la volatilité des prix sont en général internes au pays (voir Section thématique A pour plus de détails). Les aléas climatiques perturbent la régularité de la production, et, associés à une faible intégration spatiale du marché et à des niveaux de production globalement bas, provoquent une forte volatilité des prix. Ces sources endogènes de la volatilité des prix dissuadent les petits exploitants d'investir et de commercialiser. Les systèmes de stockage inadaptés et les interventions imprévisibles du gouvernement sur le marché accentuent la volatilité des prix. Les fortes fluctuations de prix mettent par ailleurs en péril les relations contractuelles entre les agriculteurs et les acheteurs potentiels comme les agroindustriels. D'une part, ces derniers peinent à fixer des prix ex-ante en l'absence de protection ou d'un autre outil de gestion des risques. D'autre part, les risques de rupture de contrat de la part des deux parties augmentent avec la volatilité des prix, a fortiori dans un cadre où les termes de contrat ne sont pas toujours respectés.

Accès limité aux moyens modernes de gestion des risques. Les agriculteurs ouest-africains et les autres acteurs de la chaîne de valeur sont généralement confrontés à un accès limité aux produits et aux services de gestion des risques (assurance agricole, instruments de gestion financière des risques). Cette situation est aggravée par l'accès réduit aux moyens modernes de production (produits phytosanitaires, médicaments et services vétérinaires), à même de stabiliser les risques de mauvaise récolte, tel que présenté ci-après. En l'absence de tels produits et services, la principale réponse des agriculteurs au

regard des divers risques et incertitudes consiste à diversifier leurs ressources limitées dans des activités variées et nombreuses. L'échelle des opérations en résultant se révèle souvent insuffisante pour adopter des technologies adaptées et génère des coûts de commercialisation unitaires plus élevés.

Accès à la terre et sécurité foncière. La croissance démographique, le changement climatique et la dégradation des sols influent grandement sur les ressources en terres, en eau et en forêts, avec comme conséquences :

- » *Le morçèlement des terres*, causé par une disponibilité de plus en plus faible sur les terres cultivables par habitant, notamment dans les zones à haute densité de population, dont le potentiel agricole est avéré et l'accès au marché facilité. Les exploitations concernées sont pour la plupart trop petites pour nourrir les familles qui les gèrent, et encore moins susceptibles de commercialiser leurs produits.
- » *Une demande croissante de terres communales de la part d'investisseurs extérieurs*, du pays comme de l'étranger, attirés par la promesse d'une demande croissante à venir et d'une meilleure rentabilité de l'agriculture.
- » *La reconversion des terres et la redistribution des droits à l'eau*, causée par l'urbanisation rapide et le développement du réseau routier et des autres infrastructures. Ce phénomène affecte non-seulement directement la production agricole, surtout dans les zones à haut potentiel dotées d'un accès aux marchés et aux services, mais aussi induit des menaces envers les actuels détenteurs de droits d'accès à ces ressources en cas de protection inappropriée (en particulier pour les femmes et les éleveurs, qui sont parmi les premiers à perdre les droits fonciers).

Conséquence de cette évolution, les droits de propriété des systèmes fonciers pour les ressources naturelles et la réglementation sur l'échange et la restriction de ces droits sont sur la sellette. Les systèmes fonciers actuels se distinguent par un pluralisme légal où des régimes fonciers traditionnels coexistent et interfèrent souvent avec

les systèmes officiels. Cette situation ne fournit qu'une piètre sécurité aux détenteurs des droits sous ces différents systèmes et dans la transmission des droits de propriété. La précarité des régimes fonciers et des droits à l'eau dissuadent les utilisateurs actuels des terres d'investir dans des terres améliorées, dans l'irrigation ou les autres actifs fixes. La capacité d'acquisition de terres des transformateurs agricoles d'une façon ordonnée et consensuelle aux fins d'investir dans de nouvelles unités de transformation ou d'exploitations centralisées (en fait des composantes clés des programmes d'aide aux petits planteurs) s'en ressent aussi. De plus, les conflits liés à la terre et à l'eau détruisent le capital social, surtout dans les zones où la production et le potentiel du marché sont au plus haut (voir Section thématique D dans la Partie IV). Enfin, l'absence de registres fonciers attestés empêche les administrations locales d'instaurer des taxes foncières à même de fournir la base fiscale permettant la mise en place de services de soutien indispensables aux communautés rurales (écoles primaires, santé et vulgarisation).

3.4.4 Accès aux technologies et aux intrants

L'utilisation modérée et irrégulière d'intrants améliorés (semences, engrais, pesticides et médicaments vétérinaires) demeure la principale cause de la faible productivité en Afrique de l'Ouest. L'analyse de la croissance de la productivité totale des facteurs (PTF) sur la période 1985-2005, étudiée ci-dessus, a révélé que les changements technologiques représentaient seulement 1,5 % de la croissance totale de la PTF. Le reliquat provient des gains d'efficacité réaffectés aux ressources pour des activités de plus haute valeur, comme quand les agriculteurs ont modifié la composition des cultures en réaction aux prix relatifs fluctuants nés de la libéralisation et alors que les prix des produits ont connu une augmentation supérieure aux prix des intrants (Bénin, et al., 2011). Sur le long terme, pourtant, le changement technologique devra surtout dynamiser les gains de productivité, vu que la marge de progression de l'efficacité allocutive diminuera, une fois les « gains faciles » répondant aux réformes économiques épuisées et les pressions politiques fortes, limitant les augmentations des prix de production alimentaire.

Les intrants améliorés ne jouent pas seulement un rôle important dans l'accroissement des rendements mais permettent aussi de stabiliser ces derniers et de gérer les risques de production. Des semences améliorées peuvent augmenter la tolérance à la sécheresse, aux parasites et aux maladies. L'accès limité des exploitations à l'énergie et à la mécanisation aux stades cruciaux du cycle de production peut lourdement pénaliser les rendements. Une mécanisation inappropriée des opérations post-récolte comme le battage, le séchage et le nettoyage peut occasionner des pertes importantes de produits et détériorer la qualité. Une faible utilisation des engrais non seulement fait baisser les niveaux de rendement actuel mais contribue également à réduire les rendements futurs, car les nutriments du sol sont continuellement minés (voir Chapitre 2).

Si les données sont fragmentaires et souvent vite dépassées, celles existantes révèlent des niveaux dérisoires d'utilisation des intrants modernes en Afrique de l'Ouest, même en comparaison avec d'autres régions africaines.

L'inégal accès aux intrants, technologies et services de soutien qui existe entre les hommes et les femmes freine la croissance de la productivité. L'aspect genre est un facteur transversal qui touche tous les éléments discutés ci-dessous qui limitent la croissance de la productivité Agricole ouest-africaine. Les conventions sociales dans de nombreux pays restreignent l'accès des femmes aux facteurs de production et des services tels que les terres aménagées et le crédit qui sont essentiels pour accroître la productivité. Les services de vulgarisation sont souvent occupés majoritairement par des hommes, et les messages de vulgarisation ne sont pas toujours orientés vers les préoccupations des femmes. Ces restrictions non seulement éloignent les bénéfices de la croissance des femmes; elles diminuent aussi la croissance globale de la productivité en limitant aux femmes, qui représentent une grande partie des acteurs du système agroalimentaire, la disponibilité des ressources favorisant cette croissance.

Engrais. Le volume moyen d'engrais utilisé à l'hectare est extrêmement bas, même en compa-

Tableau 3.8 Consommation de nutriments d'engrais, kg/ha, 2003-09^a

Pays/Région	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Moyenne 2003-09
Burkina Faso	10.8	11.8	15.2	12.5	9.4	9.0	9.1	11.1
Côte d'Ivoire	12.6	11.4	7.1	9.0	9.8	7.4	6.3	9.1
Gambie	9.1	7.4	9.5	9.1	7.9	4.0	6.7	7.7
Ghana	4.4	7.8	3.5	12.0	10.6	9.1	12.4	8.5
Guinée	0.6	0.8	0.7	0.7	1.0	1.0	0.5	0.8
Mali	-	-	15.4	17.2	30.5	12.0	7.5	16.5
Niger	0.3	0.2	0.4	0.5	0.4	0.2	0.4	0.3
Nigeria	6.2	4.4	6.8	9.2	3.8	7.1	2.0	5.6
Sénégal	10.6	12.3	9.6	2.2	2.0	2.3	4.9	6.2
Togo	7.1	3.2	8.3	4.7	6.0	0.2	0.9	4.3
Moyenne CEDEAO^b	6.6	8.3	6.5	8.0	6.2	6.0	3.8	6.5
Afrique de l'Est	10.8	10.7	11.4	12.3	13.6	14.3	13.3	12.3
Afrique australe	43.6	46.8	36.3	46.3	45.3	42.2	41.9	43.2
Asie du Sud	99.0	109.1	119.2	126.4	127.5	133.3	149.5	123.4
Asie de l'Est	327.4	296.4	360.7	379.3	412.4	393.5	425.6	370.8
Asie du Sud-Est	97.2	101.8	91.3	93.2	102.9	101.5	100.8	98.4
Amérique du Sud	111.7	118.5	100.2	105.3	129.1	115.9	90.6	110.2
Moyenne mondiale	99.0	99.2	103.2	107.1	112.9	105.9	108.8	105.2

Source : Chiffres calculés à partir des données FAOSTAT.

^a Total des nutriments d'engrais exprimé en termes de kg d'azote, P205 et K20. Hectares = terre arable + terre en culture permanente.

^b Moyenne pour 10 pays de la CEDEAO pour lesquels les données sont disponibles. Les moyennes 2003 and 2004 excluent le Mali.

raison avec d'autres régions d'Afrique, sans parler des autres régions en développement (Tableau 3.8). Sur la période 2003-2009, l'utilisation des nutriments à base d'engrais par hectare de terre cultivée en Afrique de l'Ouest était évaluée, sur une base nationale, à moins de 7 kg, allant de moins d'1 kg au Niger et en Guinée jusqu'à 16,5 kg au Mali où son utilisation est concentrée dans la zone de riziculture irriguée de l'Office du Niger et dans la zone de culture pluviale du coton. L'utilisation moyenne à l'hectare d'engrais en Afrique de l'Ouest était au niveau de la moitié de celle d'Afrique de l'Est et représentait 15 % de celle de l'Afrique australe. La moyenne ouest-africaine de moins de 7 kg l'hectare constitue un contraste fort avec la moyenne mondiale de plus 100 kg/ha et un pic régional de 370 kg/ha en Asie de l'Est. L'utilisation déjà faible d'engrais dans la région a commencé à chuter en 2007 quand les prix mondiaux de l'engrais ont grimpé en flèche, et ce malgré l'essor des subventions sur l'engrais en place dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest.

Semences. L'utilisation de semences améliorées est marginale, surtout pour les cultures vivrières. Les semences provenant du système semencier commercial ne fournissent que 3 % des semences de mil utilisées au Sénégal et 2 % de celles utilisées au Niger en 1997. La disponibilité des semences de maïs améliorées n'a satisfait qu'un cinquième de la demande potentielle au Ghana et un dixième de la demande potentielle au Nigeria (Niangado, 2010).²⁸ Toutefois, dans certains cas, l'usage systématique de semences améliorées et de matériel de production a donné des rendements conséquents. C'est le cas des variétés de riz dans la zone de l'Office du Niger au Mali, des semences de maïs améliorées au Ghana et des boutures de variétés améliorées de manioc au Nigeria.

Energie et machines agricoles. Malgré la précarité de données récentes et complètes sur la mécanisation en Afrique de l'Ouest, les preuves tangibles mettent en exergue les faibles taux de mécanisa-

²⁸ La demande potentielle a été provisoirement estimée à 20 % de la surface totale de culture.

tion s'appuyant sur les tracteurs et la motorisation. Même la traction animale continue d'être sous-utilisée. De plus, avec la disparition des programmes gouvernementaux de crédit à moyen terme dans la plupart des pays à la suite des ajustements structurels, le remplacement de l'équipement actuel a été ralenti et les nouveaux agriculteurs peinent à acheter de nouveaux équipements. Les niveaux de mécanisation pour les activités de post-récolte et d'irrigation restent faibles. La dépendance aux outils manuels et à la main-d'œuvre constitue non seulement un travail fastidieux pour les exploitants agricoles, notamment les femmes, mais dissuade également les jeunes de se lancer ou de rester dans l'agriculture. Cette situation limite sérieusement d'autre part les surfaces cultivables par une seule et même famille. À l'exception de quelques poches d'agriculture commerciale dans la région, la plupart des progrès en mécanisation agricole ont été réalisés dans les systèmes agricoles basés sur le coton où le financement de l'équipement peut être facilement déduit des ventes de coton réalisées par les points de vente à circuit unique.

Approvisionnement en intrants et secteur privé. Si l'utilisation d'intrants générant de la productivité est depuis longtemps limitée, leur disponibilité et leur qualité n'ont cessé de baisser suite à la fermeture des offices de commercialisation et le retrait des gouvernements en tant que prestataires de services lors de l'ajustement structurel. La production et la distribution de semences certifiées était à mettre à l'actif des gouvernements au milieu des années 1980, quand les programmes d'ajustement structurel obligèrent ces derniers à abandonner cette activité. De nombreux pays ont ouvert des centres de mécanisation offrant des services de location de tracteurs, malgré des niveaux faibles d'efficacité opérationnelle et de financement durable. Les gouvernements se sont aussi fermement engagés dans l'importation et la distribution d'engrais à des coûts subventionnés afin de compenser partiellement l'effet dissuasif sur les agriculteurs dû aux taux d'échanges surévalués et aux niveaux élevés de taxation directe (voir Chapitre 11). L'ajustement structurel a induit un désengagement soudain de l'état dans la fourniture d'intrants agricoles, et obligé le secteur privé à reprendre ces fonctions. Toutefois, le secteur privé a tardé à reprendre le

flambeau en raison de certaines caractéristiques propres aux marchés des intrants agricoles affectant l'offre comme la demande (voir Section thématique C en Partie IV).

Les facteurs limitant le développement des marchés d'intrants basés sur le secteur privé sont dans l'ensemble spécifiques à l'agro-industrie : accès limité aux finances, coûts élevés de distribution en réponse à une demande très éparpillée en raison des infrastructures modestes et des coûts de transport élevés, ainsi qu'un environnement peu propice aux affaires. Les autres contraintes sont liées à la nature même des intrants agricoles, comme la difficulté d'évaluer leur qualité d'un simple coup d'œil et leur rentabilité tributaire des conditions climatiques et des prix des produits agricoles. Aux yeux des agriculteurs, investir dans des intrants améliorés coûteux représente un risque élevé en raison d'un environnement climatique et commercial instable et de la qualité aléatoire des intrants, même dans les cas où l'accès au financement est facilité. En retour, du point de vue du prestataire d'intrants ou du revendeur d'équipements agricoles, l'absence d'une demande établie décourage les investissements dans les nouveaux points de vente des zones rurales et le stockage d'une gamme de produits élargie. Jusqu'ici, l'adoption d'intrants et de technologies modernes s'est principalement développée dans les chaînes de valeur étroitement coordonnées, souvent via des transactions croisées qui, en plus de surmonter les contraintes de financement et d'approvisionnement d'intrants, limitent les risques du marché et rendent les services consultatifs accessibles.

Conséquence de ces contraintes, les systèmes d'approvisionnement en engrais sont insuffisamment développés dans la région et les prix, notamment à l'intérieur du pays, sont plus élevés que dans d'autres parties du monde. Les frais portuaires et les coûts de transport terrestre représentent à eux seuls le plus gros poste de dépenses, allant de 20 à 40 % des coûts pour une exploitation agricole. La production nationale d'engrais est extrêmement limitée. Aucun pays de la région ne produit d'engrais à base d'azote en quantité substantielle, même si en 2013 le Nigeria a annoncé la mise en place de deux installations de production du secteur privé.

Dès la fin 2013, malgré ses ressources énergétiques conséquentes et son vaste marché, le pays a continué d'importer l'essentiel de son engrais.²⁹ Plusieurs pays de la région possèdent des dépôts de phosphate et cinq pays (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Nigeria et Sénégal) ont des usines de mélange d'engrais. L'observation générale sur l'ensemble de la région est que l'industrie de l'engrais tend à être oligopolistique dans le secteur des importations, et bien plus concurrentielle sur les marchés de gros et de détail. Les procédures d'appel d'offre qui ne concernent parfois que quelques entreprises limitent la concurrence et fournissent des opportunités de collusion et de corruption, entraînant une augmentation de prix. Par ailleurs, les agriculteurs se plaignent souvent de la qualité irrégulière des engrais disponibles sur le marché en raison de l'absence de normes s'appliquant aux engrais ainsi que de la facilité de falsification des produits.

Le cadre légal et réglementaire entrave également la disponibilité des semences améliorées. La certification joue un rôle crucial en renforçant la confiance dans la qualité des semences proposées. Or, les réglementations en matière de semences sont souvent désuètes, inutilement rigides et difficiles à instaurer. Les procédures d'homologation de nouvelles variétés ont été conçues pour répondre aux besoins des instituts de recherche publique, et la certification sur les semences constituait à l'origine un mécanisme interne de contrôle de la qualité pour ces instituts. Les exigences actuelles entraînent des retards conséquents de lancement de nouvelles variétés (World Bank, 2012b). De plus, par le passé, chaque pays d'Afrique de l'Ouest avait son propre régime réglementaire, ce qui rend complexe, laborieux et onéreux l'approvisionnement en semences des pays limitrophes (World Bank, 2012a).

Les politiques incohérentes et inadaptées de ces dernières années sur les marchés de semences et d'engrais n'ont fait que ralentir le développement des chaînes de valeur s'appuyant sur un secteur privé

solide. Si les subventions des engrais peuvent être garanties lors des premières étapes de développement du marché et inciter les petits exploitants à utiliser des engrais, elles ne jouent que partiellement sur le calcul de la rentabilité de l'engrais, à savoir le prix de l'intrant. En outre, tel qu'analysé dans la Section thématique C, la façon d'administrer les subventions influe considérablement sur les prix en vigueur. Les vastes programmes de subventions non ciblées peuvent épuiser les ressources tirées de plans de développement et d'intensification durable d'infrastructures rurales (voir Encadré 2.2, p.71). En combinant la recherche agricole pour l'élaboration de variétés plus réactives aux engrais et la réduction des coûts de transport, une voie plus durable pour promouvoir l'utilisation d'engrais se fait jour. Cette approche, en recevant l'appui d'actions gouvernementales, garantirait la qualité des intrants et contribuerait au développement de réseaux des distributeurs d'intrants agricoles professionnels.

3.4.5 Recherche et développement

Il convient de constater que, globalement, les dépenses publiques consacrées à la recherche et au développement (R&D) dans le secteur agricole portent leurs fruits, comparé à d'autres types de dépenses (FAO, 2012). La puissance de la recherche et du développement publics a été illustrée par l'émergence d'économies comme le Brésil, la Chine et la Thaïlande. À l'exception des semences hybrides, le secteur privé a limité l'intérêt d'investir dans la recherche en Afrique. En raison des besoins d'adaptation aux conditions agro-écologiques et du sol, l'importation de technologies est plus fastidieuse dans le domaine agricole que dans d'autres secteurs. Comparativement, le nombre élevé des principales cultures de base, la diversité des systèmes d'exploitation agricole et les marchés de petite taille rendent le développement technologique en Afrique de l'Ouest plus complexe que dans d'autres régions (World Bank, 2013b).

Les données récentes sur la recherche et le développement agricoles du secteur privé en Afrique de l'Ouest font défaut. Dans la plupart des pays, la R&D du secteur privé agricole montre ses extrêmes limites et est axée essentiellement sur quelques cultures de rente comme le cacao, le palmier à

²⁹ Le gouvernement du Nigeria a créé deux compagnies d'engrais d'Etat, la Federal Super phosphate Fertilizer Company (FSFC), fondée en 1976, et la National Fertilizer Company of Nigeria (NAFCON), fondée en 1988, mais les deux compagnies ont abandonné la production industrielle d'engrais en 1999. La NAFCON a été vendue à l'entreprise privée NOTORE en 2005, et a commencé à produire de l'urée dès la mi-2009. Bien que sa production soit en hausse, l'essentiel de l'urée continue d'être importée au Nigeria. Pour en savoir plus, voir Kwa, 2011 et <http://www.notore.com/index.php/about/index>.

huile, ou encore le coton (Lucas, 2012). La part du secteur privé sur la totalité de la recherche agricole en Afrique de l'Ouest est estimée à moins d'1 % (Beintema et Stads, 2006). Deux exceptions demeurent toutefois. En Côte d'Ivoire, le gros de la recherche agricole se trouve sous l'égide du Centre National de Recherche Agricole (CNRA), un partenariat public-privé. L'essentiel du financement du CNRA provient de leviers marketing s'appuyant sur les cultures de rente, et est collecté via des organisations de producteurs et interprofessionnelles, et partant le secteur privé. Autre exemple, le Sénégal, où les structures gouvernementales dominent la recherche sur les cultures alimentaires mais où les entreprises privées ont été les principaux innovateurs dans les cultures de rente (coton, arachides, mais aussi horticulture et pêche). Les organisations du secteur privé ont également innové en matière de transformation alimentaire, de stockage et de conditionnement, et en aidant les exportateurs sénégalais à satisfaire aux exigences strictes des exportations sur le marché européen (Stads, 2011).

Etant donné l'impact de la recherche et du développement sur l'amélioration de la productivité, le NEPAD a mis en place un objectif budgétaire pour que les pays dépensent 1 % de leur PIB agricole sur la recherche et le développement en agriculture. En 2008, aucun des dix pays de la CEDEAO pour lesquels les données étaient disponibles n'a réalisé cet objectif. Le Ghana était le meilleur, avec 0,9 %, tandis que la moyenne des dix pays représentait 0,5 %. Le Nigeria était en dessous avec 0,42 % mais, tel qu'analysé plus bas, a certainement bénéficié d'économies d'échelle dans la recherche inaccessibles aux pays plus petits. Étonnamment, les dépenses publiques de la recherche agricole en pourcentage du PIB agricole ont sévèrement chuté depuis le début des années 1990, quand la moyenne des pays dont les données sont disponibles était à 1 % (ASTI, 2013).³⁰ En comparant le nombre de chercheurs aux populations agricoles économiquement actives (intensité de la recherche), seuls le Mali et le Nigeria, parmi des pays en Afrique subsaharienne, ont plus de 100 chercheurs par million d'individus du secteur agricole économiquement actifs. La moyenne des

pays d'Afrique de l'Ouest était pour sa part de 69, pour avoir été à 84 en 1991 (ibid.).

Bien que le nombre de chercheurs dans les systèmes de recherche agricole publique en Afrique de l'Ouest ait fortement grimpé dans les années 1970 (4,5 % par an) et dans les années 1980 (3,8 %), le taux d'accroissement est redescendu à 1,3 % par an pendant les années 1990 à la suite des ajustements structurels. Les bas salaires et d'autres effets dissuasifs ont fini d'épuiser les ressources humaines, sans parler du personnel scientifique qui vieillit (World Bank, 2013b). Depuis 2000, plusieurs gouvernements ont augmenté leurs affectations à la recherche agricole même si les niveaux d'investissement dans la plupart des pays restent sous les niveaux nécessaires pour maintenir les besoins en R&D agricole.

Les données de l'ASTI révèlent une augmentation de 32 % des dépenses publiques cumulées pour la R&D agricole dans les 13 pays de la CEDEAO dont les données étaient disponibles entre 2001 et 2008, et un accroissement du nombre de chercheurs. Toutefois, les tendances des niveaux de dépense varient largement selon les pays. Au Mali, les dépenses en termes réels ont chuté de 31 % entre 2001 et 2008 alors qu'au Ghana elles ont plus que doublé (ASTI, 2013). Si l'on regarde sur une période plus longue, en comparant les dépenses moyennes annuelles réelles du gouvernement sur la R&D agricole entre 2001 et 2008 et entre 1991 et 1998, il apparaît que sur les 11 pays pour qui les données sont disponibles, seuls le Bénin, le Ghana et le Nigeria ont augmenté leurs dépenses moyennes. Quant au nombre de chercheurs, l'illustration est aussi hétérogène. Malgré les tendances globales positives depuis 2001, notamment dans les grands pays, de fortes augmentations des dépenses en R&D reflètent largement les augmentations de salaires à partir de niveaux précédemment bas plutôt que de développer des activités de recherche ou un plus grand investissement dans les équipements et les infrastructures. Ces augmentations ont été nécessaires, car les institutions de recherche nationale ont fait face à des difficultés croissantes pour attirer et conserver le personnel hautement qualifié (Stads, 2011).

³⁰ Le déclin a commencé en 1997 et s'est prolongé jusqu'en 2002, où il a stagné jusqu'en 2008, dernière année de disponibilité des données.

L'un des enjeux majeurs pour la plupart des pays est la catégorie d'âge vieillissante des scientifiques, proches de la retraite. Cette situation est en partie due à une période prolongée de suspensions de recrutements dans de nombreux organismes de recherche, à la suite des ajustements structurels notamment. De plus, dans la plupart des pays, les offres salariales et les conditions de départ en retraite restent précaires. Conséquence, les agences de recherche peinent à conserver les membres de leur personnel une fois qu'ils sont diplômés et qu'ils attirent de meilleures offres et conditions de rémunération dans l'enseignement supérieur ou le secteur privé. Attirer et maintenir son personnel est encore plus difficile pour les pays dont la capacité de recherche est réduite.

Malgré la capacité croissante de la R&D dans la région, les niveaux moyens de qualification du personnel se sont quelque peu dégradés. Au cours des années 1970 et 1980, de nombreux pays ont reçu un soutien financier considérable pour la formation du personnel, souvent dans le cadre de grands projets financés par la Banque mondiale ou grâce aux contributions de donateurs bilatéraux. À la fin des années 1990, la plupart des donateurs avaient réduit ou supprimé leur financement pour la formation des diplômés d'études supérieures. Plus récemment, cette tendance s'est inversée avec les nouveaux projets multilatéraux et bilatéraux. Toutefois, du fait d'un investissement irrégulier, la fiabilité du financement externe de la part des donateurs et des banques de développement porte en elle ses propres faiblesses. Sur la période 2001-2008, plus de 98 % du budget des instituts nationaux de recherche agricole (INRA) au Nigeria provenaient du budget national, et le chiffre était de 93 % pour la Sierra Leone. Les autres pays couvrant l'essentiel du financement des INRA à partir du budget national étaient la Gambie, le Niger et le Togo. En revanche, les INRA du Bénin, du Burkina Faso, de la Guinée et du Mali ont tous reçu au moins 50 % de leur financement de la part de donateurs et de banques de développement, et ont souvent fait face à des baisses brutales de financement une fois les projets financés à l'extérieur arrivés à leur terme.

D'importantes économies d'échelle en R&D limitent l'efficacité et l'efficacités des systèmes de recherche modestes et fragmentés, a fortiori dans les petits pays. Les preuves en sont les faibles retours des dépenses publiques sur la recherche et le développement dans les petits pays africains en l'absence de capacité de recherche conséquente (Fuglie et Rada 2011). En Afrique de l'Ouest, les systèmes R&D sont également fragmentés. L'augmentation récente du nombre de chercheurs a peu fait évoluer la situation car l'essentiel s'est produit dans le secteur de l'enseignement supérieur, par la mise en place de nouvelles unités d'enseignement impliquées dans la recherche agricole. Pourtant, dans la plupart des cas, la capacité de chaque système en ce qui concerne les chercheurs à plein temps, demeure limitée. En 2008, sur les 12 pays de la CEDEAO pour qui les données sont disponibles, 4 d'entre eux possédaient des INRA avec moins de 100 chercheurs à plein temps, 4 en avaient entre 100 et 200, et 2 entre 200 et 300. Le Nigeria, par contre, en possédait plus de 2000 et se trouvait donc en position de détenir une réserve dans plusieurs domaines essentiels. Les faibles effectifs dans la plupart des INRA ouest-africains soulignent l'importance des initiatives de la recherche régionale pour aider les petits pays à bénéficier d'économies d'échelles et de synergies collaboratives. Les approches régionales de la recherche liées aux conditions agro-écologiques et aux sols entretiennent la promesse de venir à bout des problèmes issus des petits marchés et des budgets limités dans ces pays. D'importants progrès en ce sens ont été accomplis par les institutions de recherche régionales telles que la CORAF et le CILSS/INSAH. C'est le cas du Programme de productivité d'Afrique de l'Ouest du CORAF, le WAAP (West Africa Productivity Programme). Ce programme regroupe 10 pays en Afrique de l'Ouest et dont l'objectif est de créer et de diffuser les technologies agricoles améliorées en appuyant les réseaux régionaux de recherche dans lesquels les différents INRA deviendraient des centres d'excellence en R&D pour la région, spécialisés dans les principales denrées alimentaires stratégiques telles que les racines et tubercules pour le Ghana, céréales en milieu pluvial pour le Sénégal, riz pour le Mali (Stads, 2011).

3.4.6 Services de vulgarisation et de conseil³¹

Les services de vulgarisation et de conseil en Afrique de l'Ouest se caractérisent par une diversité d'approches et d'acteurs, ce qui contraste avec la situation entre la fin des années 1980 et le milieu des années 1990, quand le système de Formation et Visite (T&V) promu par la Banque mondiale dominait la plupart des systèmes publics de vulgarisation de la région. La déception due au coût élevé et à l'efficacité limitée du système T&V mena pourtant à son démantèlement qui, combiné à un retrait général des organismes donateurs soutenant l'agriculture dans les années 1990 (voir Chapitre 11), entraîna la réduction du financement des systèmes publics de vulgarisation et d'expérimentation de différentes approches dans la plupart des pays de la région. Aucun consensus généralisé n'est apparu quant aux méthodes les plus efficaces, et de nombreux acteurs avancent que les systèmes de vulgarisation de la région sont à l'arrêt et que l'expérimentation doit s'appuyer sur de nouveaux modèles. L'efficacité des systèmes de vulgarisation est extrêmement dépendante de la productivité du système de recherche agricole (d'où l'intérêt d'avoir des technologies et des pratiques utiles à vulgariser) et de l'état des infrastructures du pays, qui conditionnent la capacité des agents vulgarisateurs à être en contact avec leurs clients. Les faibles taux d'alphabétisation de la plupart des pays influent également à la hausse sur le coût de la mise en place des activités de vulgarisation, car l'essentiel des informations doit être transmis oralement plutôt qu'en utilisant des formats écrits coûtant moins cher. Il n'existe pas au niveau régional de point de collecte d'informations sur les technologies et pratiques agricoles sur lequel les services de vulgarisation pourraient s'appuyer, même si, en 2005-2006, l'Institut du Sahel du CILSS a élaboré un système de base de données technologique en ligne pouvant offrir un tel point de collecte.³²

Actuellement, outre les systèmes publics de vulgarisation sous-financés pour la plupart, les services consultatifs pour les agriculteurs en Afrique

de l'Ouest sont assurés par de nombreuses ONG, des organisations d'agriculteurs, des projets financés par des donateurs et dans quelques rares cas, des entreprises privées et des compagnies d'Etat (cultures exportées essentiellement). Le rôle du secteur privé devrait s'étoffer avec le développement des programmes d'aide aux petits planteurs dans la région. Si les distributeurs privés d'intrants agroalimentaires sont parfois prestataires de conseils sur l'utilisation de leurs produits, la qualité de leurs conseils est très variable. La CEDEAO travaille en ce moment avec l'IFDC à améliorer les connaissances de ces distributeurs d'intrants et à renforcer leur capacité à fournir des informations précises et neutres aux agriculteurs. Les universités agricoles de la région ne s'impliquent que modérément dans le schéma de vulgarisation.

Le degré d'implication en vulgarisation des acteurs non officiels varie selon les pays. Ainsi, les ONG semblent moins impliquées en tant que prestataires de services de vulgarisation au Nigeria que dans bien d'autres pays de cette même sous-région. Dans la plupart des pays, la coordination des programmes est faible entre acteurs fournissant ces services consultatifs, bien que le Ghana ait créé une « Unité de vulgarisation du secteur privé » au sein de son ministère de l'Alimentation et de l'Agriculture pour régler les activités de vulgarisation des ONG, des organisations caritatives et des entreprises privées (Agricultural and Extension Services Worldwide, 2013). Si les prestataires de services consultatifs insistent dans leur ensemble sur les « méthodes participatives de vulgarisation », la signification de cette expression n'est pas unanimement établie, ce qui en fait varier les approches – même si les écoles d'agriculture sur le terrain sont de plus en plus perçues comme une approche efficace pour sensibiliser les petits exploitants agricoles, souvent dépourvus de ressources.

L'ampleur des activités des divers prestataires de services-conseils varie énormément. Les prestataires non-étatiques ont en général peu d'agents mais plus de fonds opérationnels par agent, alors que les services publics sont bien plus larges mais possèdent très peu de ressources opérationnelles. Ainsi, en 2009, plusieurs ONG et organisations d'agriculteurs en Guinée employaient entre 5 et 40

³¹ Cette section s'inspire du travail de Simpson, 2006 et d'Agricultural and Extension Services Worldwide, 2013.

³² Voir <http://www.insah.org/index.cfm?menuID=4>.

agents de vulgarisation chacune et le service national de vulgarisation comptait 1 446 membres du personnel (ibid.). Une telle diversité de tailles laisse entrevoir que, dans le cas d'innovations productives à diffuser, les systèmes nationaux devraient être plus en mesure que les ONG d'adapter ces innovations à grande échelle. La spécialisation est donc envisageable en y intégrant les prestataires non étatiques pour expérimenter les différentes approches et les organismes publics impliqués dans cette mise à grande échelle. L'usage accru des technologies modernes d'information et de communication peut aussi contribuer à mettre à échelle ces innovations, même si les enjeux de transmission des informations essentielles aux agriculteurs analphabètes par téléphone mobile ou par des techniques semblables sont toujours d'actualité.

Une autre particularité frappante des systèmes de vulgarisation de la région est le niveau de formation généralement faible de nombreux agents, qui limite leur capacité à transmettre les informations sur les techniques plus sophistiquées telles que la gestion intégrée des ravageurs, de plus en plus impérative à connaître dans la région. Bien que le grand nombre de programmes intensifs de production agricoles lancés dans la région en 2008 à l'aube de la crise alimentaire mondiale ait impliqué d'embaucher du nouveau personnel de vulgarisation dans le secteur public, ce développement s'est souvent accompagné d'une formation trop limitée des nouveaux membres du personnel. Le renforcement du capital humain dans les systèmes consultatifs étatiques et non-étatiques sera un facteur-clé de l'amélioration de la capacité des agriculteurs ouest-africains à répondre aux demandes croissantes et évolutives pour leurs produits.

3.4.7 Précarité des systèmes d'éducation agricole

À tous les niveaux du système alimentaire, la faiblesse des ressources humaines entrave la croissance de l'agro-industrie. Cette faiblesse est due entre autres à de faibles taux d'alphabétisation dans les exploitations agricoles de la plupart des pays (le Mali possède l'un des niveaux d'alphabétisation pour les femmes les plus bas du monde) et des effectifs inadaptes de personnels bien formés dans

des domaines tels que les sciences alimentaires et la technologie, le conditionnement et la commercialisation, tous essentiels à l'agro-industrie. Cette faiblesse se caractérise par :

- » *Alphabétisation de base.* Les taux d'alphabétisation des adultes dans la plupart des pays de la CEDEAO sont bas, en général en dessous de 50 %, notamment pour les femmes. Les taux élevés d'analphabétisme induisent que les informations nécessaires sur les nouvelles technologies et les accords institutionnels visant à faire passer l'agriculture de l'âge manuel à l'âge moderne doivent toutes se transmettre oralement, ce qui augmente considérablement le coût des initiatives de vulgarisation et limite indubitablement la propagation du savoir.
- » *Enseignement primaire et secondaire.* Le contenu du cursus des écoles primaires et secondaires dans la plupart des pays n'est pas orienté vers l'application de concepts (tels que les mathématiques et la biologie) en agriculture en agro-industrie.
- » *Enseignement professionnel.* La formation technique aux compétences nécessaires pour exercer la plupart des fonctions dans un système agro-alimentaire, du technicien d'irrigation à l'opérateur de complexes équipements de la transformation alimentaire, constitue un maillon faible dans l'ensemble des systèmes d'enseignement ouest-africains. Or, une Agriculture moderne appelée à se développer nécessitera un grand nombre de ces techniciens.
- » *Enseignement universitaire.* Les cursus initiaux de la plupart des facultés d'agriculture de la région privilégient les thématiques liées à la production au sein de l'exploitation agricole (agronomie, sciences animales) et accordent peu d'attention a priori aux domaines indispensables aux activités en aval de la chaîne du système agroalimentaire, tels que les sciences alimentaires, le conditionnement et la logistique. Développer les compétences nécessaires passe par la promotion des instituts d'enseignement privé comme public et par la consolidation des liens productifs entre secteur privé et

instituts d'enseignement (par exemple, via les programmes de stages et les comités consultatifs impliquant une forte participation du secteur privé) afin d'adapter les cursus aux différents domaines de compétences exigées par le marché du travail.

3.4.8 Accès limité et coûts élevé du financement

Les risques élevés et les coûts de transaction précédemment mentionnés rendent périlleuse et coûteuse la prestation de services financiers aux agriculteurs et aux autres acteurs de la chaîne de valeur. Au-delà de la disponibilité limitée des instruments de gestion des risques, les contraintes collatérales étendues, les problèmes de contractualisation et une culture précaire de remboursement des prêts freinent la motivation du secteur financier à se lancer dans le financement Agricole. Les initiatives visant à contourner les problèmes structurels sous-jacents par l'intermédiaire des banques publiques de développement agricole et d'emprunts subventionnés se sont avérées trop coûteuses sur la durée et inefficaces. Certains réseaux financiers décentralisés et dynamiques de la région ont réussi à octroyer des financements aux agriculteurs et autres parties prenantes des chaînes de valeur, bien qu'ils n'aient satisfait qu'une fraction de la demande. Les entreprises agroalimentaires, les négociants et les fournisseurs d'intrants jouent aussi un rôle croissant dans le financement des chaînes de valeur, soit en octroyant des financements directement aux agriculteurs ou aux agents chargés des achats, soit en facilitant les prêts bancaires via l'établissement de contrats fermes d'achat. L'étroite coordination et les liens entre les acteurs de la chaîne de valeur réduisent les risques et les coûts de transaction et agissent comme un substitut collatéral intégré, par lequel un enregistrement efficace des transactions récurrentes se révèle souvent plus important que des contrats formels. Dans le passé, le financement de l'agriculture a eu plus de succès dans les chaînes de valeur d'exportation organisées comme le coton. Dans un environnement libéralisé, les ventes latérales sont une menace constante et sont plus faciles à contrôler lorsque les caractéristiques du produit, comme par exemple les produits volumineux ou les denrées périssables, réduisent les options de

diversion ou lorsque les acheteurs desservent des marchés de niche. D'autres instruments de financement des chaînes de valeur tels que le financement sur stocks, le financement par créances clients et le crédit-bail prennent une importance grandissante. Des services financiers supplémentaires comme les services d'épargne et de règlement sont d'une importance décisive, et leur croissance future pourrait être facilitée par le potentiel d'expansion rapide de services bancaires et de virement basés sur la téléphonie mobile dans la région.

Globalement, il existe un nombre croissant d'organismes de financement d'investissements adaptés à l'agro-industrie. Ces financements concernent aussi bien des sociétés de capital exclusivement commerciales que des investisseurs d'impact avec une ligne de fonds double ou triple.³³ Toutefois, au regard de la complexité du climat des affaires en Afrique de l'Ouest, trouver des sociétés appropriées capables et à même d'accepter des investisseurs en fonds propres demeure problématique.

3.4.9 Environnement peu propice aux affaires

L'intégration lente et inégale du secteur privé dans les chaînes de valeur Agricoles et les services connexes s'explique aussi par un mauvais climat des affaires en Afrique de l'Ouest par rapport aux autres régions du monde. La faible contractualisation et les coûts élevés de transaction découragent l'investissement et amplifient les coûts et les risques pour les agro-industries qui s'appuient sur les marchés nationaux pour leurs matières premières. Ainsi, sur les 183 pays évalués selon l'indicateur de la Banque mondiale sur « la facilité à faire des affaires » en 2012, un seul des 15 pays de la CEDEAO, le Ghana, numéroté 60, se place dans le trio de tête. Un autre pays, le Cap-Vert (n° 119) atteint difficilement les deux premiers tiers, tandis que les 13 pays restants de la CEDEAO s'agglutinent dans le dernier tiers allant du Nigeria, 133ème position à la Guinée, 179ème position (World Bank, 2012b).

33 « Double et triple critère de base » désigne une gamme d'objectifs élargie. Plutôt que de maximiser les retours financiers, les investisseurs d'impact mettent l'accent sur les impacts sociaux et environnementaux de leurs investissements grâce à des retours financiers décents.

3.5 Conclusions sur la réponse de l'offre

Sur les trente dernières années, la performance de l'Afrique de l'Ouest en termes de production est mitigée. L'offre a stagné ou a légèrement dépassé la croissance démographique pour la plupart des cultures de base grâce à l'expansion des surfaces cultivées, des modestes améliorations de rendement et à l'accroissement de la productivité du travail avec la diversification des activités non agricoles des travailleurs ruraux. Dans certains secteurs comme la production d'oléagineux et d'huile de palme, la performance est même encore plus faible. Selon les pays, la performance de la productivité agricole est extraordinairement variable. Elle reflète toutefois de grandes différences dans les environnements agro-écologiques et institutionnels tout en projetant une perspective de réussites jusqu'ici sous-exploitées à travers un meilleur partage des expériences entre les pays.

Les facteurs empêchant l'offre de répondre plus fermement à la demande croissante et à son évolution rapide incluent l'accès limité des producteurs et des transformateurs, particulièrement à l'intérieur du pays, aux marchés urbains en plein essor en raison des infrastructures de transport précaires ; des réglementations de l'industrie du transport routier et les coûts élevés connexes ; des infrastructures de marché de gros et de détail inadaptées qui génère des coûts élevés d'agrégation de produits, de contrôle de qualité et de commercialisation ; et enfin, dans certains pays, des systèmes d'information du marché de piètre qualité. De plus, les approvisionnements électriques peu fiables ont élevé les coûts pour les

agro-industriels et entravé la croissance des marchés de produits périssables en limitant le développement de chaînes de froid. Une multitude de facteurs, depuis les pluies imprévisibles jusqu'au régime foncier non sécurisé amplifie les risques dans le système agroalimentaire et décourage les investisseurs de se lancer dans l'amélioration de la productivité. De nombreux problèmes structurels contaminent les marchés des intrants critiques tels que les semences améliorées, l'engrais et les équipements agricoles, souvent liés à la petite taille des marchés nationaux pour ces intrants. L'accès à ces technologies améliorées est en outre entravé par des systèmes de financement peu adaptés à la structure agroalimentaire. Le développement et la diffusion de nouvelles technologies et pratiques agricoles ont été ralenties, car les structures de recherche agricole et les services de conseil ont subi des coupes de financement pendant des années et ne s'en remettent qu'à peine. Les structures d'enseignement agricole inadaptées, de l'école primaire aux troisièmes cycles d'études universitaires, ont échoué à inculquer aux étudiants une Agriculture du XXI^e siècle dynamisée par le secteur privé. Enfin, le climat des affaires en Afrique de l'ouest, encore précaire selon les critères internationaux, dissuade l'investissement novateur au niveau national comme international, dans les innovations susceptibles de relancer la productivité du système agroalimentaire. La Partie III de ce rapport examine en profondeur comment les détaillants, les agro-industriels et les chaînes de valeur ouest-africains ont géré ces contraintes. La partie IV et la conclusion analysent pour leur part les options à programmer pour y répondre.



Chapitre 4

Réponse du commerce³⁴

Ce chapitre analyse la performance commerciale de l'Afrique de l'Ouest au niveau régional et souligne les différences et points communs importants entre pays ouest-africains. L'analyse commerciale est un complément utile à l'analyse des données de production, à la fois parce que le commerce contribue à la croissance globale de l'agriculture et parce que les données commerciales, au moins en ce qui concerne le commerce extérieur, sont, en règle générale, plus fiables que les données de production, et servent donc de contre-vérification utile des tendances décrites dans le Chapitre 3. La part de l'Agriculture ouest-africaine dans les exportations et importations mondiales donne ainsi une valeur indicative de la compétitivité globale de la région pour la production de différentes denrées.

Le chapitre examine dans un premier temps la contribution de l'agriculture à la balance commerciale globale et aux recettes en devises étrangères de la région. Il étudie dans un deuxième temps la balance commerciale agricole et alimentaire dans leur ensemble avant d'examiner les taux d'autosuffisance de la région pour les principales denrées agricoles. Ces taux comparent la consommation intérieure avec les importations des denrées en question. Un taux d'autosuffisance en augmentation signifie que la production nationale satisfait de plus en plus la consommation intérieure, une indication de la compétitivité (sauf si elle est dynamisée par une protection ou des subventions plus importantes). À l'inverse, des taux d'autosuffisance décroissants impliquent que la production n'a pas totalement répondu à la demande grandissante, ce qui démontre une compétitivité plus faible. Cependant, dans le cas de certains produits pour lesquels la région n'a pas d'avantage comparatif, un taux d'autosuffisance décroissant peut aussi indiquer une plus grande capacité d'importation. Enfin, le chapitre passe en revue l'évolution des importations alimentaires et comment elles reflètent les changements des tendances de consommation et la capacité de la région à apporter de la valeur ajoutée.

Après avoir dressé un portrait détaillé des importations, le chapitre présente les performances de la région en matière d'exportations agricoles. Cette analyse met en évidence la composition changeante des exportations ouest-africaines et leur contribution aux recettes d'exportations, les tendances et dynamiques des produits d'exportation au fil du temps et la position concurrentielle variable des différentes exportations agricoles ouest-africaines comparée à celles du reste du monde depuis le milieu des années 1990. Le chapitre met ensuite en exergue le commerce intra-régional et examine la demande croissante de produits de plus haute qualité et d'une meilleure traçabilité à la fois dans les marchés étrangers et régionaux.

4.1 Le rôle de l'agriculture dans le commerce de marchandises de l'Afrique de l'Ouest

Bien que le commerce agricole ouest-africain ait connu une croissance simultanée avec celle du reste du monde sur la dernière décennie, la part de l'agriculture de la région dans le commerce global de marchandises a baissé. Les importations en

hausse des biens de consommation industriels et non industriels en sont la cause, et les exportations ont bénéficié de l'augmentation des exportations des minéraux, du pétrole et des produits forestiers. La part des importations agricoles dans le total des importations de marchandises a stagné à 23 % en 1986-1990, et a depuis chuté à 20 % en 1996-2000 puis encore à 18 % en 2006-2010. Des écarts encore plus grands ont affecté la part des exportations agricoles dans le total des exportations de

³⁴ Ce chapitre s'inspire en grande partie du travail de Konandreas, 2012a, b.

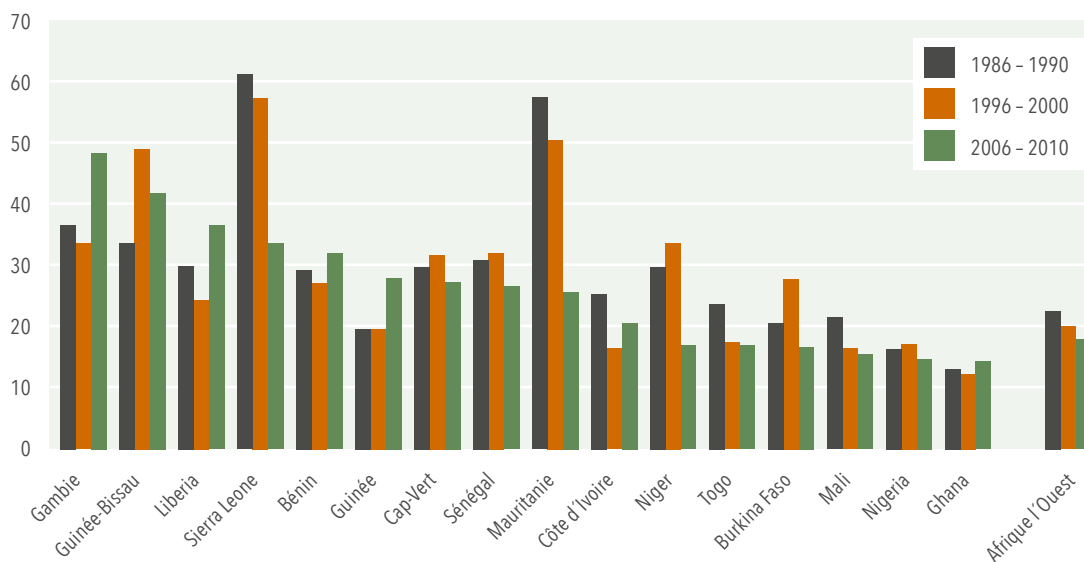
marchandises de la région, qui est passée de 24 % en 1986-90 à moins de 10 % en 2006-2010.

Si la part des produits agricoles dans le commerce extérieur de la région a baissé dans son ensemble, cette tendance globale dissimule une énorme variation selon les pays. Pour les importations (Figure 4.1), les produits agricoles ont représenté au moins 25 % des importations de marchandises pour la moitié des pays sur les dernières années (2006-

2010). Pour tous les pays ouest-africains, les produits alimentaires se taillent la part du lion des importations agricoles.

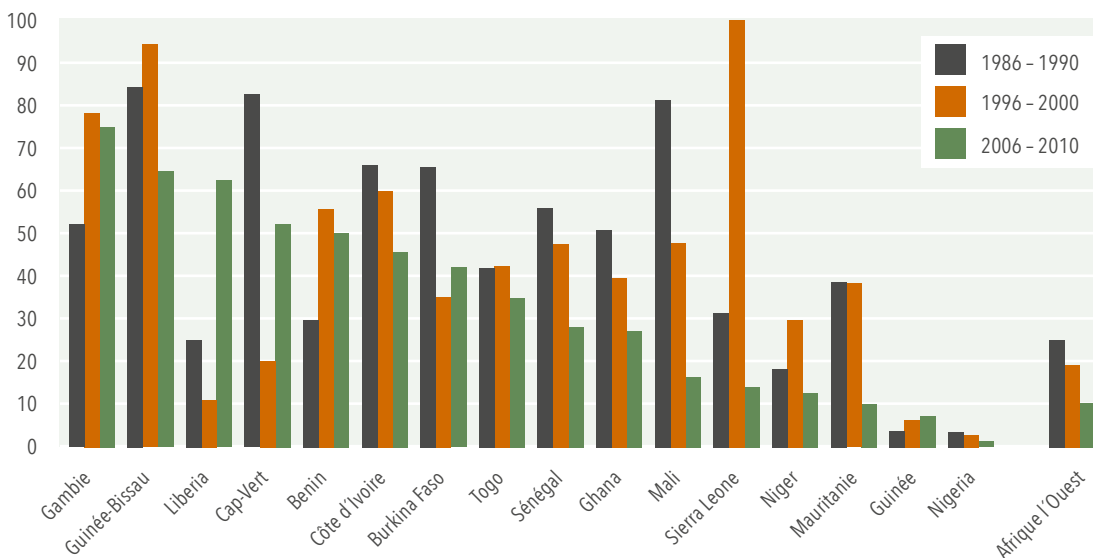
La contribution des exportations agricoles à la totalité des marchandises exportées révèle des disparités extrêmes d'un pays à l'autre. Si pour la région dans son ensemble, ces produits représentent seulement 10 % des exportations (2006-2010), c'est en raison du poids cumulé des pays comme

Figure 4.1 Part des produits agricoles dans le total des importations de marchandises (%)



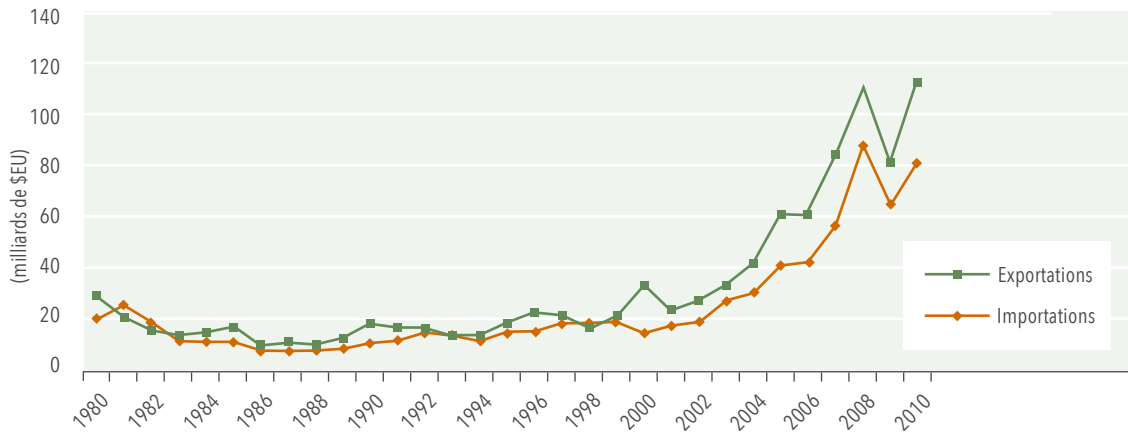
Source : données FAOSTAT.

Figure 4.2 Part des produits agricoles dans la totalité des importations de marchandises (%)



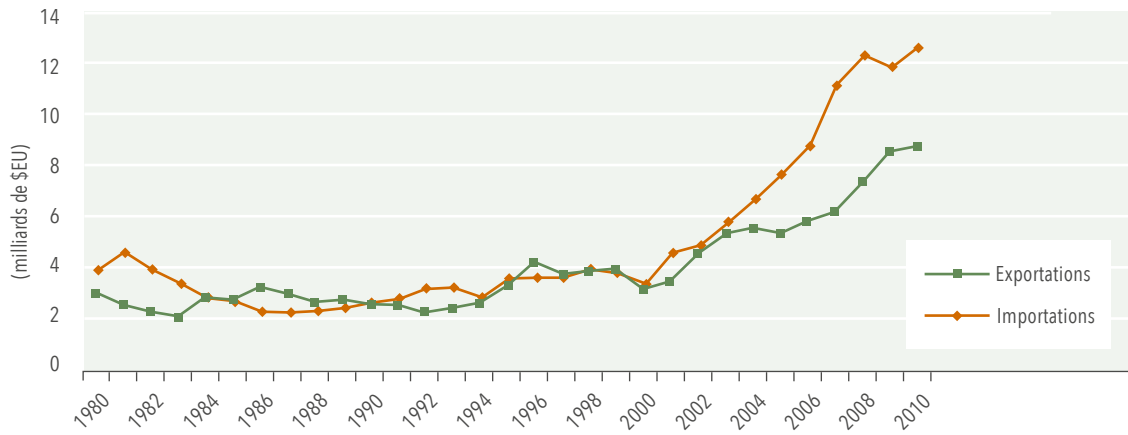
Source: données FAOSTAT.

Figure 4.3 Commerce total des marchandises



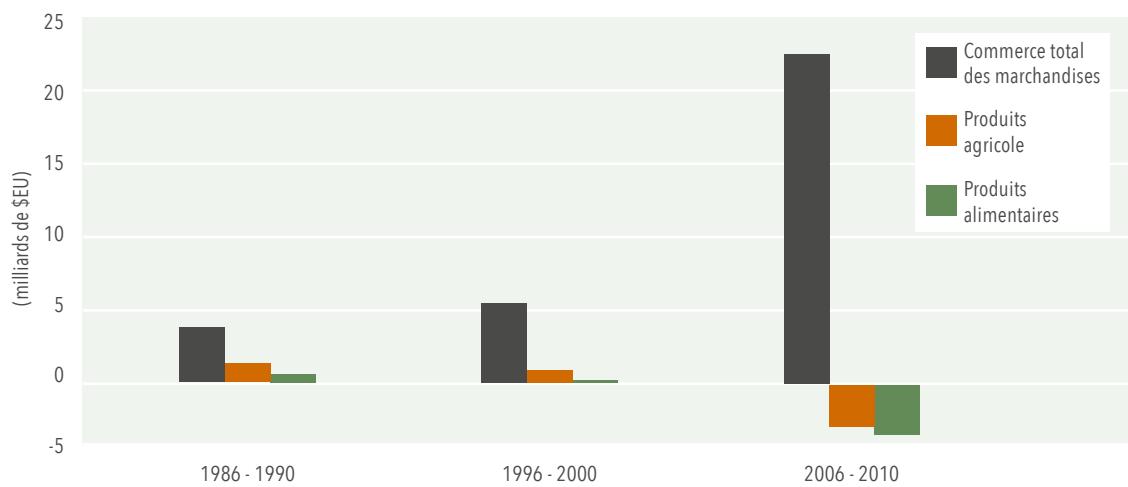
Source: données FAOSTAT.

Figure 4.4 Balance commerciale alimentaire



Source: données FAOSTAT.

Figure 4.5 Balances commerciales de l'Afrique de l'Ouest avec le reste du monde sur le long terme (exportations nettes)



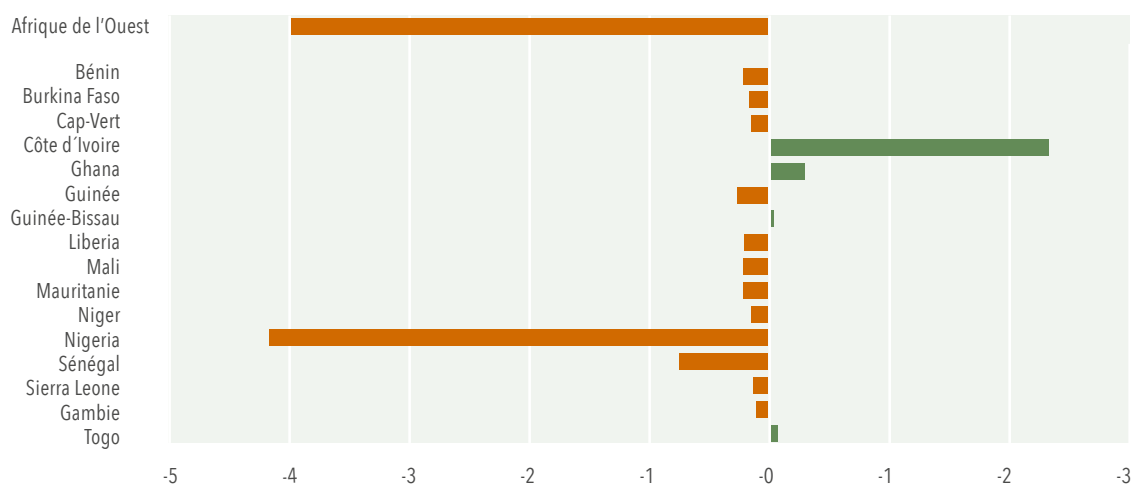
Source: données FAOSTAT.

le Nigeria exportant des minéraux et du pétrole. Pour 10 pays ouest-africains sur 16 (la CEDEAO plus la Mauritanie), la part des produits agricoles représentait 25 % des marchandises exportées ces dernières années.³⁵ Pour sept de ces pays, la part dépassait 40 %, atteignant même 75 % pour la Gambie (Figure 4.2 à la page 108).

³⁵ Même si elle n'est plus membre de la CEDEAO depuis 2000, la Mauritanie est incluse dans cette analyse en raison de ses liens commerciaux forts avec le reste de la région.

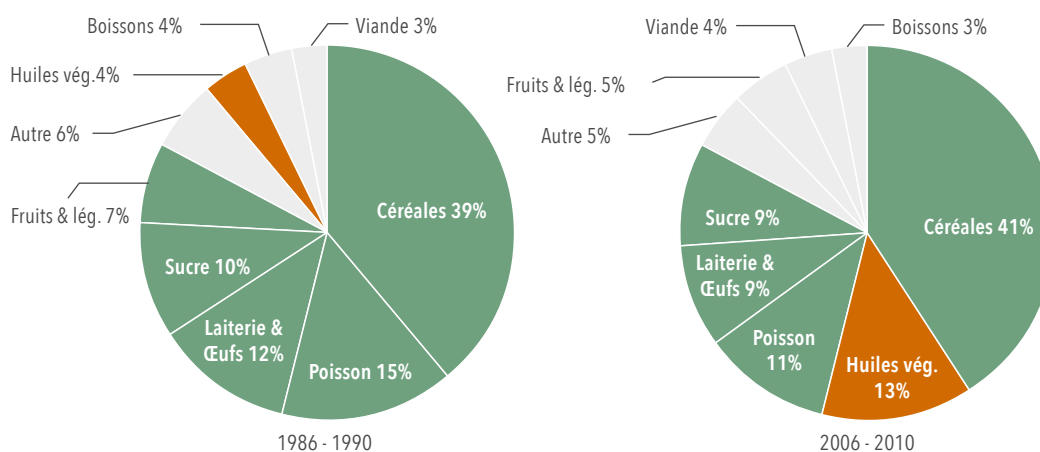
À l'inverse du cumul de la région, quelques pays voient augmenter leur part de produits agricoles dans la totalité des marchandises exportées. C'est le cas de la Gambie, du Liberia, du Bénin et de la Guinée. Pour certains d'entre eux, pourtant, les produits alimentaires ne constituent pas forcément la majorité des exportations agricoles (contrairement au modèle d'importation). Les pays exportant essentiellement des produits agricoles non alimentaires sont le Liberia (où le caoutchouc est la principale exportation),

Figure 4.6 Balance commerciale alimentaire (exportations nettes), 2006 - 2010 (en milliers de \$EU)



Source : données FAOSTAT.

Figure 4.7 Composition des importations alimentaires en Afrique de l'Ouest sur la durée



Source : données FAOSTAT.

le Bénin (coton), la Côte d'Ivoire (caoutchouc), le Burkina Faso (coton) et le Mali (coton).

4.2 Balances commerciales cumulées : marchandises, agriculture et alimentation

Le commerce total des marchandises est globalement positif pour la région. Au début des années 2000, les revenus issus des marchandises exportées ont connu une augmentation exponentielle. Cette augmentation fait suite à une exploitation accrue des ressources non agricoles (pétrole, minéraux et produits forestiers) dynamisées en partie par l'essor des prix des matières premières dans le monde. En a résulté une forte croissance équivalente dans les importations de tous les produits (Figure 4.3 à la page 109).

Combiné à la balance globale positive du commerce total des marchandises, la balance commerciale agricole a aussi été positive tout au long des années 1990 et est restée positive dans l'ensemble jusqu'à 2005 environ. Cette situation s'est inversée, avec les importations agricoles dépassant les exportations agricoles d'à peu près 2,5 milliards \$EU ces dernières années, essentiellement en raison de la forte croissance des importations alimentaires (Figure 4.4 à la page 109). Il en ressort que l'énorme augmentation des importations agricoles (y compris alimentaires) a coïncidé avec le pic des exportations nettes de marchandises de la région dans les dernières années (Figure 4.5 à la page 109). En fait, dans une large mesure, les balances commerciales agricole et alimentaire en déclin reflètent une capacité croissante d'importation causée par les revenus non agricoles en expansion mais pas nécessairement un déclin de la performance du secteur agricole en en Afrique de l'Ouest.³⁶

La balance commerciale régionale cumulée dissimule d'énormes différences entre les pays. Dans la réalité, si la balance commerciale des marchandises de la région dans son ensemble est effectivement très positive, seuls deux pays, le Nigeria et la Côte d'Ivoire bénéficient de cette situation. Pour ce qui

est des balances commerciales agricoles, le déficit du commerce régional dans son ensemble est partagé par tous les pays ou presque de la région. Le Nigeria détient de loin le déficit commercial agricole le plus marqué, alors que seulement quatre pays jouissent d'une balance agricole excédentaire, à savoir la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Burkina Faso et le Togo, avec une position de tête pour la Côte d'Ivoire grâce aux énormes quantités exportées de cacao. Les produits alimentaires affichent un déséquilibre plus marqué que les produits agricoles dans l'ensemble (Figure 4.6). Le déficit commercial net des produits alimentaires pour la région entière a été évalué à 4 milliards de \$EU sur la période 2006-10 contre un cumul des produits agricoles évalué à 2,7 milliards de \$EU dans le même temps. Quatre pays conservent une balance commerciale positive sur l'alimentaire en 2006-2010 : la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée Bissau et le Togo.

4.3 Importations : composition, tendances et dépendance

4.3.1 Composition

La plupart des importations agricoles, essentiellement des produits alimentaires, avoisinent les 90 % ces dernières années, contre à peine 80 % au cours des années 1990. Tous les secteurs de denrées alimentaires, à l'exception des fruits et légumes, sont responsables du déficit croissant du commerce alimentaire (Figure d'annexe A4.1 à la page 128). Les céréales représentent de loin le gros du panier des importations alimentaires avec 41 % de la valeur des importations alimentaires sur la période la plus récente (2006-10), suivi par les huiles végétales (13 %), le poisson (11 %), les produits laitiers et le sucre (9 % chacun). Cumulées, ces denrées constituent 83 % des produits alimentaires importées dans la région (Figure 4.7).

La composition de ces produits alimentaires importés a évolué avec le temps. Les céréales se maintiennent fermement en tête de liste, de même que le poisson, les produits laitiers et le sucre. Les huiles végétales, quant à elles, ont connu une forte augmentation, passant de la septième place en 1986-90

³⁶ Cette vision est renforcée par les données sur la disponibilité alimentaire par personne dans le Chapitre 5, qui révèlent une disponibilité alimentaire grandissante par personne dans la plupart des pays pendant cette période.

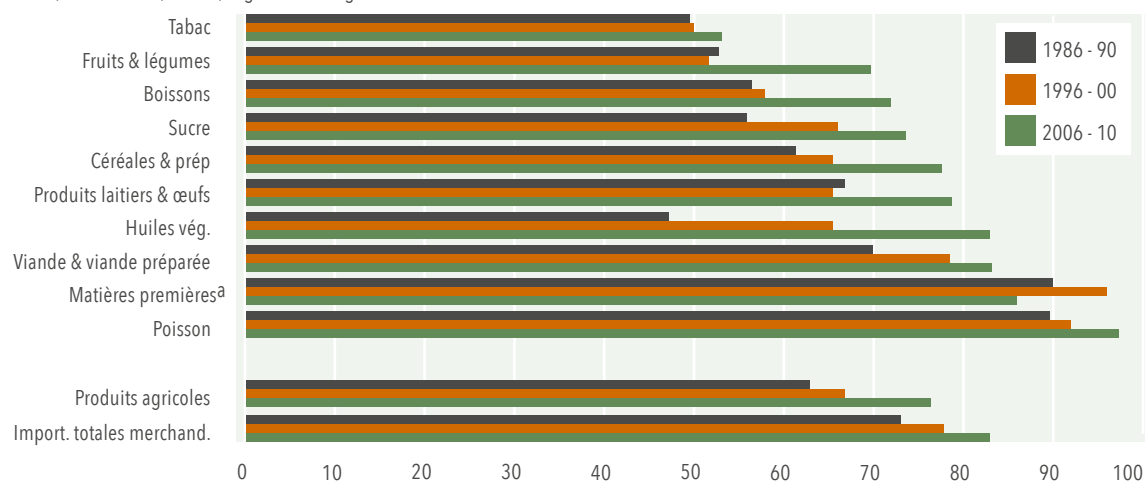
Tableau 4.1 Parts des pays dans le total des importations (%)

	Total des importations de marchandises			Importations agricoles		
	1986-90	1996-00	2006-10	1986-90	1996-00	2006-10
Bénin	2.5	3.1	2.4	3.2	4.2	4.4
Burkina Faso	3.9	3.4	2.5	3.5	4.7	2.4
Cap-Vert	1.0	1.2	1.0	1.3	1.8	1.5
Côte d'Ivoire	17.1	17.5	9.9	19.1	14.4	11.4
Ghana	8.4	11.6	12.1	5.0	7.3	9.8
Guinée	4.6	4.4	1.8	4.0	4.3	2.8
Guinée-Bissau	0.5	0.3	0.3	0.8	0.7	0.6
Liberia	2.2	1.7	0.8	2.9	2.0	1.7
Mali	4.3	3.8	3.4	4.1	3.1	3.0
Mauritanie	1.9	1.7	2.3	4.7	4.2	3.3
Niger	2.9	1.9	2.4	3.9	3.2	2.3
Nigeria	35.8	37.9	51.1	26.2	32.2	42.4
Sénégal	9.0	7.0	6.8	12.3	11.1	10.1
Sierra Leone	1.3	1.1	0.8	3.4	3.1	1.4
Gambie	1.1	1.1	0.4	1.8	1.8	1.1
Togo	3.7	2.3	2.0	3.9	2.0	1.9
Afrique de l'Ouest	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : données FAOSTAT.

Figure 4.8 Parts des cinq plus gros importateurs a dans les importations régionales

Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria et Sénégal



Source : données FAOSTAT.

^a Le terme *Matières premières* désigne les denrées brutes utilisées comme intrants pour la transformation alimentaire et les autres denrées transformées. Les denrées brutes incluent ainsi le soja, le coton, le coton-graine, le caoutchouc naturel et les peaux et cuirs.

(4 % des importations alimentaires) à la deuxième en 2006-2010 (13 % de celles-ci). Comme l'expose le Chapitre 5, lors de cette période, l'Afrique de l'Ouest a vu sa consommation de graisses et d'huiles considérablement augmenter.

4.3.2 Concentration géographique des importations

Les importations de produits agricoles sont nettement concentrées dans quelques pays (Tableau 4.1).

Le Nigeria est sans conteste le plus grand importateur, suivi de loin par la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Sénégal. Cette concentration géographique des importations suit de très près la concentration démographique des pays de la région.³⁷

La même concentration géographique des importations s'observe pour les groupes de denrées spécifiques. Cinq pays (le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigeria et le Sénégal) assurent le gros des importations (Figure 4.8, p.112). La denrée à la plus forte concentration géographique est le poisson, puisque ces cinq pays assurent 97 % des importations de la région en 2006-2010. Comme il ressort par ailleurs dans ce rapport, il apparaît clairement que beaucoup des importations du Bénin sont ensuite réexportées vers le Nigeria.

Ce qui apparaît aussi clairement est l'augmentation sensible sur la durée de la concentration géographique des importations pour la plupart des catégories de denrées. Ainsi, dans le cas des huiles végétales, ces cinq pays représentent 47 % des importations de la région en 1986-1990, et leur part a grimpé à 83 % en 2006-2010. La rapidité de la croissance économique, les changements démographiques et les modifications des habitudes de consommation sont les facteurs contribuant ostensiblement à ces tendances.

Dans toutes les catégories de denrées à l'exception de la viande et des préparations à base de viande, le Nigeria est de loin le plus gros importateur. Pour certains produits (huiles végétales, poisson, produits laitiers, sucre), il représente 50 %, voire plus, des importations régionales sur les dernières années (2006-2010).

4.3.3 Tendances et dynamiques par denrée

La valeur de l'ensemble des importations agricoles s'est accru à un taux de 11,5 % entre 1996-2000 et 2006-2010, soit le même taux de croissance que la totalité des importations de la région. Ces taux cumulés représentent plus du double des taux de la décennie précédente (1986-1990 à 1996-2000), reflétant les

changements démographiques de l'ensemble la région et la possibilité accrue d'importer dans certains pays grâce aux revenus croissants de l'exportation.

Parmi les produits agricoles, les catégories de produits alimentaires de base dont la croissance à l'importation est parmi la plus rapide comprennent les huiles végétales, avec un taux de croissance annuel de 18 % au niveau régional, suivies des viandes et préparations à base de viande, des boissons, et des fruits et légumes. L'augmentation de taux de croissance à l'importation pour ces trois dernières catégories de produits est véritablement formidable. Les importations d'huiles végétales sont en plein essor dans tous les pays. À l'exception du Burkina Faso, du Cap-Vert, de la Guinée Bissau, du Niger et du Sénégal, tous les pays ont connu un taux de croissance annuel dépassant les 10 %. Le Nigeria et le Ghana sont les pays qui détiennent les taux les plus élevés pour la plupart des produits.

Les importations de plusieurs denrées de base n'ont pas seulement connu une augmentation sur la dernière décennie, mais une augmentation à un rythme croissant. Parmi celles qui se démarquent en termes de volumes et de valeurs, se trouvent :

- » le riz et le blé, avec une croissance de respectivement 9,8 et 9,6 % sur la période 1996-2000 à 2006-2010 contre 7 et 6 % sur la décennie précédente ;
- » l'huile de palme, avec un taux de croissance annuel de 29 % entre 1996-2000 et 2006-2010 contre 24 % sur la décennie précédente ;
- » les produits laitiers, dont l'importation nette en « équivalent de lait total » s'est accrue de 14 % entre 1996-2000 et 2006-2010 contre 0,3 % sur la décennie précédente ;
- » la viande de poulet, avec de taux de croissance annuel d'importations nettes de 22 % entre 1996-2000 et 2006-2010 ;
- » les autres viandes comme la viande bovine (11 %), la viande en conserve (10 %), la viande porcine (15 %), la viande ovine fraîche (23 %) et la viande caprine (10 %) ;

37 Pour l'ensemble des pays de la région, le coefficient de corrélation entre la part de population et la part des importations agricoles a été de 0,97 sur la période 2006-2010 (0,99 pour les importations de marchandises).

- » les boissons alcoolisées et non alcoolisées. Les importations nettes des boissons non alcoolisées ont augmenté à un taux annuel de 26 % entre 1996-2000 et 2006-2010. Pour les boissons alcoolisées, les boissons distillées ont augmenté de 11 %, la bière de 11 % et le vin de 14 % ;
- » le concentré de tomate, avec un taux de croissance de 17 % entre 1996-2000 et 2006-2010 ; les tomates pelées (15 %), les carottes et les navets (20 %), les pommes de terre (10 %), les oignons verts (13 %) et les différentes formes de légumes transformés comme les légumes en conserve (15 %), déshydratés (22 %) et congelés (16 %). Pour les fruits, les importations nettes en expansion incluent les pommes (16 %), le raisin (14 %), les oranges (14 %), les dattes (23 %) et tous les types de jus de fruits.

Pour certains produits importants, la région a été un exportateur net jusqu'en 1996 mais est devenue importateur net un taux d'importation augmentant à un rythme croissant. C'est le cas du poisson avec un taux de croissance annuel des importations nettes de 14 % entre 1996-2000 et 2006-2010 en comparaison avec la croissance des exportations nettes (5 %) au cours de la précédente décennie.

Si ces augmentations de la valeur des importations s'expliquent en partie par la hausse des cours mondiaux sur cette période, les volumes de plusieurs denrées ont aussi augmenté significativement. Parmi les denrées alimentaires principalement importées, on trouve le riz, le blé, le poisson, le lait, l'huile de palme, le sucre, la volaille, les oignons et le concentré de tomate.

Certaines tendances remarquables concernant les produits transformés se font jour, témoignant des initiatives régionales de développer la capacité locale de transformation. Ainsi, alors que les importations nettes de blé augmentent de 13 % par année sur la période la plus récente, la farine de blé n'a connu une augmentation que de 1 %, traduisant en cela une capacité meunière croissante pour l'Afrique de l'Ouest. Il en va de même pour certains autres produits céréaliers transformés comme les céréales pour petit déjeuner et les macaronis, ayant connu une croissance à un rythme dégressif entre

1996-2000 et 2006-2010, respectivement de 10 % et 5 %, soit moins de la moitié des taux de la décennie précédente. D'autres exemples de développement potentiel de la capacité domestique de transformation sont illustrés par le sucre, pour lequel les importations nettes de sucre raffiné croissent à un taux de 4 % contre un taux de croissance du sucre brut cinq fois supérieur (20 %) lors de la décennie précédente, et par le tabac, avec des importations nettes de produits non manufacturés croissant à 8 % contre 3 % pour les cigarettes importées.

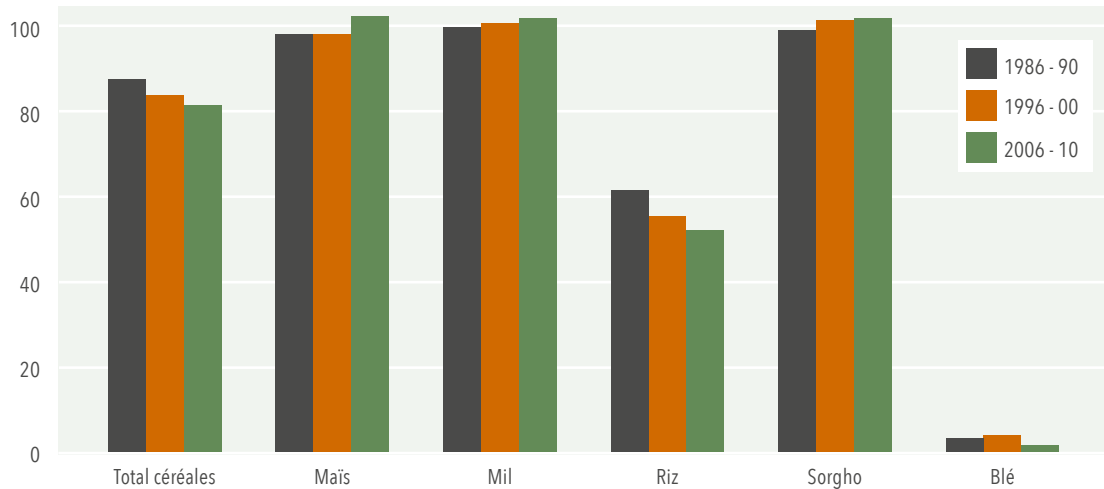
Parmi les autres produits transformés, les jus de fruits connaissent une croissance considérable à plusieurs niveaux. Le taux annuel de croissance de tous les jus de fruits (tempérés ou tropicaux) a avoisiné les 27 % ces dernières années. Le Nigeria, le plus grand importateur de la région, a banni l'importation de jus de fruit mis en bouteille et prêt à consommer, et provoqué une transition vers l'importation de concentrés reconstitués, embouteillés et conditionnés sur place. La forte demande d'importation de jus de fruits révèle un marché domestique très dynamique dans tous les pays de la région, dévoilant un formidable potentiel de développement ou de renforcement accru des industries de transformation locales basées non seulement sur les matières premières importées mais de plus en plus sur la transformation des fruits disponibles sur place.

4.3.4 Dépendance envers les importations

Taux d'autosuffisance (SSR) pour les céréales

Les céréales représentent l'article essentiel du panier des importations alimentaires. Base de la sécurité alimentaire de la région, elles sont la première catégorie de denrée importée destinée à répondre aux besoins alimentaires en temps normal et encore plus en cas de production locale insuffisante. La dépendance de la région vis-à-vis du marché mondial des céréales ne cesse de croître ces dernières années et approche aujourd'hui les 20 %. Le taux d'autosuffisance de la région (TAS) pour les céréales a stagné à 88 % dans la seconde moitié de la décennie 1980 et a chuté à une moyenne de 81 % en 2006-2010 (Figure 4.9).

Les TAS par pays sont très variables, allant de 7 % pour le Cap-Vert jusqu'à 100 % pour le Mali

Figure 4.9 Taux d'autosuffisance par céréale en Afrique de l'Ouest (%)

Source : données FAOSTAT.

ces dernières années (Figure 4.10, p.116). De larges disparités apparaissent parmi les pays quant aux changements des TAS sur la durée. Les pays ayant gagné en fiabilité sur leurs approvisionnements domestiques en céréales sont le Mali, le Burkina Faso, le Togo, la Guinée, la Sierra Leone et la Gambie. Or, la majorité des pays ont accru leur dépendance envers les stocks importés, avec des augmentations conséquentes pour le Nigeria, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Liberia, la Mauritanie et le Cap-Vert.

Des disparités criantes entre denrées et pays affectent les TAS. Étant donné le potentiel limité de la production nationale de la région, la quasi-totalité du blé consommé (99 %) provient de l'étranger. En outre, aucun des pays ne répond complètement à ses besoins de consommation en riz à partir de la production nationale, même si certains d'entre eux y parviennent à un niveau significatif (le TAS du Mali est de 96 %, celui de la Sierra Leone et de la Guinée de 80 %). Le Nigeria, le plus gros consommateur et producteur de riz de la région, a connu une baisse de son TAS de 83 % à 56 % depuis la fin des années 1980 jusqu'à 2006-2010 (Tableau d'annexe A4.1, à la page 128 et suiv.).

Par ailleurs, dans le cas des céréales locales (millet, maïs et sorgho), tous les pays ou presque ont maintenu à minima leur TAS et certains d'entre eux ont considérablement augmenté leur production nationale et se sont mis à exporter. Pour le mil, tous

les pays sauf deux (Liberia et Cap-Vert) sont au moins autosuffisants. Pour le sorgho, quatre pays ne sont pas autosuffisants (Sénégal, Côte d'Ivoire, Liberia et Cap-Vert) alors que pour le maïs, environ la moitié des pays satisfont leurs besoins uniquement à partir de la production nationale.

Taux d'autosuffisance pour les denrées non céréalières

Outre les céréales, les TAS régionaux sont aussi en baisse pour certaines autres denrées alimentaires de base, en particulier pour le lait, l'huile de palme, la viande de poulet et le sucre (Figure 4.11 à la page 116). Passée d'une position d'exportateur net ou d'une quasi-autosuffisance dans les années 1980 en huile de palme et en viande de poulet, la région est devenue aujourd'hui un importateur net et a réduit son taux d'autosuffisance à moins de 70 % en 2006-2010. Pour le lait et le sucre, la région reste dépendante des importations pour satisfaire une grande partie de ses besoins, mais les TAS ont continué de baisser ces dernières années pendant que la consommation par capita de ces denrées a augmentée (voir Chapitre 5). Dans le cas du sucre, la région couvre aujourd'hui à peine 15 % de ses besoins cumulés, soit la moitié du niveau des années 1980.

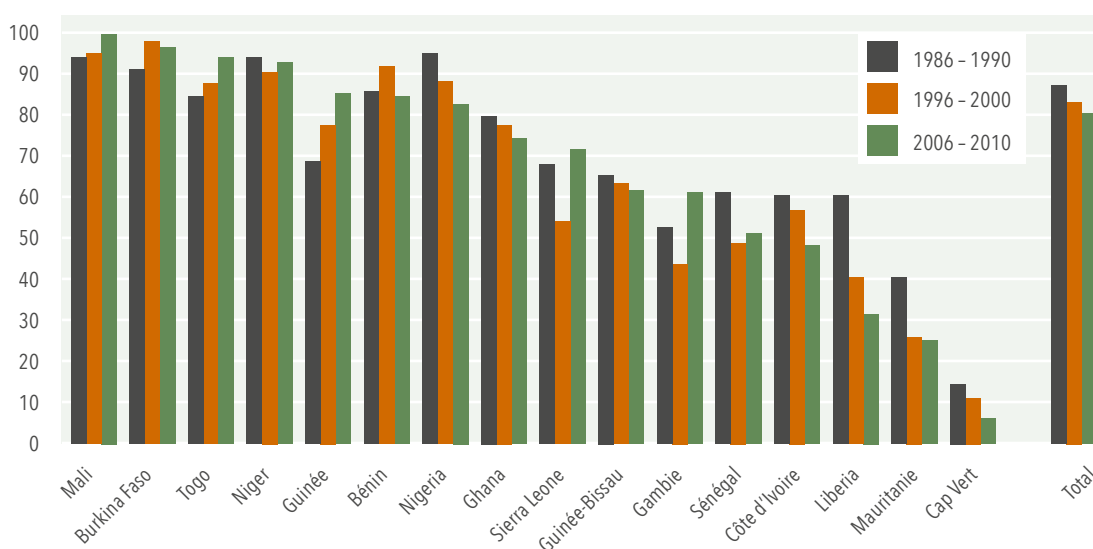
Comme pour les céréales, de grandes différences s'affichent parmi les pays de la région sur leur dépendance vis-à-vis des importations de ces autres denrées de base (Tableau d'annexe A4.2 à la page

130). Aucun des pays n'est autosuffisant en lait. Six pays (le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, le Liberia et le Nigeria) ont produit moins d'un tiers du lait consommé en 2006-2010, et leur dépendance envers les importations ne fait qu'augmenter.

Pour l'huile de palme, tous les pays qui en produisent dans la région à l'exception de la Côte d'Ivoire et du Bénin ont considérablement diminué leur TAS ces dernières années. Si les palmiers sont

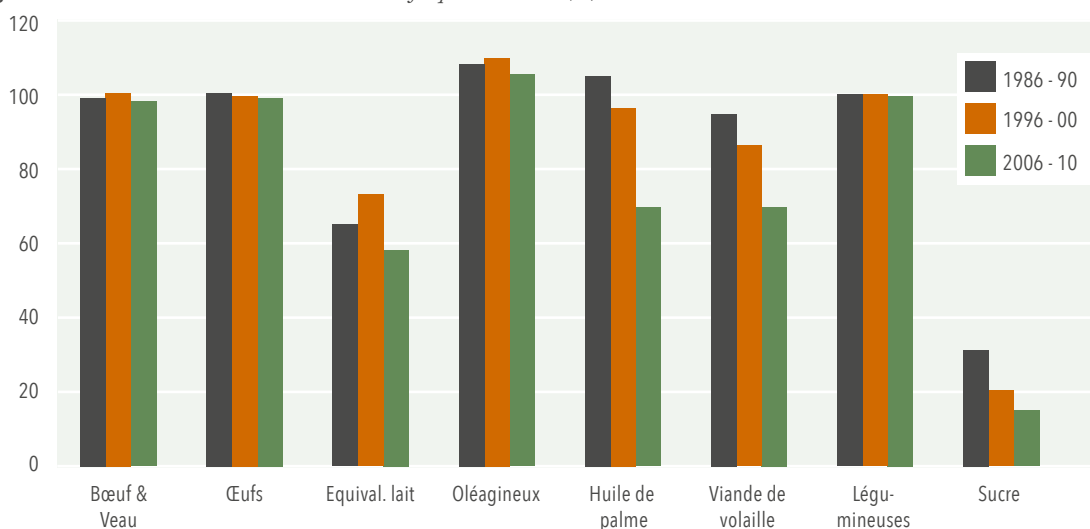
originaires de l'Afrique de l'Ouest, la région a été incapable d'en développer la production et la productivité pour satisfaire la demande nationale et internationale. D'autres zones tropicales (notamment la Malaisie et l'Indonésie) sont aujourd'hui les principaux producteurs et exportateurs d'huile de palme. Ces deux pays à eux seuls gèrent 80 % de la part de la production mondiale et assurent majoritairement l'exportation vers l'Afrique de l'Ouest et ailleurs (Minal et Bahari, 2011).

Figure 4.10 Taux d'autosuffisance du des céréales totales par pays (%)



Source : données FAOSTAT.

Figure 4.11 TAS des denrées non céréalières en Afrique de l'Ouest (%)



Source : données FAOSTAT.

La viande de poulet est encore une autre denrée qui voit les TAS de quasiment tous les pays chuter rapidement. Si le TAS moyen de la région est juste en dessous de 70 %, certains pays (Cap-Vert et Gambie) importent aujourd'hui plus de 80 % de leur consommation croissante de viande de poulet, contrastant avec la fin des années 1980 lorsqu'ils satisfaisaient leurs niveaux de consommation, certes plus bas. D'autres pays ont aussi accru leur dépendance aux importations à un niveau considérable, et certains ont pris des mesures de protection pour endiguer cette situation (c'est le cas du Nigeria pour l'importation de poulet).

Enfin, dans le cas du sucre, bien que plusieurs pays n'en aient jamais produit suffisamment, parmi les rares qui y sont parvenus, seul le Niger semble avoir réussi à maintenir son TAS déjà bas. Tous les autres pays voient augmenter leur dépendance au sucre importé, certains à un niveau considérable du fait de la consommation per capita en augmentation.

Ces évolutions, essentiellement dynamisées par les fortes augmentations de la demande nationale poussée par la pression démographique ainsi que par la montée rapide des prix à l'export dans certains pays, semblent bel et bien parties pour durer. L'OCDE/FAO prévoit que les TAS de plusieurs denrées non céréalières régresseront encore d'ici

2020. En revanche, les TAS des céréales devraient légèrement progresser dans le même temps en raison des augmentations prévues de production de céréales sèches et de riz, bien qu'elles demeurent a priori en dessous des niveaux de TAS précédents (voir Konandreas, 2012b pour plus de détail).

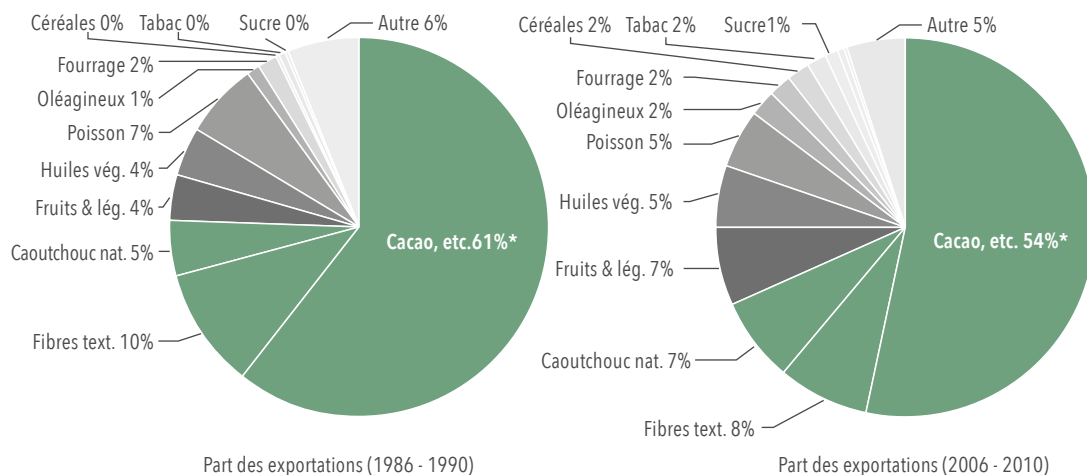
4.4 Exportations : composition, tendances et compétitivité

4.4.1 Composition et contribution aux revenus des exportations

Les principales catégories de denrées parmi les exportations agricoles d'Afrique de l'Ouest sont les produits tropicaux. La catégorie regroupant le cacao, le café, le thé et les épices, ainsi que les fibres textiles et le caoutchouc naturel dépassent largement les deux tiers du total des exportations agricoles (Figure 4.12). Cette concentration de produits exportés dans ces trois catégories de denrées a même par le passé été plus marquée, comptant alors jusqu'aux trois quarts des exportations agricoles.

Les fèves de cacao demeurent de loin la denrée agricole exportée la plus importante pour la région, représentant quasiment 40 % de la valeur totale des

Figure 4.12 Composition des exportations agricoles et piscicoles sur la durée

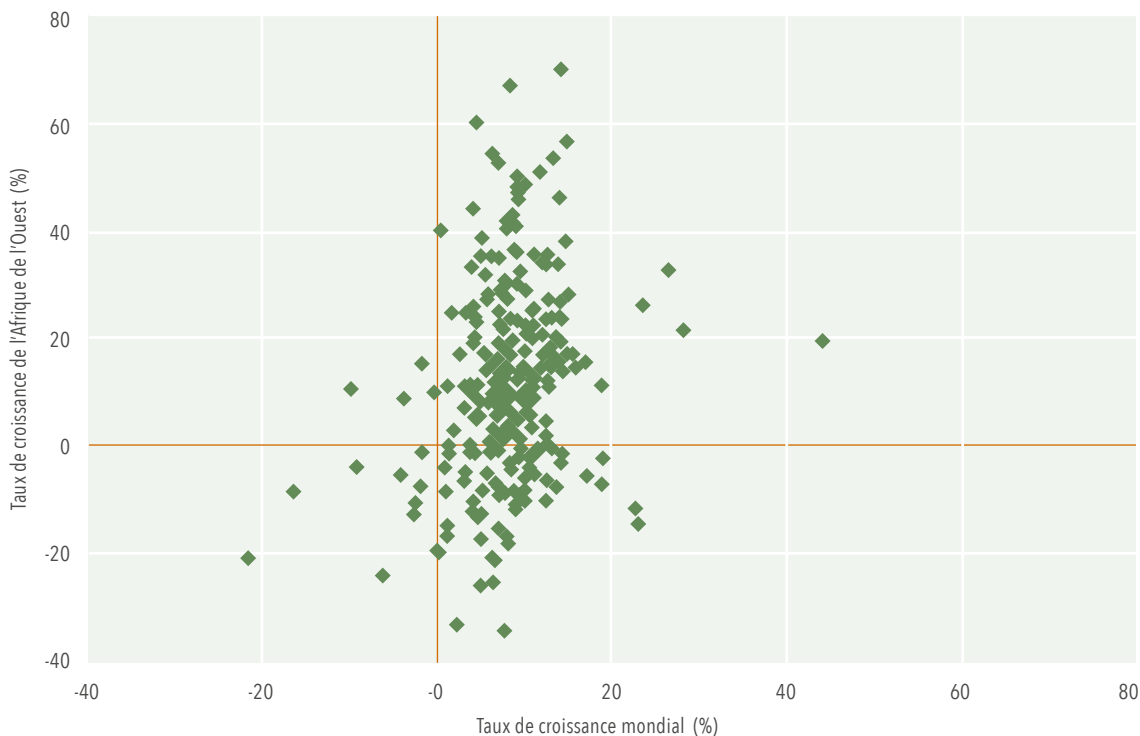


Source : données FAOSTAT.

*Incluant fèves, pâte, beurre, cosses, préparations chocolatées, poudre et tourteaux

Figure 4.13 Cartographie des taux de croissance des principales denrées ouest-africaines exportées ^a

1996-2000 à 2006-2010



Source : données FAOSTAT.

^a 265 denrées dont les exportations moyennes pour la région représentent plus de 5 000 \$EU en 2006-2010

produits agricoles exportés, et cette proportion est restée relativement stable sur la durée. D'autres denrées importantes, quoique loin derrière le cacao, sont les fibres de coton (7,5 % en 2006-2010), le caoutchouc naturel (7,5 %), le poisson (5 %), la pâte de cacao (5 %), le beurre de cacao (4 %), l'huile de palme (4 %), les noix de cajou (3 %) et le café (2 %). Globalement, les denrées exportées liées au cacao représentent 54 % des exportations agricoles.

Si l'huile de palme est une denrée d'importation nette essentielle et en essor pour la région dans son ensemble, elle reste aussi une denrée importante à l'export pour la Côte d'Ivoire et dans une moindre mesure pour le Liberia. Comme tous les autres pays sont des importateurs nets, il est clair que les exportations d'huile de palme indiquées dans les statistiques intègrent de gros volumes de réexportations. C'est notamment le cas précis du Bénin où les exportations entre 2006 et 2010 représentent 170 % de la production nationale d'huile de palme. La situation est a priori similaire pour les autres denrées pour lesquelles la région

est un importateur net, à savoir le riz, le poulet, les cigarettes et les produits du tabac.

À l'instar des importations, la répartition géographique des exportations est essentiellement concentrée dans quelques pays. Pour les exportations clés de la région, la quasi-totalité des exportations est assurée par une poignée seulement de ces pays parmi lesquels la Côte d'Ivoire est le premier exportateur de plusieurs denrées dont le cacao et ses produits dérivés, le caoutchouc naturel, le café, les noix de cajou, l'huile de palme et les bananes. Parmi les denrées exportées géographiquement plus diversifiées, on trouve les fibres de coton, le poisson et le tabac, pour ne citer que les principales.

Si la région est un importateur net de poisson, les types de poisson exporté et importé diffèrent. Les exportations comprennent des espèces de poisson de grande valeur atteignant un prix bien plus élevé que celui du poisson importé. La valeur unitaire du poisson exporté est estimée à un prix trois à quatre fois supérieur à la valeur unitaire du poisson importé.

4.4.2 Tendances et dynamiques spécifiques à chaque denrée

La valeur des produits agricoles et alimentaires exportés a connu un taux d'accroissement de 6 % entre 1996-2000 et 2006-2010, moins de la moitié du taux de la décennie précédente (1986-90 à 1996-2000). Ce taux de croissance représente également moins de la moitié du celui des marchandises exportées de la région. Toutefois, ce dernier est essentiellement basé sur les exportations de pétrole et d'autres matières premières qui ont été affectées par un essor de la demande mondiale et les prix élevés à l'export qui en ont résulté.

Les denrées les plus performantes sont celles dont la valeur des exportations nettes a augmenté à un rythme croissant lors de la dernière décennie (1996-2000 à 2006-2010) par rapport à la décennie précédente. Parmi ces denrées, on trouve les fèves de cacao et tous les produits dérivés du cacao, le caoutchouc naturel, les oléagineux, le fourrage et les aliments du bétail, ainsi qu'un nombre réduit de fruits et légumes. Les taux de croissance sur la dernière décennie sont les suivants : fèves de cacao (7 %), pâte de cacao (23 %), caoutchouc (11 %), oléagineux (11 %), fourrage et aliments du bétail (9 %). Tous ces taux sont en augmentation par rapport à la dernière décennie.

Certains fruits et légumes bénéficient aussi de ce statut d'exportation nette en hausse, comme les mangues et même les tomates, même si pour ces dernières la valeur des exportations est faible. Par contre, si la plupart d'entre eux croissent, ils le font à un rythme lent, reflétant l'augmentation de la consommation nationale par habitant de ces produits (voir Chapitres 5 et 6). Les autres denrées dont les exportations ont augmenté, bien que lentement au cours des dix dernières années, sont les fibres de coton (taux de croissance de 1 % comparé à 5 sur la décennie précédente), les noix de cajou, les graines de sésame, les bananes, les haricots verts, l'igname, le gingembre, les papayes, les melons et les aubergines.

Une autre catégorie de produits est représentée par ceux dont les exportations nettes sont en chute sur la dernière décennie. Parmi eux, on trouve le café, avec une valeur des exportations nette en

chute de 4,9 % dans la période la plus récente suite à une baisse de 4,5 % dans la période précédente, l'huile de palmiste (4 % de baisse), et les fibres de coton (3,3 % de baisse). L'ensemble du groupe des fruits et légumes tombe également dans cette catégorie d'exportations nettes en baisse, avec une chute moyenne de 9,5 % contre une croissance positive forte en exportation nette lors de la précédente décennie.

Enfin, plusieurs denrées de la catégorie « exportations nettes émergentes » sont a priori passées du stade d'importations au stade d'exportations nettes entre les périodes de l'étude. Un exemple frappant en est le maïs : sa valeur en termes d'exportation nette a augmenté de 13,7 % entre 1996-2000 et 2006-2010, comparé aux importations nettes en augmentation (4,3 %) durant la décennie précédente. En termes absolus, la valeur des autres denrées de cette catégorie d'exportations nettes émergentes est faible. Pourtant, certaines d'entre elles ont connu une croissance impressionnante d'exportations nettes qui les place dans une position favorable pour une croissance continue. Certaines denrées de cette catégorie sont les amandes (83 % d'augmentation), la farine de racines et de tubercules (33 %), les piments verts et les poivrons (25 %) et les noix du Brésil (72 %).

4.4.3 Positionnement concurrentiel des exportations agricoles

En fait, la région est un relativement petit acteur dans le commerce mondial. Sa part dans les exportations mondiales de produits agricoles n'atteint que 0,89 % ces dernières années (moyenne 2006-2010), à peine mieux que sur le total des marchandises exportées (0,67 %). Pour les produits agricoles, cette part a sérieusement chuté sur la durée alors que celle des marchandises totales exportées a augmenté grâce aux exportations de pétrole. Le taux annuel de croissance des exportations agricoles était de 6,2 % entre 1996-2000 et 2006-2010, soit 20 % de moins que le taux mondial de 7,7 %.

Pour la totalité des marchandises exportées, dont le taux annuel de croissance cumulé de la région était de 13,3 % en comparaison au taux total mondial de 9,4 %, on assiste au phénomène inverse. Ce

différentiel entre le taux ouest-africain et le taux mondial n'est pas un phénomène récent, et a même été plus marqué au cours de la précédente décennie (1986-90 à 1996-2000). Toutefois, la performance à l'export de l'Afrique de l'Ouest comparée au monde varie considérablement, avec quelques denrées nettement mieux classées que dans les moyennes mondiales et d'autres nettement plus mal classées. La Figure 4.13 compare les performances à l'export de l'Afrique de l'Ouest par denrée à celles du reste du monde. La performance de chaque denrée est cartographiée dans l'un des quatre carrés de la figure. Sur tous les produits agricoles pour lesquels l'Afrique de l'Ouest a enregistré des exportations moyennes cumulées de 5 000 \$EU ou plus en 2006-2010 (265 denrées au total), la majorité d'entre elles (183) sont indiquées dans le carré droit supérieur, induisant une croissance positive tant pour l'Afrique de l'Ouest que pour le monde entier.

Parmi ces denrées, certaines provenant d'Afrique de l'Ouest réussissent bien mieux à l'export que celles issues du reste du monde. C'est le cas de la pâte de cacao, de la poudre et du tourteau de cacao, des noix de cajou, des graines de sésame, des noix de karité, du caoutchouc naturel, des mangues, des bananes, des papayes, des melons, du sorgho, de la farine de racines et de tubercules, du manioc séché, de l'amidon de manioc, et de l'huile de graines de lin. Certaines des principales denrées exportées d'Afrique de l'Ouest correspondent en général aux secteurs dynamiques du marché mondial, croissant à un taux comparable à celui de la moyenne mondiale. En plus des denrées ci-dessus, il faut y ajouter les fèves de cacao, l'huile de palme, et les cosses de cacao. Pour certains produits de la catégorie « super-champions », les taux de croissance élevés à l'export enregistrés s'expliquent principalement par les réexportations où l'on trouve entre autres les cigarettes, l'huile de palme, le riz, l'huile d'olive, le vin, la farine de blé, la viande de poulet et de dinde, les macaroni, la nourriture pour bébés, et le concentré de tomate.

À l'autre extrême, dix denrées affichent un taux de croissance négatif tant pour l'Afrique de l'Ouest que dans le monde, parmi lesquelles on trouve le gâteau de graines de coton, la noix de cola, le jus d'ananas, le coprah et différents types de peaux.

Pour 68 denrées, la performance ouest-africaine est négative alors qu'elle est positive à un niveau mondial. Dans ces denrées se trouvent certaines denrées importantes comme le poisson, le café vert et torréfié, les graines de coton, les fibres de coton, le palmiste, l'huile de palmiste, la pulpe de palmier, les noix de coco, l'huile de coco, les épices, les oignons secs, l'ail, les bananes plantain, les citrons et les limes, le jus de citron, le miel, l'huile de sésame, l'huile d'arachide, les arachides décortiquées, l'ananas et les cuirs salés verts.

Le poisson, denrée essentielle d'Afrique de l'Ouest traditionnellement exportée, a enregistré un taux de croissance négatif bien que les exportations mondiales aient augmenté de 6 %. Parallèlement, les exportations de fibres de coton, l'une des denrées essentielles exportées d'Afrique de l'Ouest (part de 6,2 % du marché mondial et 7,5 % des exportations agricoles ouest-africaines) ont quasiment stagné entre 1996-2000 et 2006-2010 (0,3 %). Ce manque apparent de dynamisme des exportations de coton ouest-africaines peuvent s'expliquer par la concurrence des autres grands fournisseurs de coton, y compris ceux qui subventionnent la production. La perturbation de la chaîne de valeur du coton lié à la restructuration et à la mauvaise gestion de la chaîne de valeur dans des pays comme le Mali peut également justifier cette baisse (voir Chapitre 10 pour plus de détail).

Au final, quatre denrées exportées sont « performantes dans l'adversité », à savoir qu'elles progressent en Afrique de l'Ouest malgré la baisse des exportations mondiales. On y trouve l'huile de graines de coton, la farine de manioc, les gommages naturelles et le moult de raisin.

Sur les 265 denrées prises en compte, pour 78 d'entre elles (presque 30 %), l'Afrique de l'Ouest enregistre un taux de croissance négatif contre seulement 14 (à peu près 5 %) au niveau mondial. Cette différence justifie la croissance lente des exportations cumulées des produits agricoles d'Afrique de l'Ouest face à la croissance mondiale globale.

Alors que la région détient une part modeste du commerce agricole mondial, elle joue un rôle clé sur les marchés internationaux pour certaines denrées.

Sur 20 denrées, la région représente plus de 5 % des exportations mondiales, et pour certaines d'entre elles, elle est le seul ou principal exportateur. Parmi les plus importantes, et de loin, on trouve les fèves de cacao et ses produits dérivés, les noix de cajou, les fibres de coton et le caoutchouc naturel qui constituent le gros de la contribution aux revenus tirés des exportations régionales.

4.5 Commerce intra-régional

L'Afrique de l'Ouest entretient depuis longtemps un commerce intra-régional, datant du commerce caravanier de l'époque précoloniale. Les grands flux nord-sud et est-ouest de bétail, de céréales sèches, de niébé et de produits horticoles comme les oignons existent depuis de nombreuses années et se sont amplifiés sur les trente dernières années pour répondre à la croissance des centres de consommation urbains le long de la côte, isolés des principaux bassins de production de la plupart de ces produits. La réexportation du riz et du blé, souvent due aux taux de change et aux politiques fiscales disparates d'un pays à l'autre, a aussi été adoptée entre d'autres pays (Nigeria et pays limitrophes, Gambie et Sénégal). De plus, l'instauration récurrente d'embargos à l'importation de la part du Nigeria sur des produits comme la viande de poulet congelée a entraîné un marché clandestin actif de ces marchandises avec les pays voisins, en particulier le Bénin. Et du fait que les modèles de consommation se sont diversifiés dans la région (voir Partie II), le commerce d'aliments de base comme le gari, l'attiéké et l'igname s'est développé des Etats côtiers vers le Sahel (Soulé et Gansari, 2010).

4.5.1 Un commerce fortement sous-étudié

Les données sur le commerce intra-régional sont malheureusement fragmentées et de qualité aléatoire.³⁸ La suppression des taxes officielles à l'exportation sur les biens faisant l'objet d'un commerce régional dans le cadre des processus d'intégration régionale de l'UEMOA et la CEDEAO a réduit l'efficacité des services de douane à enregistrer ces échanges. En outre, les commerçants tentent ré-

gulièrement d'échapper aux contrôles officiels pour éviter d'avoir à monnayer le passage aux frontières. Il en résulte une sous-estimation des données sur le commerce intra-régional par rapport au commerce extra-régional. Le commerce intra-régional est officiellement estimé à guère plus que 16 % de la valeur totale des échanges commerciaux de la région (Soulé et Gansari, 2010). Les chiffres officiels indiquent un faible niveau des importations provenant de la région même, a fortiori pour les états côtiers, dont les ports maritimes offrent un accès facilité aux prestataires internationaux. Le Nigeria, le plus grand marché de la région, détient la plus petite part de produits provenant de la région selon les données commerciales officielles. Cette dépendance apparemment faible vis-à-vis des marchés régionaux peut s'expliquer par l'énorme volume d'importations du pays, que la région ne pourrait lui garantir en permanence. Une autre explication serait l'existence de canaux commerciaux bien établis avec des entreprises extérieures à la région, des prix plus compétitifs et une qualité supérieure au regard des quantités importées.

Entre 2009 et 2013, le CILSS, s'appuyant sur les projets ATP et EATP soutenus par USAID, a commencé à suivre le commerce transfrontalier des ruminants, céréales et oignons sur 50 points d'observation clés en Afrique de l'Ouest afin d'obtenir de meilleures estimations du volume et de la valeur du commerce agricole régional (Josserand, 2013). Il en ressort que le commerce agricole régional est bien plus étendu et diversifié qu'attendu. Ainsi, en utilisant les données de ce système de supervision et en se basant sur des hypothèses raisonnables des taux de production et d'exploitation du bétail, Josserand estime que les statistiques officielles ne reflètent qu'un tiers de la valeur des exportations de bétail et de petits ruminants du Burkina Faso et du Mali vers d'autres pays de la région (ibid.). Les chiffres officiels sur le commerce régional de céréales, tels que rendus par FAOSTAT, s'avèrent encore plus inférieurs. C'est le cas des exportations de mil et de sorgho du Mali en 2010-2011 qui, selon les chiffres officiels, totalisent 280 tonnes contre 4 827 tonnes d'après les études du CILSS sur la même période. Pour le Nigeria, les chiffres sont encore plus étonnants : les statistiques officielles indiquent seulement 45 tonnes de mil et de

³⁸ Voir Maur et Shepherd (à paraître) pour plus de détails concernant le commerce sous-régional en aliments de base.

sorgho exportées contre un volume de plus de 53 000 tonnes d'après le CILSS (ibid.). Déjà dans les années 1990, les études de Seyni et Soulé avaient estimé le commerce total des céréales dans la région entre le Nigeria et ses voisins immédiats (Bénin, Niger, Tchad et Cameroun) à quasiment 500 000 tonnes par an (Soulé et Gansari, 2010).

4.5.2 Principaux produits échangés au niveau régional

Le commerce régional est un contributeur majeur de la sécurité alimentaire des pays ouest-africains, en leur donnant accès à une gamme de produits plus étendue que ce qu'ils produisent sur leurs territoires et en les aidant à compenser les variations de la production nationale grâce aux importations et exportations. Il représente également une source continue de revenus pour les agriculteurs ouest-africains en raison de la demande régionale croissante d'une gamme élargie de produits alimentaires. Parmi les denrées agricoles clés du commerce régional, les plus importantes sont:³⁹

Bétail ruminant. Les exportations de bovins, d'ovins et de caprins respectent en général un flux en provenance des zones sahéliennes et soudano-guinéennes vers les centres de demande du littoral humide où les risques de maladie limitent le développement de l'élevage de ruminants (Figure 4.14). Ovins et caprins sont également exportés vers l'Afrique du Nord, notamment lors des principales fêtes musulmanes (Tabaski). Ces dernières années, la demande du Nigeria a dynamisé les flux de bétail vers l'est en provenance du Mali et du Burkina Faso vers le Nigeria, bien que le volume de ce commerce varie en fonction du taux de change du naira et du franc CFA (Makadji et al., 2013). Le commerce régional lié à l'élevage affiche une belle résilience en s'adaptant aux différentes perturbations politiques et économiques touchant l'Afrique de l'Ouest. Ainsi, la crise ivoirienne des années 2000 associée au pavage de la route entre Bamako et Dakar a entraîné une modification majeure des exportations de bétail malien de la Côte d'Ivoire vers le Sénégal, tandis que l'émergence

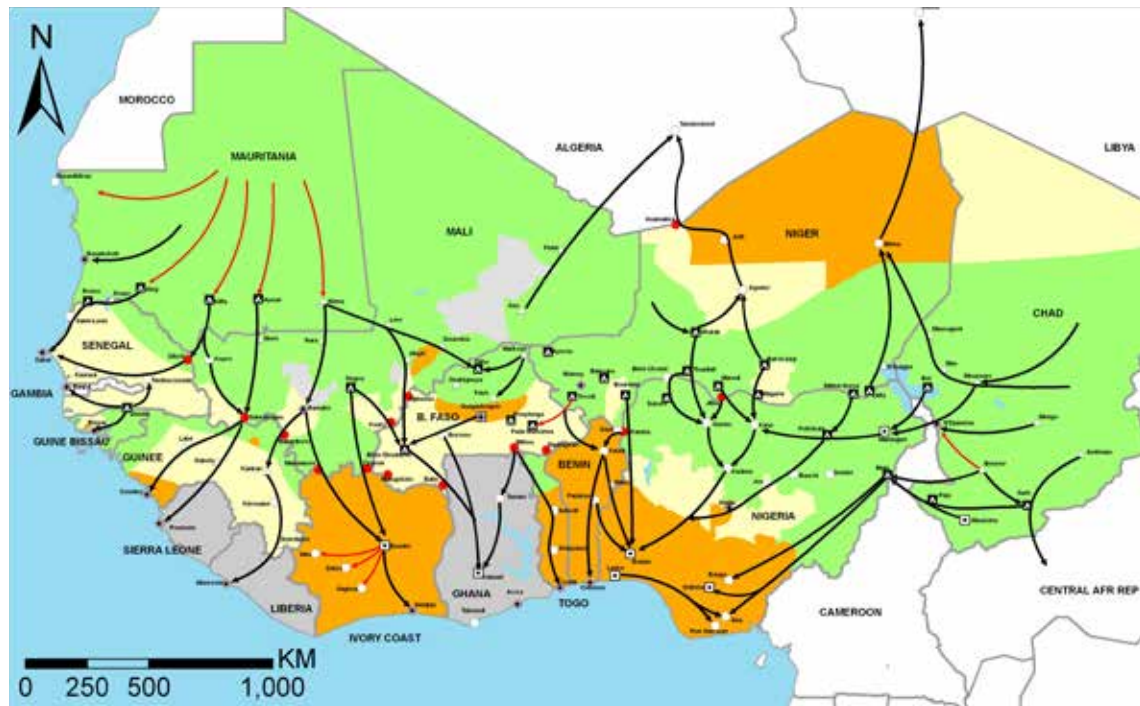
du Liberia et de la Sierra Leone après les guerres civiles a déclenché une augmentation des exportations du bétail et des petits ruminants depuis le Sahel vers ces pays (ibid.). Comme examiné dans le Chapitre 10, le principal enjeu du commerce régional d'élevage de ruminants sera de développer sa capacité à répondre à la demande croissante et rapide de viande du littoral pour les prochaines décennies à venir.

Céréales sèches (mil, sorgho, maïs). Le commerce de céréales sèches connaît un flux orienté à la fois nord-sud et sud-nord selon la saison. Les flux les plus importants se trouveraient entre le Nigeria, le Bénin et le Niger avec plus de 50 000 tonnes de mil et de sorgho transitant vers le nord, tandis que les Nigériens exportent les produits d'élevage et le niébé en direction de leurs voisins du sud. Le commerce entre le Niger et le Nigeria est fortement influencé par le taux de change entre le naira et le franc CFA. En 2005, quand le naira a connu une forte hausse, la direction du commerce des céréales s'est inversée, entraînant une grave pénurie alimentaire pour le Niger (Kelly et al., 2008). Le Ghana, le Bénin, le Togo et la Côte d'Ivoire exportent tous du maïs à leurs voisins du nord (et le maïs ivoirien transite aussi via le Mali vers le Sénégal), surtout pendant la période de soudure au Sahel qui démarre en juin, ce qui correspond à la période de la principale récolte de maïs dans les pays côtiers. Plus tard dans la saison, le flux s'inverse fréquemment, le maïs allant du Mali et du Burkina Faso vers le sud et l'est au Niger. Ces dernières années, la demande croissante de maïs utilisé comme aliment pour la volaille stimule toujours le commerce régional de cette céréale, même si la qualité et la fiabilité aléatoires des flux commerciaux amènent souvent les usines d'aliments de bétail le long de la côte à chercher les fournisseurs d'outre-mer.

Riz. Si tous les pays d'Afrique de l'Ouest sont des importateurs nets de riz, il existe un commerce transfrontalier important du riz réexporté (Hagblade et al., 2012 ; Soulé et Gansari, 2010). De plus, certains des principaux producteurs de riz de la région (Guinée, Mali) exportent des variétés produites localement, du riz à plus grande valeur ajoutée (riz étuvé de Guinée, par exemple) à leurs voisins, tout en compensant avec des importations

³⁹ FEWSNET (<http://www.fews.net/pages/marketflowmap.aspx?gb=r1&loc=3&l=en>) fournit des cartes des flux d'échanges régionaux pour la plupart de ces produits. Faute d'espace, seule la carte des flux de ruminants est présentée ci-dessous.

Figure 4.14 Flux commerciaux du bétail ruminant dans la région, 2010



Source: FEWSNet

de riz asiatique bon marché pour satisfaire la consommation nationale.

Niébé. Tel que décrit dans la partie II, le niébé est une source importante de protéines de qualité supérieure pour plusieurs pays, en particulier le Nigeria, le Niger, le Ghana, le Burkina Faso et le Mali. Si le Nigeria est le plus grand producteur mondial de niébé, il est aussi importateur net, et le Niger est le plus grand exportateur de la région. Même s'il échappe largement aux statistiques officielles, la supervision des frontières au milieu des années 1990 a permis d'évaluer les exportations de niébé au Nigeria à quasiment 35 000 tonnes (Soulé et Gansari, 2010). Le Burkina Faso et le Mali sont aussi des fournisseurs majeurs des états côtiers, comme le Ghana et le Togo. Etant donné la tolérance à la sécheresse du niébé, ce qui le rend particulièrement adapté aux conditions climatiques changeantes du Sahel, et à la demande croissante de sources de protéines bon marché de la part des consommateurs de la frange littorale, le commerce régional du niébé a toutes les chances de prospérer.

Produits horticoles. Le Niger, et dans une moindre mesure le Mali et le Burkina Faso, sont depuis de nombreuses années les principaux exportateurs d'oignons frais et secs vers les pays côtiers. Durant certaines fenêtres d'opportunités offertes par le marché, ce commerce est en concurrence dans les marchés côtiers avec les importations venues d'Europe, en particulier des Pays-Bas. Depuis la dévaluation du franc CFA, la gamme des produits horticoles dans le commerce régional s'est élargie du fait que la dévaluation a rendu les produits régionaux plus compétitifs face aux importations européennes. Une des croissances les plus fortes est à mettre à l'actif des exportations de pommes de terre du Mali vers la Côte d'Ivoire et des tomates du Burkina Faso vers le Ghana.

Racines et tubercules. Selon FEWSNET, le commerce des produits à base de manioc et d'igname est en pleine croissance, entre pays côtiers mais aussi des pays côtiers vers le Sahel, car les consommateurs des pays du Sahel commencent à diversifier leur consommation d'aliments de base jusque-là essentiellement constituée de céréales (voir Partie II).

Les produits transformés à base de manioc sont de plus en plus commercialisés par des détaillants modernes dans les pays du Sahel afin d'offrir un produit alternatif commode et riche en glucides à la classe moyenne émergente.

4.5.3 Contraintes et perspectives de croissance

Comme le détaille le Chapitre 12, les infrastructures routières précaires, les réglementations limitant la concurrence au sein de l'industrie du transport routier, les barrières administratives, les difficultés et les risques de transfert de fonds entre pays ayant des systèmes monétaires différents, l'insécurité grandissante et les habitudes vénales des policiers et des douaniers ne font que restreindre les volumes et augmenter les coûts du commerce régional. Ces facteurs poussent aussi l'essentiel du commerce vers le secteur informel car les commerçants tentent de contourner les canaux officiels, pour éviter en général un coût direct ou indirect sur l'activité professionnelle, a fortiori quand ce coût est perçu comme non justifié et inéquitable. Cette situation ne fait que brouiller les chiffres officiels du commerce, ce qui entrave la mise en place de politiques mieux adaptées aux échanges commerciaux. La plupart des initiatives actuellement réalisées par les organisations régionales comme la CEDEAO et l'UEMOA, présentés dans le Chapitre 12, visent à maîtriser ces contraintes.

Au-delà de ces contraintes, le développement du commerce intra-régional offre les plus belles opportunités d'exportations pour la plupart des pays de la région sur les 10 à 20 années à venir. Au regard des projections de la demande pour les principales denrées agricoles de la région, si les importations extérieures à l'Afrique de l'Ouest continuent comme par le passé de satisfaire 15 % de la consommation alimentaire de la région, le commerce régional devra quadrupler son développement d'ici à 2040 pour combler l'écart de consommation restant, essentiellement dans les pays côtiers (Josserand, 2013). De plus, étant donné la proximité des marchés environnants et les critères de qualité généralement moindres dans ces marchés par rapport aux marchés des exportations du Nord, les exportations régionales constituent les marchés

les plus faciles à intégrer pour les pays d'Afrique de l'Ouest, et peuvent également servir de tremplin pour développer les chaînes d'approvisionnement dans le but de pénétrer les marchés d'outre-mer.

4.6 Les exigences de qualité sur les marchés régionaux et internationaux à l'exportation

Que ce soit sur les marchés étrangers ou régionaux, la demande est de plus en plus différenciée. Comme le détaille la Partie II, au niveau régional, l'un des segments du marché est constitué par les nombreux consommateurs à faibles revenus cherchant essentiellement à se procurer des protéines et calories bon marché. Le deuxième segment est constitué d'une classe moyenne émergente pour qui la qualité et à la diversité du régime alimentaire deviennent de plus en plus importantes. Or, au sein de ces deux groupes, les régimes évoluent, et, si les revenus individuels continuent d'augmenter sensiblement dans la région (voir Chapitre 6), ils concrétiseront un potentiel de croissance accélérée de la demande des produits d'origine animale, les fruits, les légumes, les huiles de cuisson et les aliments transformés. La capacité des chacun des pays ouest-africains à intégrer ces marchés à leur portée dépendra de leur aptitude à être des fournisseurs fiables et durables de produits de qualité à des prix compétitifs. Les consommateurs voient les importations étrangères comme un baromètre des prix, de qualité, de sécurité alimentaire et de disponibilité permanente des produits ; et, si ce baromètre vacille (embargo perturbant les approvisionnements par exemple), la demande s'éloignera inmanquablement des fournisseurs ouest-africains.

La demande des exportations à l'étranger à laquelle fait face l'Afrique de l'Ouest est aussi en pleine évolution, avec l'importance grandissante de l'Asie en tant que destination des exportations (le coton ouest-africain en est l'exemple) et la forte concurrence de nouveaux acteurs dans certaines chaînes de valeur, comme le café au Vietnam. S'il y a toujours lieu de développer les recettes liées aux exportations à partir des exportations de denrées en vrac, notamment en provenance de la zone de savane guinéenne (World Bank et FAO,

2009), les marchés d'exportation sont de plus en plus exigeants en termes de contrôle de la qualité et de la différenciation des produits (Drechsler, 2011). Ce contrôle de la qualité nécessite une coordination verticale plus étroite dans les chaînes de valeur, à travers les contrats de livraison entre les organisations de producteurs et les exportateurs qui déterminent les pratiques de production et de gestion post-récolte, par exemple. Ainsi, l'Agriculture ouest-africaine est confrontée à un double défi sur les marchés d'exportation à l'étranger semble à celui rencontré sur les marchés nationaux et régionaux: baisser le coût réel de la production pour servir le marché de masse, toujours axé sur les produits de base, et répondre à une demande croissante de la part des consommateurs à hauts revenus pour des produits plus diversifiés et de qualité supérieure. Ces questions sont approfondies dans le Chapitre 10.

4.7 Synthèse des principales conclusions

L'Afrique de l'Ouest est de plus en plus tributaire des marchés internationaux pour plusieurs aliments clés comme le riz, le blé, le poisson, les produits laitiers, les viandes (poulet particulièrement), les jus de fruit et l'huile végétale. Pourtant, les importations sont extrêmement concentrées parmi les « quatre grands » pays que sont le Nigeria, le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Sénégal et semblent être autant liées à la capacité accrue d'importation de ces pays, due notamment à l'augmentation de leurs revenus issus des d'exportation résultant de l'essor de la demande des matières premières dans le monde et des prix élevés connexes, qu'à leur croissance agricole terne. Néanmoins, le déséquilibre commercial croissant de certains de ces produits, dynamisé par la demande accélérée dans toute la région (voir Partie II), soulève des questions sur l'ampleur de la substitution des importations. Comme nous le verrons dans les Parties III et IV, l'aspiration à une telle substitution des importations est le principal moteur de la Politique agricole ainsi que des stratégies agroalimentaires de la région.

Côté export, la région est majoritairement tributaire des exportations de cacao, ostensiblement dominées par la Côte d'Ivoire et le Ghana. Il existe quelques « exportations en essor » comme le caoutchouc naturel et certains fruits. Un enjeu majeur, toutefois, sera de faire revivre certaines chaînes de valeur qui étaient auparavant génératrices de devises mais dont le rendement s'est émoussé ces dernières années. C'est le cas du coton, des noix de cajou et du café. Un autre enjeu est d'intégrer de la valeur ajoutée aux exportations, ce qui se fait avec succès pour le cacao (voir Chapitre 10), mais ne s'étend pas à la plupart des exportations sauf pour quelques cultures horticoles de qualité supérieure.

Or, le commerce n'implique pas seulement d'échanger avec les pays extérieurs à la région. Si les données sur le commerce intra-régional sont précaires, elles s'avèrent être aujourd'hui une opportunité largement sous-évaluée et sous-exploitée de développer les marchés et de diversifier les schémas de consommation et les recettes des exportations. Un tel commerce est particulièrement important pour les pays enclavés et les petits pays d'Afrique de l'Ouest, pour qu'ils puissent bénéficier d'économies d'échelles et profiter d'une plus grande diversité de choix à la consommation. Le souhait de construire un marché régional intégré dans le cadre de la stratégie de diversification économique est au cœur de la CEDEAO et de sa politique agricole, l'ECOWAP. Les opportunités et enjeux intégrés dans cette initiative sont analysés dans le Chapitre 12.

Tant sur le marché régional qu'international, la demande est de plus en plus différenciée, avec une priorité aux denrées en vrac et un besoin croissant de produits de qualité supérieure à valeur ajoutée. Les forces motrices de ces changements de la demande sont analysées en détail dans la Partie II, tandis que la Partie III étudie leurs implications pour la structure et la coordination verticale des chaînes de valeur ouest-africaines et des systèmes de vente au détail.

Annexe au Chapitre 4

Figure d'annexe A4.1 Balances commerciales cumulées d'Afrique de l'Ouest avec le reste du monde
Valeur des importations et des exportations (en millions de \$EU), 1980-2010

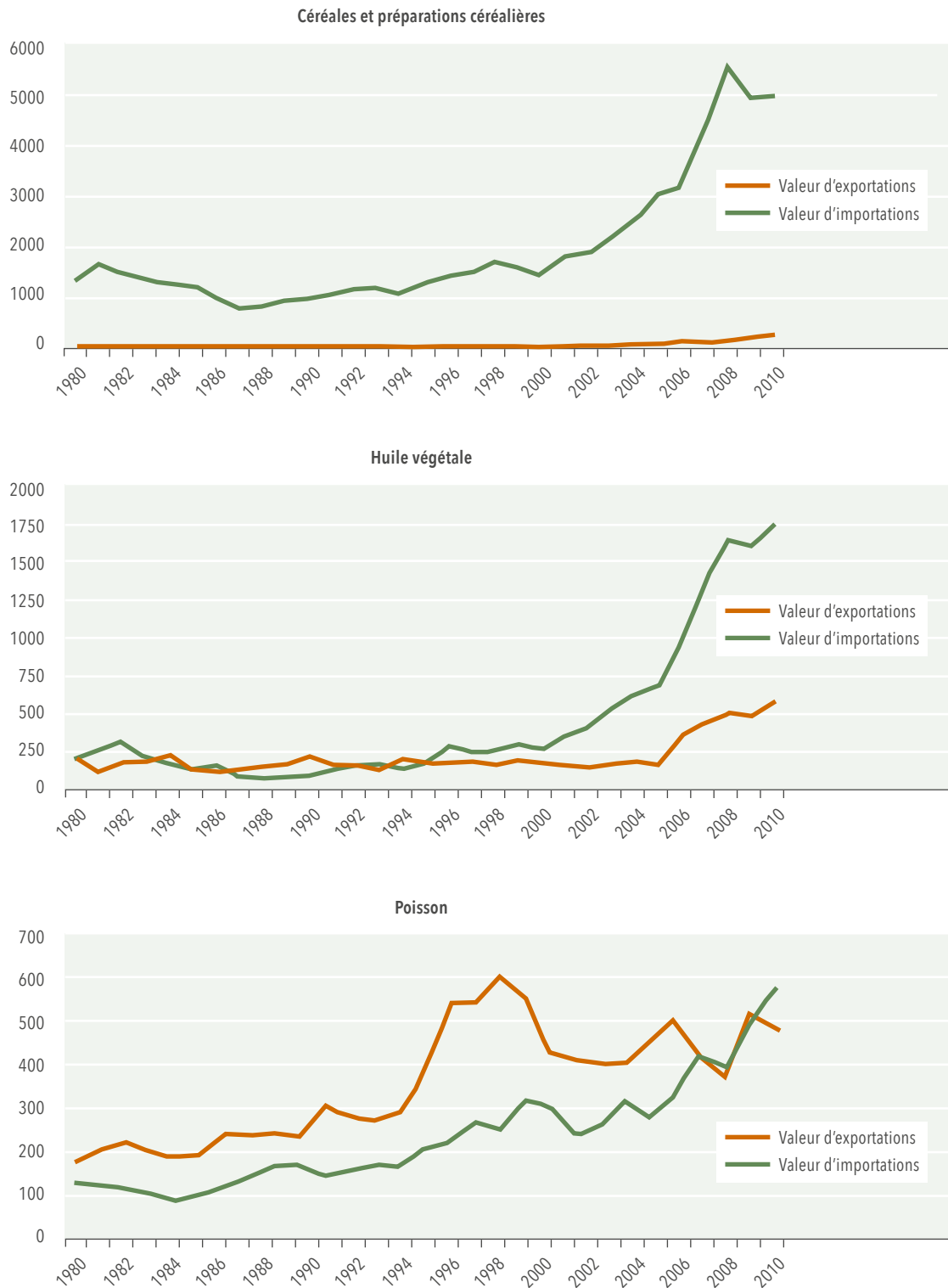


Figure d'annexe A4.1 Balances commerciales cumulées d'Afrique de l'Ouest avec le reste du monde (suite)

Valeur des importations et des exportations (en millions de \$EU), 1980-2010

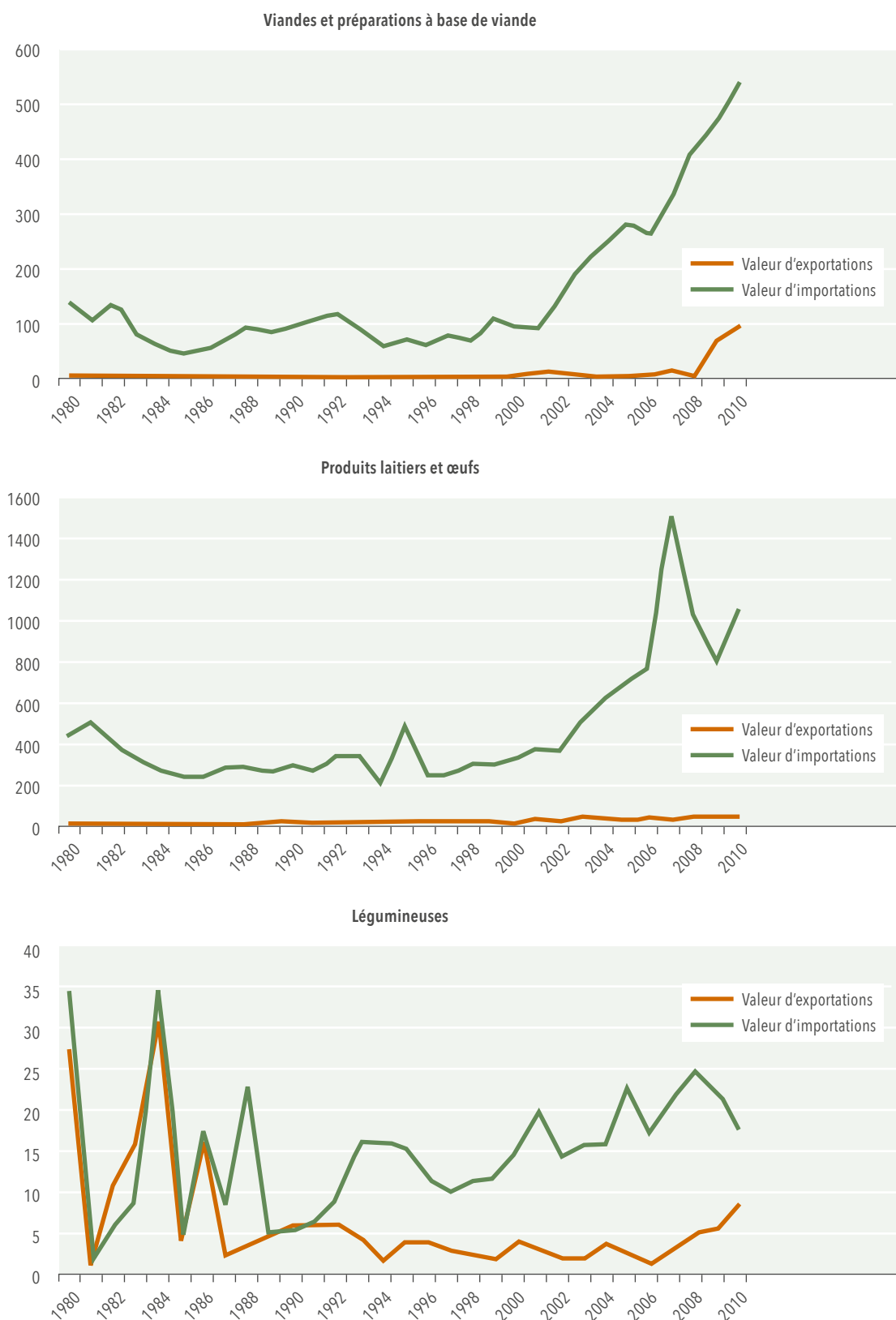
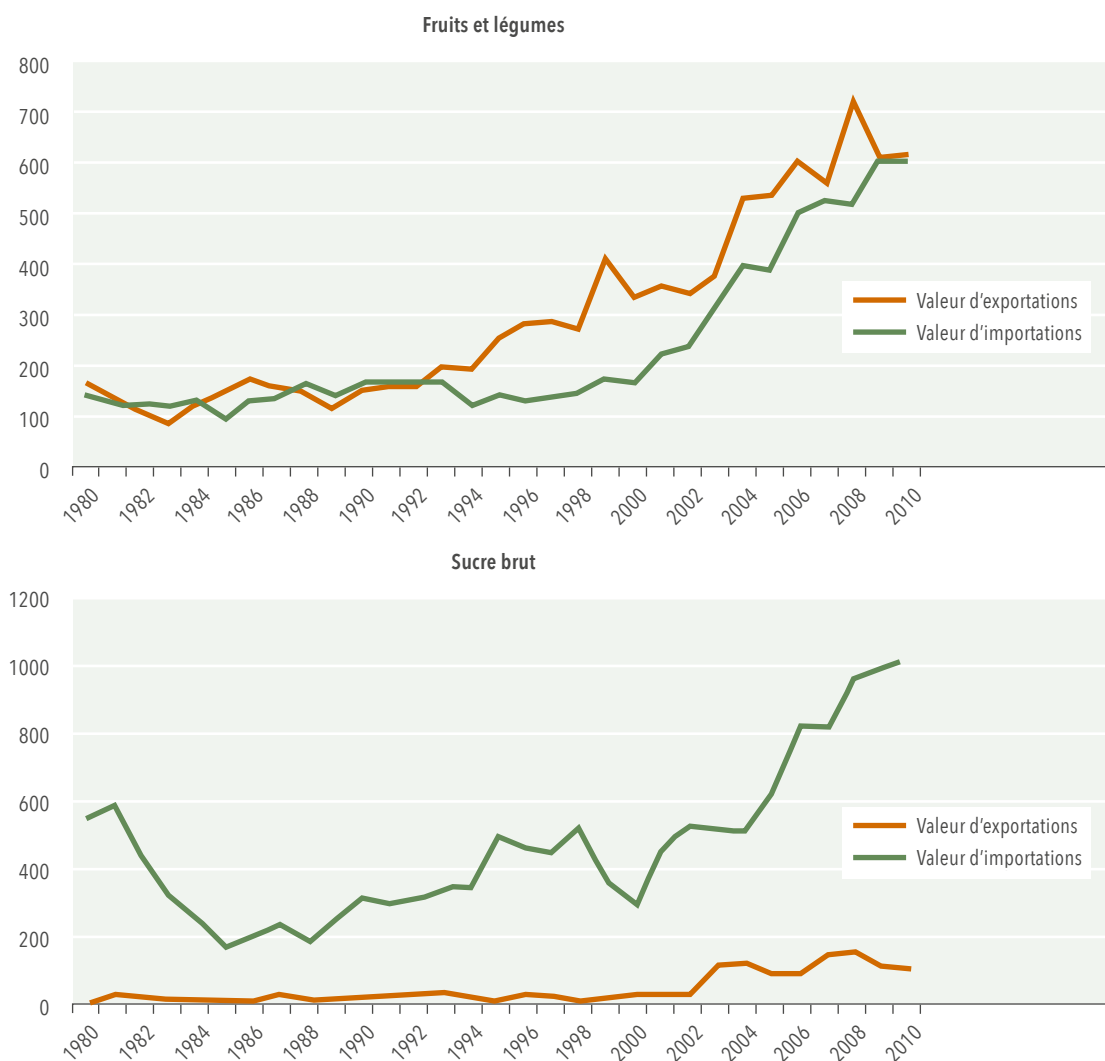


Figure d'annexe A4.1 Balances commerciales cumulées d'Afrique de l'Ouest avec le reste du monde (suite)

Valeur des importations et des exportations (en millions de \$EU), 1980-2010



Source : données FAOSTAT.

Tableaux d'annexe A4.1 Evolution des TAS pour les denrées céréalières par pays

	Année	Céréales totales	Maïs	Mil	Riz	Sorgho
Bénin	1986-90	86.0	100.0	100.0	7.1	113.0
	1996-00	91.9	106.9	100.0	21.6	104.9
	2006-10	84.6	107.3	112.4	19.3	105.7
Burkina Faso	1986-90	91.5	86.1	99.5	29.7	98.6
	1996-00	91.6	100.2	99.9	25.7	100.1
	2006-10	96.8	108.7	102.9	34.1	104.8
Cap-Vert	1986-90	14.9	26.0	0.0	0.0	0.0
	1996-00	11.2	21.3	0.0	0.0	0.0
	2006-10	6.8	25.7	0.0	0.0	0.0

Source : données FAOSTAT.

Tableaux d'annexe A4.1 Evolution des TAS pour les denrées céréalières par pays

	Année	Céréales totales	Maïs	Mil	Riz	Sorgho
Côte d'Ivoire	1986-90	61.0	103.3	96.7	51.9	78.9
	1996-00	57.1	101.6	99.5	43.9	80.8
	2006-10	48.3	96.8	100.0	34.1	79.2
Gambie	1986-90	53.0	93.9	102.7	21.1	100.0
	1996-00	43.7	87.7	100.0	13.0	100.0
	2006-10	61.8	120.5	107.2	21.4	110.1
Ghana	1986-90	79.9	98.4	100.0	36.5	97.0
	1996-00	77.9	97.8	100.0	38.0	98.6
	2006-10	74.7	106.4	100.0	28.7	101.3
Guinée	1986-90	69.2	99.2	100.0	66.5	100.0
	1996-00	77.2	97.7	100.0	77.2	100.0
	2006-10	85.7	106.4	105.4	79.7	100.0
Guinée-Bissau	1986-90	65.9	95.6	100.0	60.1	96.8
	1996-00	63.7	89.6	100.0	53.2	100.0
	2006-10	62.2	88.7	100.0	52.8	107.5
Liberia	1986-90	61.4	0.0	0.0	64.7	0.0
	1996-00	40.7	6.2	0.0	63.0	0.0
	2006-10	32.4	0.0	0.0	39.0	0.0
Mali	1986-90	94.9	93.1	103.4	75.0	103.9
	1996-00	95.8	104.6	101.1	84.9	101.1
	2006-10	100.3	109.6	103.1	96.4	107.9
Mauritanie	1986-90	40.9	65.9	100.0	36.1	89.8
	1996-00	26.4	96.5	76.4	37.4	92.0
	2006-10	25.3	76.3	100.0	29.2	101.3
Niger	1986-90	94.1	26.9	99.4	59.3	95.0
	1996-00	90.5	15.8	98.9	23.3	95.6
	2006-10	93.2	28.5	101.1	16.1	104.2
Nigeria	1986-90	95.1	100.2	100.3	82.6	99.3
	1996-00	88.3	99.2	100.6	64.3	101.1
	2006-10	83.2	101.2	102.0	56.4	100.4
Sénégal	1986-90	61.5	86.6	95.6	22.0	82.2
	1996-00	48.9	65.7	99.8	11.8	94.3
	2006-10	51.8	89.1	100.0	24.2	96.2
Sierra Leone	1986-90	68.4	80.8	100.0	70.7	100.0
	1996-00	53.9	36.5	100.0	62.3	100.0
	2006-10	72.0	74.9	100.0	80.3	100.0
Togo	1986-90	85.2	101.7	100.0	32.5	97.6
	1996-00	88.0	103.1	100.0	50.3	100.0
	2006-10	94.3	114.0	100.0	44.5	103.9
Afrique de l'Ouest	1986-90	87.7	98.5	100.0	61.6	98.9
	1996-00	83.3	98.2	100.1	54.9	100.5
	2006-10	81.4	102.4	101.9	51.8	101.7

Source : données FAOSTAT.

Tableaux d'annexe A4.2 Evolution des TAS pour les denrées non-céréalières par pays

	Année	Bœuf & Veau	Œufs	Equivalent lait	Oléagineux	Huile de palme	Viande de volaille	Légumineuses
Bénin	1986-90	100.0	99.9	66.4	167.8	111.6	86.2	99.7
	1996-00	100.0	99.3	43.7	244.1	134.5	26.9	99.6
	2006-10	99.7	99.8	42.6	116.8	143.0	22.6	99.8
Burkina Faso	1986-90	100.0	99.8	67.5	118.6	0.0	100.0	100.9
	1996-00	100.0	100.0	80.6	127.6	0.0	99.9	99.4
	2006-10	100.0	100.0	85.9	142.4	0.0	99.8	100.8
Cap-Vert	1986-90	91.9	98.9	26.5	61.4	0.0	98.4	82.9
	1996-00	85.3	94.1	31.3	38.3	0.0	53.8	46.4
	2006-10	67.3	94.1	32.8	94.3	0.0	8.3	44.5
Côte d'Ivoire	1986-90	59.5	99.7	8.5	100.6	152.0	87.2	92.0
	1996-00	96.8	99.5	18.8	101.4	128.7	92.0	97.2
	2006-10	82.7	99.3	22.4	108.7	140.8	95.5	92.0
Gambie	1986-90	100.0	77.8	32.7	135.0	100.0	100.0	100.0
	1996-00	99.8	41.6	29.1	123.2	64.5	36.8	89.2
	2006-10	98.9	34.3	14.1	121.1	7.1	19.2	88.9
Ghana	1986-90	100.0	99.6	43.1	108.7	101.9	78.7	98.5
	1996-00	91.0	99.4	40.9	118.0	105.8	55.8	99.9
	2006-10	78.5	99.9	19.0	114.7	62.9	26.7	83.1
Guinée	1986-90	100.0	100.0	74.7	102.6	100.0	85.0	100.0
	1996-00	100.0	100.0	73.7	108.3	97.1	85.8	96.0
	2006-10	100.0	99.7	78.3	100.2	66.4	53.2	97.7
Guinée-Bissau	1986-90	100.0	100.0	73.1	142.1	103.6	95.1	97.1
	1996-00	100.0	100.0	87.2	119.1	89.8	85.9	84.7
	2006-10	100.0	100.0	83.2	97.4	58.0	62.2	73.1
Liberia	1986-90	100.0	99.8	6.4	95.5	115.9	80.7	95.4
	1996-00	100.0	73.7	12.5	100.0	112.4	71.4	24.0
	2006-10	100.0	58.0	6.9	99.7	75.2	58.5	42.6
Mali	1986-90	100.0	100.0	89.7	113.5	0.0	100.0	100.7
	1996-00	100.0	100.0	87.6	114.4	0.0	99.9	100.0
	2006-10	100.0	99.6	92.8	109.4	0.0	99.3	99.0

Source : données FAOSTAT.



Section thématique A

La volatilité des prix alimentaires en Afrique de l'Ouest : impacts, causes et options politiques

Les prix agricoles fluctuent en fonction des saisons et d'une année sur l'autre pour différentes raisons. Une variation des prix est prévue par les acteurs des marchés agricoles et n'est ni préjudiciable au développement de marchés efficaces, ni dissuasive pour les investissements à court et long terme dans le secteur. Elle devient source de préoccupation lorsque l'amplitude et la fréquence des changements de prix sont si importantes que les consommateurs et les producteurs ont de grandes difficultés à s'y adapter. Le terme volatilité des prix est utilisé pour décrire cette situation. Depuis la flambée des prix alimentaire mondiaux en 2008, le terme volatilité a souvent été utilisé lors de débats en Afrique de l'Ouest comme synonyme d'augmentations des prix. Or, les chutes importantes et fréquentes des prix agricoles ont été historiquement au moins aussi courantes et problématiques que les flambées des prix. Il est important de faire une distinction entre la volatilité accrue des prix et un niveau plus élevé des prix moyens car des politiques différentes sont nécessaires pour faire face à l'un ou à l'autre.⁴⁰

Nature et impacts de la volatilité des prix

Les produits alimentaires de base, en particulier ceux non transformés, sont caractérisés par une demande inélastique, c'est-à-dire que la quantité demandée change peu suite à une variation du prix. Inversement, la demande inélastique implique des changements importants de prix même suite aux faibles variations de l'offre. Les impacts sont plus importants sur les marchés étroits qui carac-

térisent de nombreux pays ouest-africains où une large proportion de la production est consommée dans les exploitations. Dans de telles situations, un changement dans la production relativement peu conséquent peut entraîner un bouleversement des excédents commercialisables, ce qui conduit à des variations importantes des prix du marché. En l'absence d'importations ou de stocks pour compenser et augmenter l'approvisionnement national, le déficit de la production vivrière conduit à des augmentations conséquentes des prix alimentaires, avec comme conséquences des répercussions dévastatrices sur les ménages pauvres. À l'inverse, une production nationale exceptionnelle peut entraîner un effondrement des prix à la production, sauf si la production excédentaire peut être absorbée par le marché de l'exportation ou utilisée pour développer les stocks nationaux. Ces baisses des prix peuvent avoir des conséquences désastreuses pour les agriculteurs, ainsi que sur les autres acteurs du système alimentaire national, conséquences qui peuvent être particulièrement dévastatrices pour les petits producteurs pauvres qui n'ont pas accès au crédit et peuvent donc en arriver à devoir vendre leur matériel agricole et leur bétail afin de faire face à l'effondrement des prix, ce qui limite leur capacité à augmenter leur production dans le futur, lorsque les prix augmenteront.

Source de la volatilité des prix

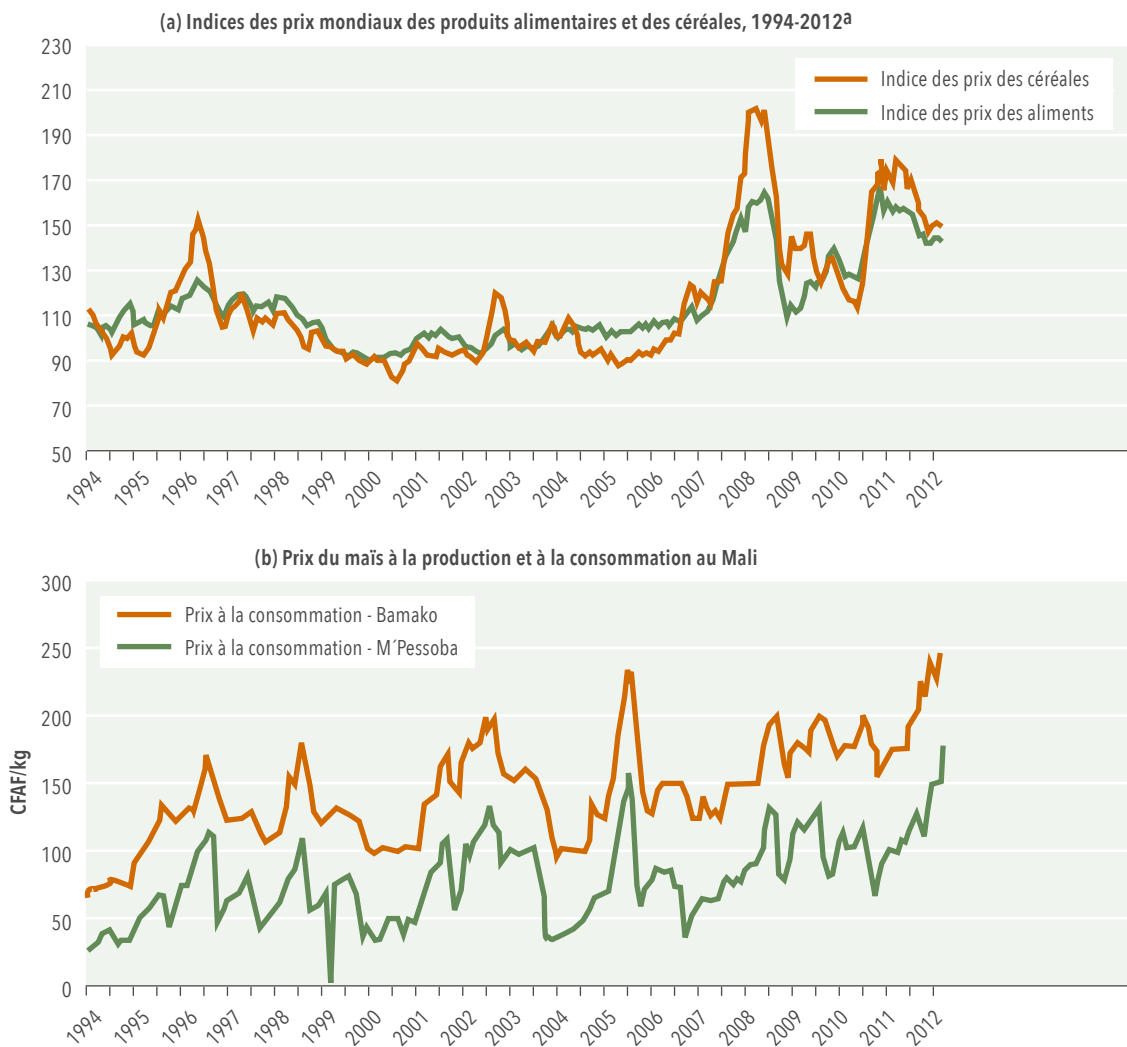
La volatilité des prix a deux origines. La première est importée de la volatilité des marchés internationaux avec lesquels les ressortissants ouest-africains commercent. La seconde est générée de manière endogène par les chocs d'offre et de demande internes à la région. En règle générale, la volatilité importée est plus importante dans les pays qui

⁴⁰ L'analyse de l'IFPRI (Minot, 2012) montre que si les prix de nombreux aliments de base sont devenus plus volatils dans les marchés internationaux au cours de la période 2007-2010 comparée à 2003-2006, dans 11 pays africains pour lesquels les séries chronologiques étaient disponibles, les prix de ces produits ne gagnaient pas en volatilité, même s'ils augmentaient en valeur absolue.

commercent considérablement au niveau international, dépendent énormément des importations alimentaires et adoptent des politiques permettant aux fluctuations des prix internationaux d'être transmises aux marchés nationaux. De même, les pays enclavés, où les coûts des transports entre le port et les marchés intérieurs sont élevés (comme c'est le cas dans les pays sahéliens de la CEDEAO) et les coûts importants de commercialisation et autres transactions, ou les pays qui consomment des produits alimentaires de base non commercialisés à l'échelle internationale sont plus sensibles à la volatilité endogène qu'à la volatilité importée.

La Figure A.1 illustre ces deux sources de volatilité. Le graphique (a) montre la volatilité des prix alimentaires mondiaux tels que mesurés par les indices FAO des prix des produits alimentaires et des céréales, alors que le graphique (b) présente la variabilité des prix au Mali à la production et au détail au cours de la même période. Il est frappant de constater que même si les prix mondiaux (une source potentielle de volatilité des prix importés) ont varié du simple au double, les prix du maïs à la production ont parfois été jusqu'à quadrupler, ce qui suggère que les facteurs d'origine locale sont au moins aussi importants que les facteurs importés

Figure A.1 Exemples de volatilité des prix importée et générée en interne



Sources: (a) FAOSTAT et (b) Observatoire du Marché Agricole (2014)
^a2002-2004 = 100

pour ce qui est de provoquer la volatilité des prix à laquelle font face les agriculteurs maliens.

Les sources de la volatilité des prix mondiaux (phénomènes météorologiques extrêmes, stocks de report réduits, l'institution de mandats pour les biocarburants dans les pays de l'OCDE) sont établies dans des ouvrages (pour des recensions récentes, voir Konandreas, 2012a, et HLPE, 2011). Les facteurs générant la volatilité endogène sont entre autres l'étroitesse des marchés nationaux, les chocs climatiques et infestations de nuisibles, les infrastructures de transport insuffisantes, les coûts élevés de transaction du commerce régional, la mauvaise transmission de l'information concernant la production et les stocks dans la région, qui crée l'incertitude pour les négociants comme pour les gouvernements et mène souvent à des décisions mal informées sur le marché, et le caractère imprévisible des actions de politique gouvernementale, en particulier en ce qui concerne le commerce régional et international.

L'expérience de la CEDEAO en termes de volatilité des prix

Les pics et les chutes de prix constituent les deux extrêmes du spectre des prix, et les deux représentent un enjeu pour les pays de la CEDEAO. Pour les pics de prix alimentaires, les phases les plus récentes sont 2007-2008, 2010-2011, et à nouveau en 2012. La crise alimentaire mondiale de 2008 a amené les pays exportateurs de céréales essentiellement à l'international, comme l'Inde et la Thaïlande, à limiter leurs exportations afin de protéger leurs consommateurs nationaux. Certains exportateurs de céréales en Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Mali) ont eux aussi suspendu leurs exportations. Les restrictions commerciales ont réduit les volumes disponibles sur les marchés internationaux et régionaux, augmentant logiquement la volatilité des prix, mais instillant aussi le doute parmi les décideurs politiques nationaux sur la fiabilité des marchés internationaux et régionaux à garantir la sécurité alimentaire sur le territoire. Cette situation a engendré des politiques visant à augmenter le niveau d'autosuffisance alimentaire nationale et à négliger la sécurité alimentaire régionale et basée sur le commerce. Sur la durée, de

telles politiques privent ces pays des effets potentiellement stabilisants que peut offrir le commerce en nivelant la variabilité de la production nationale.

Si l'on considère la lourde dépendance de l'Afrique de l'Ouest aux importations de certaines denrées essentielles comme le blé et le riz, il n'est pas étonnant que les consommateurs locaux aient ressenti les conséquences du pic de prix depuis 2008. Ainsi, entre juillet 2007 et juillet 2008, les prix du riz ont grimpé de 43 % au Mali, de 50 % au Niger, de 64 % au Burkina Faso et de 112 % au Sénégal (Demeke et al., 2011). Tous les pays ont été touchés, et les pays côtiers d'autant plus en raison de leur panier de consommation bien plus chargé en blé et en riz importés comparés aux pays du Sahel qui consomment plus de sorgho, de mil et de maïs. Toutefois, même pour ces denrées, les prix ont augmenté considérablement (c'est le cas du mil : 28 % au Mali, 39 % au Niger, 46 % au Burkina Faso et 8,5 % au Sénégal en 2007-2008). Cela s'explique aussi en partie par le fait que les consommateurs ne peuvent se permettre d'acheter le blé et le riz importés et passent aux céréales locales. La production de ces cultures indigènes a aussi chuté considérablement en 2007, ce qui a amplifié la pression de l'inflation des prix internationaux élevés de 2007-2008.

Comme on pourrait aussi s'y attendre, les prix élevés dans une région où les foyers dépensent jusqu'à 75 % de leurs revenus dans l'alimentation et dont la plupart sont déjà en danger nutritionnel ont eu un effet préjudiciable sur la sécurité alimentaire à court terme. La baisse de la consommation est une conséquence générale de la crise, et les troubles civils et les émeutes à grande échelle ont été une réponse commune à de nombreuses capitales ouest-africaines (Aker et al., 2011).

Si les dernières années se caractérisent par une période de prix alimentaires mondiaux élevés, l'inverse est aussi vrai. Pour une région dépendant lourdement du marché alimentaire mondial, les périodes de chutes de prix ont souvent été associées aux poussées d'importations.⁴¹ Dans les économies essentiellement agricoles, la concurrence déloyale

41 Bien qu'il n'existe pas de définition universellement reconnue des poussées d'importation, elles se caractérisent généralement par leur soudaineté et connaissent une croissance relativement brève en termes d'importations (Rakotoarisoa et al. 2011).

des denrées en compétition causée par ces pics d'importation est une question récurrente de sécurité alimentaire pour les producteurs domestiques.

L'analyse FAO, s'étendant sur une décennie et concernant des denrées sélectionnées et la situation des pays en développement, s'efforce d'identifier l'incidence des poussées d'importations, leurs sources et leurs impacts, et les mesures réelles par lesquelles le gouvernement et le secteur privé ont répondu.⁴² Dans la zone de la CEDEAO, certaines catégories spécifiques de denrées ont été particulièrement touchées par de telles poussées, notamment la volaille, le riz et les produits laitiers.

Dans le cas de la volaille, 52 % du total des poussées d'importations identifiées entre 1995 et 2003 concernaient l'Afrique, dont presque la moitié des pays en Afrique de l'Ouest (FAO, 2006). L'ouverture générale des économies dans le cadre des accords commerciaux associés aux obligations d'ajustement structurel des organisations de donateurs empêchent les pays d'augmenter les tarifs d'application, même s'ils sont sensiblement inférieurs aux taux contraignants imposés par l'OMS. Dans le cas de la Côte d'Ivoire, les importations de volaille ont été sextuplées entre 1998 et 2004. Au Ghana et au Sénégal, une baisse des tarifs a entraîné une quadruple augmentation des importations sur la période 2000-2005. L'Association des éleveurs de volaille du Ghana a mené avec succès une campagne d'augmentation des tarifs sur les importations de volaille en passant de 20 à 40 %. Toutefois, le nouveau taux tarifaire n'a pu être instauré en raison du conflit avec les autres protocoles et obligations gouvernementales, a priori sous la pression du FMI (Sharma, 2011. Pour les détails, voir Chapitre 10).

Pour ce qui est du riz (FAO, 2006c), l'Afrique a aussi connu le plus grand nombre de poussées d'importations (quelque 56 % du total global identifié entre 1983 et 2003, avec l'Afrique de l'Ouest comptant pour 40 %). Plusieurs facteurs y contribuant ont été identifiés, notamment l'appréciation du taux de change dans certains pays. Toutefois, dans certains cas, comme en Côte d'Ivoire (en

2000, 2001 et 2002) et au Ghana (en 1998 et 2001), les prix bas mondiaux sont le premier facteur des poussées d'importations..

Pour ce qui est des produits laitiers (FAO, 2006a), l'Afrique a comptabilisé 49 % des poussées d'importations totales identifiées entre 1999 et 2003 de la poudre de lait écrémé et 55 % de la poudre de lait entier. L'Afrique de l'Ouest représente 50 % de ces deux produits laitiers. Cette poussée d'importations des produits laitiers s'explique par la combinaison de facteurs externes et internes aux pays, tels que les subventions à l'export et nationales dans les principaux pays exportateurs, associées aux importations peu coûteuses dans les pays importateurs, l'appréciation de la valeur des devises pour certains d'entre eux ainsi que les contraintes du développement du secteur laitier à cause des structures très coûteuses de la production locale, et les infrastructures de commercialisation et de transport inadaptées (voir Chapitre 10 pour le détail).

Dans l'ensemble, les pays de la CEDEAO ont été souvent touchés par les poussées d'importation, du fait de facteurs extérieurs y contribuant particulièrement (prix bas, dumping des produits). Toutefois, les causes intérieures comme la faible productivité, le manque de compétitivité, les réformes du négoce et du commerce, les institutions précaires et les défaillances du marché sont depuis longtemps des contraintes importantes contribuant aux poussées d'importations. C'est pour cela que les rapports de la FAO ne confortent pas l'idée répandue que la libéralisation du commerce en soi explique essentiellement les flambées d'importation, même si cette libéralisation du commerce constitue l'une des raisons de ces poussées.

Les conséquences des poussées d'importation ont également considérablement varié en termes de produits et de pays, et les perceptions de leurs impacts ont aussi été mitigées parmi les différentes parties prenantes. Si les poussées d'importation n'ont pas été la cause d'une baisse significative ou d'une chute de profit ou de parts de marché dans certains cas, elles ont provoqué l'écroulement du secteur dans son ensemble par ailleurs. À l'identique, si les producteurs à petite échelle se sont sentis floués par les poussées d'importation, d'autres

⁴² Ce travail est synthétisé dans un récent volume de Rakotoarisoa, et al. (2011). Les analyses des poussées d'importation de l'OXFAM incluent Ceesay et al. (2005 ; Diagne (2004 ; Fowler (2002).

catégories comme les producteurs à grande échelle, les transformateurs, les négociants et surtout les consommateurs ont pour la plupart revendiqué les bénéfices de ces poussées d'importation, ce qui souligne un dilemme économique-politique complexe quant à la gestion de ces poussées.

Quelques options politiques pour gérer la volatilité des prix de la région

Il existe un certain nombre d'instruments stratégiques disponibles dans la CEDEAO pour atténuer et gérer les effets de la volatilité des prix agricoles, qu'ils soient d'origine locale ou dus à l'importation.

Stabiliser les systèmes de production

Renforcer la résilience de la production intérieure est un facteur essentiel de la réduction de la volatilité endogène du marché. Les investissements dans l'irrigation et l'amélioration de la gestion des sols et de l'eau s'avèrent indispensables, notamment en termes de changement climatique. La recherche de variétés culturales et animales de meilleure résilience face aux conditions climatiques peut aussi réduire la variabilité de l'offre et ainsi limiter la volatilité. Ces types d'investissements sont prévus dans les plans d'investissement agricole du PD-DAA tant au niveau national qu'international, tel que présenté dans le Chapitre 11.

Promouvoir la fluidité des échanges dans la région

L'instauration régulière d'embargos commerciaux informels de la part de certains États membres en période de flambée des prix ne constitue pas seulement une violation du traité de la CEDEAO mais, en affaiblissant les marchés régionaux, aggrave également la volatilité des prix au niveau régional. Les propositions actuellement intégrées au programme régional de l'ECOWAP (voir Chapitres 11 et 12) visant à réduire les barrières du commerce régional permettraient d'amener la région à un principe de sécurité alimentaire régionale et s'écarter de l'idée d'une autosuffisance agricole nationale. En rendant le commerce régional plus fiable, de telles mesures permettraient aux

investisseurs de tirer parti des économies d'échelle régionales dans la production agricole, le stockage, la transformation et la distribution, et de mieux gérer les risques, ce qui suscite davantage de motivation pour des investissements accrus. Cette situation, non seulement augmenterait la production alimentaire régionale cumulée mais constituerait également un panier alimentaire diversifié et élargi, et servirait également de garde-fou à la volatilité des prix.⁴³

Améliorer les informations et la coordination du marché

Améliorer l'information à la base. L'accès insuffisant aux informations du marché en temps utile nuit à la transparence de celui-ci, à la transmission des prix et à l'efficacité des marchés. Les informations sur le commerce informel circulent à l'intérieur de la zone de la CEDEAO et au niveau des inventaires des exploitations, mais les données commerciales sont particulièrement précaires. Par manque de ces informations, les gouvernements sont souvent tentés de réduire les exportations, craignant que « trop de nourriture quitte le pays ». Sans connaître les véritables volumes échangés, les gouvernements sont dans l'incapacité d'évaluer les importations, surtout en période de crises avec les conséquences négatives sur la sécurité fiscale et alimentaire. Une étape importante dans le but d'améliorer les informations de base pour adapter la réponse à la volatilité des prix serait donc de s'appuyer sur les initiatives actuelles du CILSS pour mieux quantifier le commerce informel transfrontalier des denrées alimentaires de base et pour développer un meilleur dispositif de suivi des niveaux de stocks dans le système, tant au niveau commercial qu'au niveau des producteurs agricoles.

Mise en place d'un système de surveillance du commerce. Si la CEDEAO veut réussir à vaincre les menaces de poussées des importations pendant les périodes de dépression des prix mondiaux et pour une planification opportune des importations de céréales en situation de hausse des prix, un système efficace de surveillance des échanges commerciaux

⁴³ Lorsque les schémas de consommation alimentaire se diversifient, les marchés s'imbriquent et se stabilisent plus que lorsqu'une seule denrée domine le modèle de consommation (Jayne et al., 2009).

au niveau régional est nécessaire pour fournir les informations du marché en temps utile et donner une alerte précoce des problèmes en cours. Au-delà, il faut pouvoir analyser la possibilité de considérer les différentes réponses et évaluer les potentiels impacts régionaux et spécifiques au pays. Ces actions tombent sous le mandat du système régional d'informations sur l'agriculture, ECOAMIS, qui devrait collaborer étroitement avec AMIS (Système d'informations sur le marché agricole), structure de coordination récemment instaurée au sein de la FAO (FAO, 2011a). Ce système d'information doit être complété par la création de mécanismes au sein de la structure de la CEDEAO en vue de consultations techniques sur les réponses possibles de la politique nationale et régionale et les actions correctives pour les menaces extérieures à la sécurité alimentaire, et de soutenir une volonté politique forte d'agir au niveau de la région plus que du pays.

Le renforcement des infrastructures physiques et logistiques de la région

Outre la normalisation des politiques agricole et commerciale au sein de la CEDEAO et l'amélioration des systèmes d'information à finaliser, d'importantes contraintes physiques, institutionnelles et logistiques perturbent l'approvisionnement, qu'il soit en surplus ou en déficit selon les zones. Le phénomène est particulièrement flagrant en période de pénurie : la mobilisation et le transport transfrontalier de provisions doivent s'effectuer au plus vite vers les zones de déficit pour éviter la montée des prix au niveau local. Afin de capitaliser le potentiel du commerce régional et lui donner le rôle important de barrière à la volatilité des prix, les problèmes suivants doivent être abordés :

Réduire les coûts élevés des transactions et des transferts. Les coûts élevés des transactions et des transferts affectent toute la chaîne de valeur avec de nombreux facteurs qui en sont les causes, tant physiques que politiques. Ces coûts élevés découragent le commerce et augmentent les marges de commercialisation, avec comme résultat un changement avéré du prix au détail qui se traduit de façon plus que proportionnelle au niveau de l'exploitation agricole. La disponibilité limitée des voies navigables et des réseaux ferroviaires implique que le gros du

commerce régional est réalisé par voie routière, ce qui contribue considérablement au coût de la denrée payée au final par les consommateurs. Cela se révèle particulièrement vrai pendant la saison des pluies quand les trajets sont plus longs et les retards fréquents, entraînant une augmentation des coûts d'un tiers. Ce qui est aussi dommageable d'un point de vue de la sécurité alimentaire est que la saison des pluies coïncide avec la saison de soudure quand le prix des céréales, déjà élevé, grimpe un peu plus en raison des charges de transport qui augmentent.

En facilitant le transport régional et les formalités de transit et en démantelant la petite corruption, principale entrave au libre-échange des denrées alimentaires, la réduction des coûts de transferts et de transactions pourrait être rapidement effective. Pour cela, il convient de renforcer la capacité des services de douanes, harmoniser et appliquer uniformément les formalités douanières, et contrôler et rendre compte des mauvaises pratiques, au moyen notamment de l'Observatoire des Pratiques Anormales (OPA)⁴⁴. Au moins aussi important, valoriser une meilleure compréhension et une appréciation des droits et devoirs des commerçants basés sur l'application stricte des lois et des réglementations officielles aux frontières et créer des dispositifs plus efficaces permettrait aux commerçants de déposer réclamation en cas d'abus avéré.

Contribuer à financer le renforcement de la capacité de stockage. L'absence de sites régionaux de stockage adaptés est l'une des causes d'interventions ponctuelles et de l'extrême variabilité saisonnière des prix. Si le financement public des installations de stockage peut ne pas se justifier pour des raisons économiques évidentes, il doit être perçu comme une aide publique favorisant le renforcement de la sécurité alimentaire et permettant aux communautés locales d'éviter d'avoir à vendre leurs cultures immédiatement après récolte à prix cassés et de devoir racheter de la nourriture à la saison de soudure à des prix bien plus élevés. Le financement public d'une partie des coûts des installations de stockage n'implique pourtant pas que ces sites soient gérés par le secteur public. La proposition

44 L'OPA a été créé en 2005 conjointement par l'UEMOA et la CEDEAO avec le soutien financier d'USAID et de la Banque mondiale, en partenariat avec le Trade Hub d'Afrique de l'Ouest. Son objectif est de faciliter les échanges commerciaux en contrôlant le harcèlement illégal que subissent les routiers sur les grands axes ouest-africains.

de l'ECOWAP d'un partenariat public-privé du stockage commercial et du soutien au développement élargi des systèmes d'entreposage homologables (voir Chapitre 11) constitue un exemple de modèles qui gagnent à être expérimentés. Toutefois, ces initiatives doivent être accompagnées d'un système de normes de qualité adaptés aux denrées stockées car sans ces normes, l'estimation de la valeur de l'inventaire s'avère difficile, et limite considérablement le nantissement des denrées.

Stocks alimentaires régionaux et nationaux

Il existe deux types d'opérations publiques de stockage : celles visant à stabiliser les prix et celles ayant pour objectif de préserver la sécurité des approvisionnements. L'entreposage public du premier type est souvent désigné comme les stocks tampons ou les réserves/stocks de stabilisation des prix. L'intervention publique dans ce cas consiste à acheter les denrées à la récolte quand les prix sont bas, soutenant ainsi les prix pour les producteurs, et à libérer les stocks pour le marché en période de soudure quand les prix sont hauts, évitant ainsi une flambée des prix. En général, le dispositif impliqué est une fourchette de prix dont le déclenchement s'opère à partir des niveaux minimum et maximum des prix ciblés. Dans la mesure où l'intervention du gouvernement permet de défendre ces niveaux de déclenchement, les stocks tampons peuvent contribuer à la protection des revenus des agriculteurs et éviter l'augmentation excessive des prix pour les consommateurs. Pour que cette politique réussisse, les gouvernements doivent toutefois se préparer à faire ce qu'il faut pour défendre les niveaux de déclenchement (à savoir, ne pas se fixer un plafond pour acheter ou vendre des produits), ce qui est faisable ou non selon le positionnement de la fourchette de prix et les ressources disponibles. Une fourchette étroite et une qui entretient peu de liens avec les niveaux de parité à l'import et à l'export est difficile à préserver et rend invariablement coûteuse et inefficace la méthode. Ainsi, l'analyse de l'IFPRI (Minot, 2012) sur 11 pays africains entre 2003 et 2011 montre que la volatilité des prix était plus élevée dans des pays comme le Malawi et la Zambie qui ont activement utilisé les stocks tampons pour tenter de stabiliser les prix que dans des pays comme le Kenya et le Mali qui ne l'ont pas fait. Cette situation révèle que

les initiatives de stabilisation des prix, si elles ne sont pas soigneusement conçues et mises en place, peuvent être un facteur d'augmentation plus que de diminution de la volatilité.

L'intervention publique qui vise à préserver la sécurité des approvisionnements est souvent désignée comme stocks de sécurité alimentaire ou les réserves/stocks d'urgence. L'objectif de ces stocks est normalement de cibler les segments vulnérables de la population dans le cadre de régimes de distribution directe (hors marché) et, occasionnellement, d'augmenter les stocks alimentaires nationaux pendant les années de pénurie alimentaire. La sécurité alimentaire à court terme est donc l'objectif principal de ces stocks et non le fait d'influer sur le comportement par rapport aux prix, même si ce dernier est inévitablement influencé selon le niveau d'intervention. La taille des stocks de sécurité alimentaire et leur gestion sont donc primordiales, tant en termes de coûts que de la façon dont ils peuvent interférer avec le marché. Ainsi, le déblocage des stocks publics ne devrait pas interférer avec l'écoulement des stocks du secteur privé, afin de réduire l'effet dissuasif et d'éviter de déplacer le rôle positif du stockage privé dans le marché (Wright, 2009).

Les facteurs déterminant la taille devraient inclure la variabilité historique de la production nationale, la dépendance aux importations et les délais de sécurisation de celles-ci, le niveau de fiabilité des fournisseurs et l'accessibilité des prix du volume probable des importations. À l'évidence, ces facteurs doivent être soigneusement évalués en prenant en compte les considérations tant en coût/bénéfice qu'en sécurité alimentaire. Les stocks étranglent le capital, s'avèrent d'un entretien coûteux et sont physiquement enclins à la détérioration et aux pertes. Une option utilisée dans de nombreux pays permet de limiter ces coûts, que la CEDEAO prend en considération : garder une partie de la réserve en bonne condition physique et le reliquat en réserve financière, utilisée pour acheter des produits supplémentaires en cas de besoin.

Les réserves alimentaires régionales sont des regroupements alimentaires locaux de ressources organisées en une réserve régionale commune sur laquelle tirer en s'appuyant sur des règles

pré-convenues. La constitution de ces réserves régionales passe par l'affectation d'une part donnée de la réserve nationale de chaque pays à la réserve alimentaire régionale. Les avantages des réserves mises en commun au niveau régional incluent les économies d'échelle, une plus grande stabilité de prix, une coopération et une intégration régionales optimisées, des approvisionnements transfrontaliers facilités, et le développement d'informations sur le marché régional et sur le contrôle des stocks alimentaires disponibles. Malgré tout, les gouvernements sont parfois réticents à s'engager à de telles réserves en raison des coûts, de la perte de souveraineté sur les stocks alimentaires nationaux, de la défiance des voisins, des obstacles légaux et du non-respect des règles régissant les réserves en période de crise alimentaire nationale (ActionAid, 2011). Le Chapitre 12 présente les plans actuels de la CEDEAO visant à créer une réserve alimentaire régionale de sécurité.

Fournir un soutien ciblé aux agriculteurs

Les pays de la CEDEAO ont des possibilités financières limitées en termes de subventions aux agriculteurs. Toutes les ressources attribuées à ce fin pourraient être le mieux utilisées sous la forme de subventions ciblées et « adaptées intelligemment au marché » (y compris les subventions pour l'irrigation et l'équipement pour la gestion améliorée du sol/de l'eau) pour augmenter la productivité des cultures alimentaires de sécurité spécifiques plutôt que soutenir les prix à la production. Dans les pays où une grande partie de la population dépense la plupart de ses revenus en alimentation, une subvention à l'achat d'intrants ne pénalise pas les petits consommateurs (ce qui est le cas d'une politique de soutien des produits finis) tout en motivant les agriculteurs (en réduisant les coûts de production). Toutefois, ces programmes doivent être conçus avec soin afin de les rendre efficaces et financièrement durables (voir la Section thématique C).

Mesures commerciales face au reste du monde

Entretenir la flexibilité en matière de protection des frontières. En l'absence de ressources budgétaires pour soutenir les agriculteurs, les tarifs peuvent jouer un rôle important dans la stabilité du mar-

ché intérieur et dans la protection des producteurs lorsque les cours mondiaux sont en baisse. Les pays de la CEDEAO doivent préserver une certaine flexibilité sous la forme de droits consolidés au-dessus des niveaux d'application pour se défendre contre la volatilité externe, émanant en partie de politiques de certains pays de l'OCDE, dont la réforme promet d'être lente. Toutefois, la flexibilité existante des droits consolidés n'est pas uniforme d'un pays à l'autre, certains ayant des droits consolidés à différents niveaux de ceux appliqués et d'autres étant déjà en situation contraignante.

Si les pays de la CEDEAO ont négocié individuellement leurs droits consolidés auprès de l'OMC, la région est maintenant une union douanière dotée d'un tarif extérieur commun, et la renégociation des droits consolidés extérieurs communs sera nécessaire. Il est important que dans ce processus la CEDEAO préserve une marge effective de flexibilité, ce qui impliquera des négociations soigneuses non seulement avec les autres membres de l'OMC mais aussi, et antérieurement à cela, une évaluation minutieuse des besoins de la région pour cette protection, en prenant en compte les sensibilités entre les pays de la CEDEAO sur le degré d'ouverture du commerce qu'ils seraient prêts à obtenir. Cela dépendra clairement des autres instruments de sauvegarde envisagés lors du Sommet de Doha (voir Chapitre 12).

Rationaliser la sélection des produits spéciaux (PS). Deux nouvelles conditions en cours de négociation lors du Sommet de Doha sur les Produits spéciaux et le Mécanisme de sauvegarde spéciale (MSS) présentent un intérêt particulier pour certains des pays de la CEDEAO. Les critères souples à utiliser dans la désignation des PS sont la sécurité alimentaire, la sécurité des moyens de subsistance et le développement rural. Pour une union douanière dotée d'un tarif extérieur commun (TEC) telle que la CEDEAO, la liste des PS devra être uniforme pour tous les pays membres. La région de la CEDEAO a privilégié ce processus dans le contexte de la promotion des « produits stratégiques pour la souveraineté alimentaire ». Parmi ces derniers, on trouve les principales céréales (mil, sorgho, maïs et riz), les racines et tubercules, les fruits et légumes, et les produits d'origine animale.

Toutefois, il apparaît qu'une plus grande spécificité des produits soit nécessaire pour la liste finale des PS et cela nécessiterait des débats et consultations complémentaires entre les Etats membres de la CEDEAO. En ce qui concerne le MSS, il est important de clarifier la teneur des relations avec les instruments complémentaires de sauvegarde décidés lors des négociations du TEC.

Renforcer les filets de sécurité

Les filets de sécurité sont des outils d'assistance à la gestion des impacts de la volatilité des prix, et non simplement à sa seule limitation. La CEDEAO possède déjà une expérience considérable sur les programmes de filets de sécurité pour protéger les populations pauvres et vulnérables en périodes de crise. Si ceux-ci incluent des mesures qui fonctionnent dans les marchés alimentaires, la plupart des interventions dans la région sont ciblées, à l'image des programmes alimentaires nourriture contre travail et scolaires (W, 2011). Certains pays ont augmenté de façon drastique les investissements dans les filets de sécurité alimentaire à la suite de la crise alimentaire de 2007-2008. Ainsi, le Burkina Faso a augmenté ses dépenses totales sur les transferts de nourriture, en y incluant les ventes alimentaires ciblées soumises à subventions, les transferts alimentaires directs, les programmes alimentaires nutritionnels et scolaires, de plus de 50 % de 2008 à 2009.

Les greniers communautaires sont une mesure importante du filet de sécurité et sont communs

à certains pays de la région. Leurs chiffres de rendement sont très mitigés, certains s'en sortant très bien et d'autres touchés par des problèmes sérieux de gestion. Le programme de mobilisation de la CEDEAO sur la réduction de la vulnérabilité et de l'insécurité alimentaire décrit dans le Chapitre 11 demande une expérimentation étendue sous différentes formes de filets de sécurité (incluant ces greniers) et tire des enseignements de ces expériences dans la région.

Choix politiques à l'international

La volatilité des prix importés est inhérente à la structure des marchés internationaux. Bien qu'ils ne relèvent pas directement de la compétence de leurs programmes, la CEDEAO et les responsables nationaux pourraient contribuer à la réduction de la volatilité mondiale des prix en intervenant dans les forums internationaux en faveur d'un certain nombre de réformes des réglementations régissant le commerce international agricole. Ces réformes comprennent la rationalisation des politiques de biocarburants dans les pays de l'OCDE, le renforcement des réglementations de l'OMS sur les restrictions des exportations, la réforme des politiques de agricoles de soutien dans les pays de l'OCDE qui contribuent aux écarts de prix, la rationalisation des instruments d'aide alimentaire et la mise en place de la décision de Marrakech d'améliorer l'accès des pays au financement leur permettant d'être en capacité d'importer de la nourriture en période de hausse extrême des prix (voir Chapitre 12 pour le détail).